

FICHES BAC

1^{re}
**NOUVEAU
BAC**
générale

SES SPÉCIALITÉ

Réviser et
mémoriser
efficacement



61 **fiches** détachables



Quiz et **flashcards**



Des **cartes mentales**



Un accès **GRATUIT** aux parcours
de révision 1^{re} sur **annabac.com**



MODE D'EMPLOI

Comment utiliser vos FICHES BAC ?

Lisez les fiches de manière active

- ✓ **Anticipez** le contenu en lisant d'abord le plan.
- ✓ **Faites une pause** après chaque paragraphe pour reformuler mentalement l'idée clé.
- ✓ **Cachez la fiche** et essayez de restituer un maximum d'informations au brouillon.

Testez-vous !

- Faites (et refaites !) les **Quiz EXPRESS**.
- Révisez régulièrement avec les **FLASHCARDS**.
(Pour en savoir plus sur les flashcards : bit.ly/FB_flashcards.)

Comment organiser vos révisions ?

**Vous révisez
toute l'année**

VOS OBJECTIFS

- ✓ **Comprendre et retenir**
 - Fiches de cours
 - Cartes mentales
- ✓ **Vérifier que vous avez retenu les points clés**
 - Quiz express
- ✓ **Réactiver régulièrement vos connaissances**
 - Flashcards

**Vous révisez
au dernier moment**

VOS OBJECTIFS

- ✓ **Cibler vos lacunes**
 - Quiz express
- ✓ **Revoir les points clés**
 - Fiches correspondant à vos lacunes
- ✓ **Mémoriser l'essentiel**
 - Flashcards
 - Cartes mentales

FICHES BAC

1^{re}
**NOUVEAU
BAC**
générale

SES SPÉCIALITÉ

Denis Martin

Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional
Académies de Nantes et de Guyane

Séverine Bachelerie-Marteau

Professeure agrégée de SES
Lycée Sacré-Cœur La Salle (Angers)

Sylvie Godineau

Professeure certifiée de SES
Lycée Les Bourdonnières (Nantes)

Céline Le Feuvre

Professeure certifiée de SES
Lycée français international de Tokyo (Japon)

Franck Rimbart

Professeur agrégé de SES

Gilles Seurin

Professeur certifié de SES
Lycée Les Bourdonnières (Nantes)



Le site de vos révisions

L'achat de ce Fiches bac vous permet de bénéficier d'un **ACCÈS GRATUIT*** à toutes les **ressources** d'annabac.com (fiches, quiz, sujets corrigés...) et à ses **parcours de révision** personnalisés.

Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur **www.annabac.com** dans la rubrique « Je profite de mon avantage client ».



* Selon les conditions précisées sur le site.

Crédits photographiques

dépliant p.VII ph © plainpicture/ Caiaimages/ Paul Bradbury

dépliant p.IX ph © Getty Images/ Caiaimage

Maquette de principe : Frédéric Jély

Mise en pages : STDI

Schémas : Nord Compo

Iconographie : Hatier illustration

Édition : Carole Caumont et Jessica Alléguède

© Hatier, Paris, 2019

Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit.

SOMMAIRE

Quand vous avez révisé une fiche, cochez la case ☐ correspondante !

Économie

Le fonctionnement du marché concurrentiel

- | | | | |
|---|--|--------------------------|----|
| 1 | Un modèle d'échange entre offreurs et demandeurs ... | ☐ | 7 |
| 2 | Le comportement des agents économiques | ☐ | 9 |
| 3 | La formation d'un équilibre | ☐ | 11 |
| 4 | Les gains à l'échange | ☐ | 13 |

Les marchés imparfaitement concurrentiels

- | | | | |
|---|---|--------------------------|----|
| 5 | Les structures de marché de la concurrence imparfaite | ☐ | 15 |
| 6 | Les origines du pouvoir de marché | ☐ | 17 |
| 7 | Les stratégies des entreprises | ☐ | 19 |
| 8 | L'intervention des pouvoirs publics pour réguler la concurrence | ☐ | 21 |

Les défaillances du marché

- | | | | |
|----|---|--------------------------|----|
| 9 | Les externalités | ☐ | 23 |
| 10 | Les biens collectifs et les biens communs | ☐ | 25 |
| 11 | L'asymétrie d'information | ☐ | 27 |
| 12 | L'intervention des pouvoirs publics | ☐ | 29 |
| 13 | QUIZ EXPRESS | ☐ | 31 |
| 14 | FLASHCARDS | ☐ | 33 |

Le financement des agents économiques

- | | | | |
|----|--|--------------------------|----|
| 15 | Qu'est-ce que le financement de l'économie ? | ☐ | 35 |
| 16 | Les différents modes de financement | ☐ | 37 |
| 17 | Le financement sur le marché des capitaux | ☐ | 39 |
| 18 | Le rôle du crédit bancaire et des taux d'intérêt | ☐ | 41 |
| 19 | Le financement de l'État | ☐ | 43 |

Monnaie et création monétaire

20	Les fonctions et les formes de la monnaie	☐	45
21	Le rôle du crédit bancaire dans la création monétaire . .	☐	47
22	Le rôle de la Banque centrale	☐	49
23	Les effets des interventions de la Banque centrale	☐	51
24	QUIZ EXPRESS	☐	53
25	FLASHCARDS	☐	55

Sociologie

La socialisation

26	Des comportements liés à l'environnement social et culturel	☐	57
27	L'enfance : une période de socialisation décisive	☐	59
28	Des conditions de socialisation différentes selon les familles	☐	61
29	Une socialisation au cours de la vie	☐	63
30	La socialisation n'est pas un simple conditionnement . .	☐	65

La construction et l'évolution des liens sociaux

31	Des liens sociaux diversifiés	☐	67
32	Les professions et catégories socioprofessionnelles . .	☐	69
33	Individualisation et évolution des formes de la solidarité	☐	71
34	De nouvelles sociabilités numériques	☐	73
35	La fragilisation des liens sociaux	☐	75
36	QUIZ EXPRESS	☐	77
37	FLASHCARDS	☐	79

Les processus sociaux qui contribuent à la déviance

38	Le contrôle social, garant du respect des règles	81
39	La déviance : la transgression d'une norme	83
40	La déviance, produit de processus sociaux	85
41	La mesure de la délinquance	87
42	QUIZ EXPRESS	89
43	FLASHCARDS	91

Science politique

La formation et l'expression de l'opinion publique

44	Opinion publique et démocratie	93
45	Sonder l'opinion publique	95
46	Ce que les sondages font à la démocratie	97

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

47	La participation électorale	99
48	Les déterminants du vote	101
49	La volatilité électorale	103
50	QUIZ EXPRESS	105
51	FLASHCARDS	107

Regards croisés

La gestion des risques

52	Les individus confrontés à des risques	109
53	Effets positifs et négatifs du partage des risques	111
54	Principes et institutions permettant la gestion des risques	113
55	La protection sociale en France	115

L'organisation et la gouvernance des entreprises

56	La vie d'une entreprise et les étapes de son développement		117
57	La diversité des figures de l'entrepreneur.		119
58	La prise de décision au sein de l'entreprise		121
59	Les relations sociales au sein de l'entreprise.		123
60	QUIZ EXPRESS		125
61	FLASHCARDS		127

DÉPLIANT



Schémas et cartes mentales sur les notions du programme.

- Le fonctionnement du marché concurrentiel
- Le financement des agents économiques
- La socialisation
- L'opinion publique

Un modèle d'échange entre offreurs et demandeurs

1

☐ OK

Le marché est une institution qui encadre nos échanges économiques. L'utilisation d'un modèle théorique, appelé « marché concurrentiel », permet d'analyser le comportement des agents et la formation des prix.

I Une diversité de formes de marché

Le marché désigne le **lieu de rencontre** entre des acheteurs (qui expriment une **demande** pour un produit) et des vendeurs (qui représentent la production ou l'**offre**), ainsi que l'ensemble des échanges réalisés lorsque vendeurs et acheteurs se mettent d'accord sur la quantité échangée et le prix de la transaction.

1 Une multitude de marchés

- Le marché des **biens et services** met en relation les ménages, les entreprises, les administrations, qui échangent des biens et services (de consommation finale ou de production).
- Le marché du **travail** met en relation des individus qui offrent leur force de travail (au sens de facteur de production) et des unités de production.
- Le marché des **capitaux** désigne le marché sur lequel s'échangent des actifs financiers (titres de propriété ou de créances) entre des agents économiques qui cherchent à financer leur activité et ceux qui ont un excédent de capitaux.
- Le marché des **changes** est celui sur lequel s'échangent des monnaies.

2 Différentes modalités d'organisation des échanges

- Les échanges et la fixation du prix s'effectuent selon des modalités très diverses : vente à la **criée** (marché aux poissons), **marchandage** et négociation (marchés alimentaires), vente aux **enchères** (marché de l'art), prix plus ou moins **encadrés** par des institutions comme l'État (marché du travail), etc.
- Selon la localisation des agents économiques et des échanges (à l'échelle régionale, nationale, internationale), le marché peut ainsi être un **lieu physique** (la place du village, un magasin, une agence d'intérim) ou un **espace virtuel** (transactions électroniques sur des marchés financiers ou sites de vente sur Internet).

■ Le marché est une **institution** : les échanges marchands sont inscrits dans un système de règles sociales et politiques, avec le respect de conventions, de contrats, de droits de propriété, etc.

II L'utilisation d'un modèle de marché concurrentiel

1 Un modèle théorique

Le marché est aujourd'hui le principal mode de coordination des activités économiques. La science économique, face à la diversité des formes de marchés, fait ainsi le choix d'étudier un **modèle** de marché.

Mot clé

Un **modèle**, en économie, est une représentation schématisée et simplifiée de la réalité afin d'analyser un phénomène, en posant des conditions ou en ayant recours à la formalisation mathématique.

2 Un modèle basé sur la notion de concurrence

■ La concurrence désigne une structure de marché caractérisée par l'**importance du nombre d'offreurs et de demandeurs**. Les prix sont fixés par les mécanismes du marché, un agent économique ne pouvant, seul, agir sur les prix.

■ Ce modèle repose sur **cinq conditions** constituant les caractéristiques d'une « concurrence pure et parfaite » : grand nombre d'acheteurs et de vendeurs (atomicité), homogénéité des produits, transparence de l'information, libre entrée ou sortie du marché, libre circulation des facteurs de production.

■ Ces conditions permettent de distinguer ce modèle d'autres structures de marché : concurrence monopolistique, oligopole, monopole.



L'ESSENTIEL

Le marché concurrentiel

► lieu de **rencontre** et d'**échanges** entre acheteurs et vendeurs

► **formes** : marchés de biens et de services, du travail, des capitaux, des changes
► **modalités d'échanges** : vente à la criée, négociation, vente aux enchères...

► « **concurrence pure et parfaite** » (5 conditions)

Le comportement des agents économiques

2

OK

Dans le modèle de marché concurrentiel, les acheteurs et les producteurs sont caractérisés par des comportements rationnels d'optimisation sous contrainte.

I Le comportement des acheteurs

1 Les déterminants de la demande

- Les acheteurs cherchent à **maximiser leur satisfaction sous contrainte budgétaire**.
- La demande d'un produit est ainsi influencée par :
 - les préférences du consommateur (ses goûts, la mode, les anticipations sur l'avenir) ;
 - des contraintes comme son revenu (lorsque le revenu augmente, la demande augmente généralement) ;
 - le prix du produit ;
 - le prix de produits substituables (interchangeables) ou complémentaires (qui doivent être consommés ensemble).

2 La loi de la demande

Dans le modèle de marché étudié, le **prix** du produit est le principal déterminant de la demande : lorsque le prix diminue, les consommateurs qui ont déjà acheté le bien sont encouragés à en acheter davantage ; et ceux qui n'avaient pas les moyens d'en acheter peuvent désormais se le permettre.

La demande de marché est la quantité de biens (ou de services) que les agents économiques sont disposés à acheter sur un marché à un prix donné. La **courbe de demande** représente, pour différents niveaux de prix, la somme des demandes individuelles des consommateurs. **► DÉPLIANT**

Mot clé

La loi de la demande précise que, toutes choses égales par ailleurs, lorsque le prix d'un bien augmente, la quantité demandée diminue. La demande est une fonction décroissante du prix.

D'après la **loi de la demande**, la pente de la courbe de demande est généralement négative et dépend de l'**élasticité-prix de la demande** (i. e. la sensibilité de la demande aux variations du prix).

II Le comportement des producteurs

1 La loi de l'offre

L'**offre** est la quantité de biens ou services que les agents économiques sont disposés à vendre sur un marché à un prix donné. Le **prix du produit** est ainsi le principal déterminant de l'offre des producteurs : plus le prix est élevé, plus les entreprises vont décider de produire, qu'elles soient ou non déjà présentes sur le marché.

Mot clé

La **loi de l'offre** précise que, toutes choses égales par ailleurs, lorsque le prix d'un bien augmente, la quantité offerte augmente. L'offre est une fonction croissante du prix.

2 La maximisation du profit

Les producteurs cherchent à **maximiser leur profit** en tenant compte de leurs **contraintes de production**. L'offre est ainsi influencée par le coût des matières premières, la productivité des facteurs de production, et par des facteurs naturels modifiant les conditions de production.

Sur un marché de concurrence pure et parfaite, en situation de coût marginal croissant, le producteur **maximise son profit** lorsque le prix et le coût marginal sont égaux. La courbe d'offre se situe donc sur la courbe de coût marginal de l'entreprise. [► DÉPLIANT](#)



L'ESSENTIEL

Le comportement des acheteurs

- **déterminants de la demande** : préférences du consommateur, contraintes budgétaires
- **loi de la demande** : pente de la courbe de demande négative et dépendante de l'élasticité-prix

Le comportement des producteurs

- **déterminant de l'offre** : prix du produit
- **maximisation du profit** : en tenant compte des contraintes de production (prix = coût marginal)

La formation d'un équilibre sur un marché concurrentiel

3

OK

La confrontation de l'offre et de la demande aboutit à un équilibre de marché pour lequel il y a égalité entre quantité offerte et quantité demandée à un niveau de prix appelé **prix d'équilibre**. Cet équilibre est modifié par les variations de l'environnement économique.

I La confrontation de l'offre et de la demande

1 Un mécanisme d'ajustement avec des prix flexibles

Le modèle de marché concurrentiel suppose que les agents économiques sont « **preneurs de prix** ». Un intermédiaire fictif entre offreurs et demandeurs, appelé « **commissaire-priseur** », annonce un prix à la criée et démarre un processus d'enchères dans lequel les prix, flexibles dans un marché concurrentiel, se modifient jusqu'à atteindre le **prix d'équilibre**.

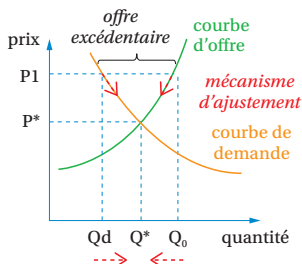
Mot clé

Un agent économique (ménage ou entreprise) est « **preneur de prix** » sur un marché concurrentiel car il n'a pas la possibilité d'exercer, par ses seules décisions, une influence sur le marché.

Par ce mécanisme, des offreurs et des demandeurs sont ainsi exclus du marché et, à terme, l'**équilibre du marché** est réalisé au point d'équilibre, qui correspond au **croisement des courbes d'offre et de demande**.

2 Un mécanisme autorégulateur

En effet, si le prix est au-dessus du prix d'équilibre, il y a un **excédent** d'offre, les producteurs ne peuvent pas vendre toute leur production et sont donc prêts à vendre à un prix inférieur. Les quantités offertes diminuent (déplacement sur la courbe vers le bas). Cette tendance du prix à la baisse fait augmenter la quantité demandée, jusqu'à atteindre le prix d'équilibre. Le processus inverse a lieu si le prix est en dessous de l'équilibre (**pénurie**).



Les lois de l'offre et de la demande constituent un **mécanisme autorégulateur** qui fait converger le prix du marché vers le prix d'équilibre.

II Les conséquences d'une modification de l'environnement économique

1 L'effet sur l'équilibre du marché

● Un changement de prix se traduit par un **déplacement le long de la courbe**, entraînant une modification de la quantité offerte ou demandée (cf. I.). Mais si un facteur déterminant autre que le prix varie, cela se traduit par une modification de l'offre ou de la demande et par un **déplacement de la** (ou des) **courbe(s)**. ► **FICHE 2**

● Pour étudier l'impact d'un événement sur un marché, on détermine la courbe affectée, la direction du déplacement (vers la droite en cas d'augmentation, vers la gauche en cas de baisse de la quantité) et enfin la modification de la quantité et du prix d'équilibre que cela entraîne.

2 Une illustration avec l'intervention des pouvoirs publics

● Les pouvoirs publics peuvent décider d'instaurer une **taxe forfaitaire**, soit une somme fixe par unité de bien vendue dont doit s'acquitter l'entreprise ou le consommateur.

● Le modèle de marché permet de voir comment cette taxe perturberait l'équilibre, en générant un glissement des courbes. La conséquence essentielle d'une taxe est l'**augmentation des prix** et la réduction des quantités échangées. Néanmoins, le prix d'équilibre n'augmente pas du montant de la taxe car la demande s'ajuste au changement de prix.



L'ESSENTIEL

Le prix
d'équilibre
sur un marché
concurrentiel

Il résulte de la confrontation
de l'offre et de la demande :
un mécanisme autorégulateur
(excédent, pénurie)

Il est modifié en cas de changement
de l'environnement économique :
► modification de l'offre ou de la demande
► intervention des pouvoirs publics
(ex. : taxe)

Le marché concurrentiel procure des gains à l'échange pour les agents économiques.
Ces gains collectifs sont maximisés à l'équilibre du marché.

I Le surplus du consommateur et du producteur

1 L'existence de gains à l'échange

■ Dans le modèle de marché concurrentiel, le prix est le signal qui guide les agents économiques dans leurs prises de décisions.

■ Le **prix d'équilibre** (prix effectif des transactions réalisées) est unique et ajuste exactement les prétentions des offreurs et demandeurs. Or les différentes unités produites ou consommées ne sont pas valorisées de la même manière par le producteur ou le consommateur (en fonction de leurs contraintes, de leurs préférences). **FICHE 2**

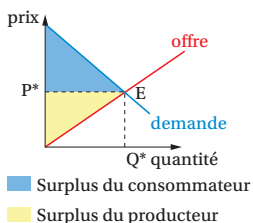
■ Si le prix d'équilibre s'applique à tous les participants au marché, il n'est pas connu à l'avance et certains acheteurs auraient pu payer plus cher. Si le prix de marché est supérieur à la somme maximale que l'acheteur serait disposé à payer, le consommateur ne participera pas à l'échange. Si producteurs et consommateurs échangent, c'est en raison des **avantages** qu'ils en retirent.

2 Des gains à l'échange mesurés par le surplus

■ Ces gains à l'échange sont liés au prix qu'un consommateur serait prêt à payer sur le marché comparé au prix d'équilibre du marché, qui est le prix effectif de l'échange : le surplus du consommateur désigne cette **différence entre son consentement à payer et le prix d'équilibre**.

■ Pour le producteur, le gain est la différence entre le prix de marché et le prix, plus faible, auquel il serait prêt à vendre son produit.

■ En faisant la somme des gains réalisés pour toutes les unités produites, on obtient le **surplus du producteur** (ou du **consommateur**) qui se représente graphiquement par la surface comprise entre la courbe d'offre (ou de demande) et le niveau horizontal correspondant au prix d'équilibre.



II Une allocation optimale des ressources

1 L'équilibre de marché concurrentiel maximise le surplus collectif

Si les mécanismes de marché concurrentiel fonctionnent **librement**, alors les choix des agents économiques conduisent à un prix d'équilibre qui **maximise** le surplus global. En effet, vouloir améliorer la situation des consommateurs en baissant le prix provoque une perte et une détérioration de la situation des producteurs. Et réciproquement.

Toute **régulation** conduisant à diminuer les quantités échangées ou à s'éloigner du prix d'équilibre va détruire une partie des gains à l'échange.

2 Le marché conduit à une allocation optimale des ressources

L'équilibre atteint par le marché assure une **allocation des ressources** optimale.

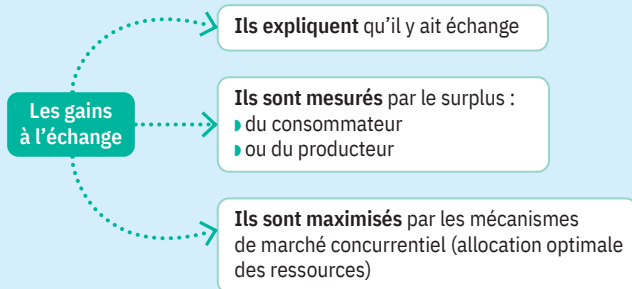
Cela signifie que le marché permet d'utiliser les ressources (capital, travail, matières premières...) de la manière la plus efficace : en procurant **la plus grande satisfaction au plus grand nombre** et sans gaspiller des ressources.

Mot clé

L'**allocation des ressources** est le mécanisme par lequel les ressources disponibles dans une économie sont utilisées ou affectées aux différents usages possibles pour satisfaire les besoins des agents économiques.



L'ESSENTIEL



Les structures de marché de la concurrence imparfaite

5

OK

On parle de concurrence imparfaite quand les conditions de la concurrence pure et parfaite ne sont pas respectées. On peut alors distinguer différentes structures de marché : monopole, oligopole et concurrence monopolistique.

I La concurrence parfaite et imparfaite

La concurrence est dite pure et parfaite lorsque cinq conditions sont remplies : l'atomicité, l'homogénéité des produits, la libre entrée et sortie sur le marché, la libre circulation des facteurs de production et l'information parfaite. ► FICHE 1

Sur un marché concurrentiel, les entreprises, nombreuses, n'ont pas le pouvoir d'agir sur les prix. Elles sont « preneuses de prix ».

Ces conditions sont rarement respectées et un nombre limité d'entreprises se partage le marché en proposant des produits différenciés. Elles acquièrent alors un pouvoir de marché, c'est-à-dire la capacité à influencer les prix. Elles deviennent « faiseuses de prix ».

II Monopole et oligopole

L'atomicité suppose un grand nombre d'offreurs et de demandeurs. Lorsqu'un petit nombre d'offreurs se partage le marché, on parle d'oligopole. Lorsqu'un seul offreur contrôle le marché, on parle de monopole.

Les marchés oligopolistiques sont les plus fréquents. Dans ce cas de figure, les entreprises sont en mesure d'élaborer des stratégies pour tenter de renforcer leur pouvoir et gagner des parts de marché. Ces stratégies les poussent à chercher une plus grande compétitivité.

Mot clé

La **compétitivité** désigne la capacité d'une entreprise à conserver ou accroître ses parts de marché en baissant ses prix de vente (compétitivité prix) ou en jouant sur la qualité ou l'image (compétitivité hors-prix).

Le monopole est en mesure de fixer un prix supérieur au prix de concurrence. Néanmoins, cette hausse du prix entraîne une diminution de la production (loi de la demande) préjudiciable aux consommateurs et au producteur. On assiste à une réduction du surplus de l'ensemble des agents : on parle de **perte sèche du monopole**.

III La concurrence monopolistique

■ L'homogénéité suppose que tous les produits sur un marché soient identiques et donc **substituables**. Le consommateur n'a alors pas de raison d'en préférer un en particulier et son seul critère de choix est le prix. Pourtant, les produits proposés sont rarement similaires et les consommateurs peuvent développer un attachement à certains d'entre eux.

■ On parle alors de **concurrence monopolistique** pour désigner une situation où un plus ou moins grand nombre d'entreprises propose des produits différenciés. Cette structure de marché relève à la fois du **monopole** car l'entreprise tente de rendre son produit non remplaçable aux yeux du consommateur, et de la **concurrence** puisque l'entreprise est obligée de prendre en compte l'existence de concurrents potentiels.

■ Dans ce cadre, les entreprises élaborent des stratégies de **différenciation** en jouant sur l'innovation et en utilisant la publicité pour se démarquer de la concurrence et limiter la substituable de leur produit. Elles peuvent alors fixer un **prix supérieur** au prix de concurrence, comme en situation de monopole, et accroître leurs profits.

Mot clé

La **différenciation** consiste pour une entreprise à doter ses produits de caractéristiques objectives (apparence, labels, performances) ou subjectives (image de marque, réputation) particulières.



L'ESSENTIEL

Les structures
de marché
de la concurrence
imparfaite

Monopole

- un seul offreur
- prix élevé
- perte sèche de surplus

Oligopole

- pouvoir de marché des entreprises
- recherche de compétitivité

Concurrence monopolistique

- stratégies de différenciation
- produits non substituables

En situation de monopole ou d'oligopole, les entreprises disposent d'un pouvoir de marché. Ce pouvoir provient de l'imperfection de l'information et de l'existence de différents types de barrières à l'entrée.

I Des barrières structurelles

Les barrières à l'entrée désignent des obstacles à l'arrivée de nouveaux concurrents sur un marché. Les barrières structurelles sont **dues aux caractéristiques du marché**. Elles sont liées aux conditions de production (existence d'économies d'échelles ou de réglementations).

Lorsqu'il existe des **économies d'échelle**, les entreprises en place disposent d'un avantage : leur coût unitaire de production diminue lorsque la production augmente. Leur rentabilité est donc plus forte que celle de potentiels concurrents qui ne peuvent d'emblée réaliser un volume de production suffisant. En présence de fortes économies d'échelle, il peut ne subsister qu'une seule entreprise rentable : un **monopole dit « naturel »**.

Mot clé

Lorsque la production augmente, les coûts fixes n'augmentent pas, ce qui entraîne une diminution du coût unitaire de production. On observe ces **économies d'échelle** dans des activités qui nécessitent d'importants coûts fixes (transport ferroviaire, aéronautique...).

Les **barrières réglementaires** sont des barrières légales s'imposant aux entreprises. Il s'agit parfois de normes techniques coûteuses à mettre en place ou de règles d'implantation (ex. : nombre limité de taxis à Paris). Les **monopoles institutionnels ou légaux** résultent d'une volonté de l'État d'interdire l'entrée d'un concurrent sur le marché.

II Des barrières stratégiques

Les barrières stratégiques sont **créées par les entreprises** elles-mêmes afin de dissuader d'éventuels concurrents.

Les entreprises réalisent des dépenses de recherche et développement afin d'innover. Elles peuvent alors déposer des **brevets**. Ces barrières juridiques leur confèrent une situation temporaire de quasi-monopole en empêchant la concurrence d'exploiter leurs innovations. On parle de **monopole d'innovation**.

■ Les **stratégies de prix** sont aussi utilisées. En vendant à bas prix, l'entreprise ou les entreprises (dans le cadre d'une entente ► **FICHE 7**) peuvent rendre impossible l'accès au marché à de nouveaux concurrents. On parle de « guerre des prix » ou de « prix prédateurs ».

III Une information imparfaite

■ L'information est dite **imparfaite** quand les agents économiques ne disposent pas rapidement et sans coût de toutes les **informations** sur les prix, les quantités et la qualité des produits sur un marché. Ils ne sont pas non plus capables de prévoir les comportements des autres agents.

■ Si les consommateurs ne sont pas suffisamment informés sur la qualité des nouveaux produits sur un marché, ils préféreront se diriger vers les produits connus dans lesquels ils ont confiance. C'est un **avantage pour les entreprises déjà implantées** sur le marché et une barrière à l'entrée de nouveaux concurrents.

■ Les entreprises souhaitant entrer sur un marché ne disposent pas de suffisamment d'information sur la **capacité de réaction** des entreprises déjà en place. Elles peuvent alors renoncer à entrer sur le marché de peur de ne pouvoir y faire face.

Mot clé

La **capacité de réaction** des entreprises désigne leur capacité à mener une guerre des prix ou à inonder le marché de leurs produits en réponse à l'arrivée d'un nouveau concurrent.



L'ESSENTIEL

Les origines du pouvoir de marché

Des barrières structurelles :
caractéristiques du marché
(économie d'échelle, réglementations)

Des barrières stratégiques :
créées par les entreprises (monopole d'innovation, stratégies de prix)

Une information imparfaite :
prix, quantités, qualité
(capacité de réaction)

Les stratégies des entreprises sont des actions qui visent à étendre leur pouvoir de marché et à dissuader de potentiels concurrents. Dans un oligopole, les entreprises peuvent choisir de s'entendre ou de s'affronter. Le monopole cherche à accroître son profit tout en maintenant sa position.

I Les entreprises ont parfois intérêt à s'entendre

■ Sur un marché oligopolistique, les entreprises peuvent avoir intérêt à former des ententes plutôt qu'à s'affronter. En s'entendant sur les prix, en se répartissant le marché ou encore en fixant des quotas, elles **réduisent la concurrence** et peuvent **augmenter leurs profits**.

■ Elles peuvent aussi choisir de s'allier en fusionnant. Deux entreprises se réunissent alors pour en former une nouvelle. On parle de **fusion-acquisition**. Cette stratégie de concentration permet d'augmenter la taille des entreprises, de les rendre plus efficaces et rentables. Elles étendent leur pouvoir de marché.

■ Mais la coopération peut être risquée : pour qu'elle soit bénéfique, il faut que toutes les entreprises concernées « jouent le jeu ». La **théorie des jeux** montre que si les entreprises ne sont pas certaines de pouvoir anticiper la réaction des autres, elles peuvent choisir de ne pas coopérer. La coopération serait la meilleure solution, mais ce n'est pas forcément la solution choisie.

Mot clé

La **théorie des jeux** permet d'analyser le comportement d'agents rationnels qui doivent prendre des décisions stratégiques. Les agents sont en interaction : le comportement des uns dépend du comportement attendu des autres.

II Les entreprises choisissent souvent de s'affronter

■ Les entreprises peuvent choisir de s'affronter en jouant sur les prix ou la nature des produits afin de gagner des parts de marché.

■ Elles développent des stratégies de **prix prédateur**. En fixant temporairement leurs prix à un niveau inférieur à leur coût de production, elles espèrent faire disparaître les concurrents. Elles subissent dans un premier temps des pertes qui seront compensées par la suite.

Elles mènent des stratégies de **différenciation**. En dotant leurs produits de caractéristiques objectives ou subjectives originales, elles cherchent à se démarquer de la concurrence. Elles multiplient alors les dépenses de recherche et développement et de publicité. Elles déposent de nombreux brevets. ► **FICHE 5**

III Les stratégies des monopoles

En situation de monopole, une entreprise maximise son profit pour un **prix supérieur au prix d'équilibre** sur un marché concurrentiel. Elle est cependant contrainte de fixer son prix en tenant compte de l'**élasticité-prix de la demande** afin de ne pas entraîner une trop forte diminution des quantités demandées.

Le monopole peut chercher à accroître son profit en se rapprochant au plus près de la disposition à payer de chaque catégorie de consommateur. Pour cela, il pratique une stratégie de **discrimination par les prix** : il propose des prix différents en fonction des types de clientèle (ex. : tarifs différenciés proposés par la SNCF).

La discrimination est parfaite si l'entreprise parvient à faire payer à chaque consommateur le prix maximum qu'il était prêt à payer (son **prix de réserve**). Le monopole maximise alors son profit et capte la totalité du surplus du consommateur. Cette stratégie peut être bénéfique à certains consommateurs évincés jusque-là du marché car leur prix de réserve était inférieur au prix de marché.

Mot clé

L'**élasticité-prix de la demande** désigne la sensibilité de la demande à la variation des prix. Plus cette élasticité est faible, plus le monopole accroîtra son profit : les consommateurs réagiront peu à un prix plus élevé.



L'ESSENTIEL

Les stratégies des entreprises

► **L'entente** : réduire la concurrence pour augmenter les profits (fusion-acquisition, coopération)

► **L'affrontement** : gagner des parts de marché (prix prédateur, différenciation)

► **Les stratégies de monopole** :
► fixation du prix en fonction de l'élasticité-prix de la demande
► discrimination par les prix

L'intervention des pouvoirs publics pour réguler la concurrence

8

OK

Les pouvoirs publics interviennent de manière à éliminer tout comportement susceptible de limiter la concurrence.

I Pourquoi les pouvoirs publics interviennent-ils ?

- Sur un marché imparfaitement concurrentiel, les entreprises ont le pouvoir de fixer les prix et cherchent à limiter l'entrée de nouveaux concurrents. Les **consommateurs** sont alors **pénalisés** car les prix sont élevés et leur choix réduit.
- Ainsi, l'absence de concurrence remet en cause la capacité du marché à garantir une **allocation optimale des ressources**. **FICHE 4** Les mécanismes de marché qui permettent la sélection des entreprises efficaces et qui les poussent à innover sont remis en cause. L'augmentation du prix qui en résulte permet aux entreprises de capter une partie du surplus du consommateur.
- Les pouvoirs publics, au niveau national et européen, interviennent pour garantir une **concurrence juste et équitable**, bénéfique à tous.

II Quels sont leurs domaines d'action ?

- Les pouvoirs publics luttent contre les **abus de position dominante**. Une entreprise en position dominante n'a pas le droit d'abuser de cette position pour affecter la concurrence au détriment des consommateurs (par exemple en pratiquant des ventes liées), de ses fournisseurs (à qui elle peut imposer des conditions d'achat défavorables) ou de ses concurrents (pratique de prix prédateurs).
- Ils luttent contre les **cartels** (entente de producteurs pour contrôler un marché). Le droit de la concurrence interdit les ententes anticoncurrentielles qui visent à accroître le profit de leurs membres au détriment des consommateurs et des entreprises concurrentes. Ces pratiques sont difficiles à détecter car menées en secret. Certaines ententes sont néanmoins autorisées si elles favorisent le progrès technique et bénéficient au consommateur.
- Ils contrôlent les **opérations de concentration**. Lorsque les entreprises fusionnent, leur taille augmente et leur nombre diminue. Ces opérations ne sont autorisées que si elles ne se traduisent pas par une trop forte diminution du degré de concurrence sur le marché.

III Quels moyens utilisent-ils ?

■ La **Commission européenne**, mais aussi, au niveau national, la **DGCCRF** (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et l'**Autorité de la concurrence** veillent au respect du droit de la concurrence.

■ En cas d'abus de position dominante ou d'entente illégale, les entreprises subissent des **sanctions financières**. Ces **amendes** doivent être suffisamment élevées pour être dissuasives mais ne peuvent dépasser 10 % du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise. Ainsi, Google a été condamné en juillet 2018 par la Commission européenne à une amende record de 4,34 milliards d'euros pour pratique anticoncurrentielle. Aux États-Unis, ces amendes peuvent s'accompagner de peines de prison.

■ Pour faciliter la détection des ententes, les autorités de la concurrence ont mis en place des **politiques de clémence** : les entreprises qui participent à une entente et qui la dénoncent échappent aux sanctions financières. C'est un outil efficace pour mettre fin aux ententes.

Chiffres clés

Le montant des **amendes** augmente d'année en année : en 2017, le record, déjà détenu par Google, s'élevait à 2,4 milliards d'euros. En 2016, il était d'un milliard d'euros pour l'entreprise Intel.



L'ESSENTIEL

L'intervention des pouvoirs publics

Les raisons

- ▶ éviter que les consommateurs soient pénalisés
- ▶ garantir une allocation optimale des ressources
- ▶ garantir une concurrence juste et équitable

Les domaines d'action

- ▶ abus de position dominante
- ▶ cartels
- ▶ opérations de concentration

Les moyens

- ▶ sanctions financières
- ▶ politiques de clémence

Les externalités sont une défaillance du marché car elles ne font pas l'objet de transactions économiques. Ainsi, les externalités négatives ont des effets sur le marché et un coût difficile à mesurer.

I Les externalités

1 La notion d'externalités

On définit les externalités comme les effets de l'action d'un agent économique sur le **bien-être** d'autres agents non pris en compte par le marché.

Ces effets peuvent être positifs (externalités positives) lorsque ces externalités améliorent le bien-être d'un agent ou négatifs (externalités négatives) si le bien-être de l'agent s'en trouve diminué.

Mot clé

En économie, le **bien-être** mesure la satisfaction d'un individu ou d'une collectivité.

2 Exemples d'externalités négatives

La **pollution** est un exemple d'externalité négative : son coût est supporté par les communautés qu'elle touche, non par le pollueur.

On distingue plusieurs types de pollution. La pollution atmosphérique est liée au rejet de substances nocives dans l'air. La pollution de l'eau a des conséquences sur la faune, la flore et la qualité de l'eau. La pollution des sols est liée à l'utilisation d'engrais et de pesticides.

La **consommation de certains produits** (tabac, alcool) peut être considérée comme une forme d'externalité négative.

II Les effets des externalités négatives

1 Externalités négatives et marché

L'existence d'externalités négatives constitue une défaillance du marché car **le prix de marché ne constitue plus une information parfaite** pour les agents économiques, le coût de la production étant sous-estimé et le profit surestimé. Dès lors, l'équilibre de marché n'est plus optimal.

■ Dans une optique libérale, il est possible de réguler les externalités négatives par le marché. C'est le cas avec la création du **marché de quotas d'émission** de gaz à effet de serre (GES).

Mot clé

Sur le **marché de quotas d'émission** de gaz à effet de serre, les entreprises s'échangent des droits d'émission de GES.

2 Les coûts des externalités négatives

■ Les externalités négatives font apparaître deux types de coûts : les **coûts individuels** et les **coûts externes** ; la somme de ces deux coûts est le coût social. Par exemple, le coût social de la pollution due aux transports comprend le coût privé supporté par l'utilisateur du transport et le coût externe (pollution, accidents, etc.).

■ Il est difficile de mesurer le **coût social** des externalités négatives car le prix de marché ne permet pas de le faire. Cependant, pour la pollution, on peut estimer deux types de coûts : les coûts externes et l'impact sur les finances publiques.

■ Les **coûts externes** incluent les décès prématurés, les pertes de qualité de vie et les pertes de production. Les effets sur les finances publiques mesurent le coût des soins des malades, le coût des recherches publiques et de la prévention, et les économies attendues du fait du non-versement des retraites des personnes décédées. Cependant, les méthodes de mesure de ces coûts sont diverses et sujettes à débat.



L'ESSENTIEL

Les externalités

Définition :

Effets de l'action d'un agent économique sur le bien-être d'autres agents, ces effets n'étant pas pris en compte par le marché

Deux catégories :

- externalités positives : amélioration du bien-être d'un agent
- externalités négatives : diminution du bien-être d'un agent (ex. : pollution)

Dans une économie de marché, tous les biens produits ne peuvent être échangés sur le marché. C'est le cas des biens collectifs et des biens communs, dont les caractéristiques constituent des défaillances du marché.

I Les biens collectifs

1 Les biens collectifs s'opposent aux biens privés

● L'économiste américain Paul Samuelson (1915-2009) distingue les biens selon deux critères : l'**exclusion** et la **rivalité**. L'utilisation de ces deux critères, reprise et complétée par d'autres économistes, permet de distinguer les différents types de biens. Ainsi, les biens privés sont excluables et rivaux.

● Selon la définition la plus courante, les biens collectifs sont des biens, mais également des services, qui bénéficient à tous. La consommation d'un tel type de bien par un individu n'empêche pas la consommation par un autre individu (**non-rivalité**), et personne ne peut être exclu de ce bien (**non-exclusion**). On peut prendre comme exemples la Défense nationale ou l'éclairage public.

2 Les biens collectifs, une défaillance du marché

● Un bien collectif est un bien **non divisible** : la quantité disponible de ce bien est entièrement consommée par chacun des consommateurs et un consommateur supplémentaire n'implique pas un coût supplémentaire : le **coût marginal** du bien collectif est nul.

Mot clé

Le **coût marginal** est le coût supplémentaire induit par la production d'une unité supplémentaire d'un produit.

● Aucun consommateur d'un bien collectif ne peut être exclu. Ce principe d'indivisibilité d'usage implique qu'il n'y a **pas de compétition entre les consommateurs** pour utiliser le bien.

● L'indivisibilité d'usage d'un bien collectif n'oblige pas les consommateurs à révéler leurs préférences pour offrir un prix. Cette situation incite les consommateurs à adopter un comportement de « **passager clandestin** » car les agents économiques cherchent à bénéficier du bien collectif sans contribuer à leur financement.

II Les biens communs

1 Les caractéristiques des biens communs

■ Un bien commun est **rival**, contrairement à un bien collectif, mais **non excluable**, à la différence d'un bien privé. Ainsi, les ressources naturelles telles que les ressources halieutiques (ressources vivantes des milieux aquatiques) sont des biens communs : chacun peut les utiliser (non-exclusion) mais leur consommation exclut d'autres consommateurs potentiels (rivalité).

■ La notion de « bien commun » dépasse l'analyse économique. En effet, on parle de « commun » lorsqu'on s'intéresse à la façon d'utiliser une ressource et à la manière de la gérer par une communauté. Ainsi, la notion de « commun » est aussi **politique** qu'économique. C'est le cas de l'habitat participatif.

2 Les biens communs et le marché

■ En 1968, le biologiste américain Garrett Hardin (1915-2003) publie un article dans lequel il décrit un mécanisme social et écologique qu'il nomme la « **tragédie des communs** ». Selon lui, un bien commun disparaît du fait de sa non excluabilité, sauf s'il est géré par l'État comme un bien collectif ou s'il est privatisé et régulé par le marché.

■ La politologue Elinor Ostrom (1933-2012, prix Nobel d'économie en 2009) remet en cause les conclusions de Garrett Hardin. En analysant de nombreuses expériences dans le monde, elle montre que la surexploitation des biens communs peut être évitée **si les utilisateurs s'organisent** pour les gérer.



L'ESSENTIEL

Les biens collectifs



- biens et services bénéficiant à tous : non rivaux et non excluables
- défaillance du marché (bien non divisible, pas de compétition)

Les biens communs



- biens rivaux et non excluables (ex. : ressources naturelles)
- possibilité d'éviter la surexploitation des biens communs par une gestion organisée (Elinor Ostrom)

Sur le marché, le vendeur ou l'acheteur peut avoir une meilleure information dont il tire profit. On parle d'asymétrie d'information. Celle-ci se présente sous la forme de la sélection adverse ou de l'aléa moral.

I La sélection adverse

1 La notion de sélection adverse : le cas des voitures d'occasion

Il y a sélection adverse (ou antisélection) sur un marché lorsque l'asymétrie d'information conduit à **éliminer les produits de meilleure qualité**. L'acheteur ne connaît pas bien la qualité du produit qu'il veut acquérir et il peut ne pas l'acheter s'il considère que le **prix** n'est pas un bon indicateur de la qualité du produit.

Mot clé

Le **prix** de marché est, en principe, un indicateur de qualité des produits échangés. Un prix élevé signifie que le produit vendu est de bonne qualité (et inversement).

Pour illustrer le phénomène de sélection adverse, l'économiste George Akerlof prend l'exemple du marché des voitures d'occasion. L'acheteur peut **douter de la qualité** de la voiture vendue. Si le prix est trop élevé, il s'abstiendra, même si l'automobile est de bonne qualité. Dès lors, sur le marché, le prix moyen est trop faible pour inciter les vendeurs de voitures de bonne qualité à vendre leur bien.

2 La sélection adverse et l'équilibre de marché

La situation de sélection adverse existe sur de nombreux marchés. Ceux-ci ne peuvent parvenir à un équilibre de marché satisfaisant car les « mauvais produits chassent les bons », incitant ainsi les acheteurs à se retirer du marché. Dès lors, le fonctionnement du marché conduit à une **situation inefficace**, ou même à la **disparition du marché**.

Pour répondre à la sélection adverse, le vendeur et l'acheteur peuvent instaurer des moyens pour **rétablir la confiance** entre eux. Par exemple, le vendeur propose des garanties à l'acheteur, comme le service après-vente. Quant à l'acheteur, il peut s'informer, à partir de données observables, sur le produit vendu ou l'entreprise.

II L'aléa moral

1 La notion d'aléa moral : le cas de l'assurance

● L'aléa moral (ou hasard moral) est la situation d'un agent économique qui, sur le marché, prend un **risque** inconsidéré car il est **certain d'être couvert** contre ce risque. L'aléa moral se distingue de la sélection adverse car, au moment de l'échange, il n'y a pas d'asymétrie d'information.

● L'aléa moral est d'abord apparu dans le domaine des **assurances** : un assuré pouvait augmenter sa **prise de risque** puisqu'il n'allait plus supporter entièrement les conséquences négatives de son comportement (comme l'assuré ne paie pas en cas de problème, il augmente sa prise de risque).

2 Aléa moral et marché

● Dans le cas de l'assurance, l'assureur ne peut contrôler les comportements des assurés, ce qui a pour effet d'**accroître le prix de l'assurance**. Celui-ci ne permet pas une situation d'équilibre optimale. Dans les cas extrêmes, l'aléa moral peut entraîner la disparition du marché.

● L'aléa moral a joué un rôle central dans la **crise financière de 2008**. Aux États-Unis, les grandes banques ont pris des risques importants en accordant des prêts, dits « *subprimes* », à des ménages aux revenus peu élevés. Cette prise de risque des banques a été encouragée par le principe du « **too big to fail** » : jouant un rôle essentiel dans l'économie, elles étaient à peu près assurées d'être secourues par l'État si elles se retrouvaient au bord de la faillite.



L'ESSENTIEL

L'asymétrie
d'information

La sélection adverse

- ▶ élimination des produits de meilleure qualité
- ▶ déséquilibre voire disparition du marché
- ▶ solution : rétablir la confiance (garanties, SAV)

L'aléa moral

- ▶ définition : prise de risque d'un agent économique sur le marché
- ▶ effet : augmentation du prix des assurances

Les pouvoirs publics sont les institutions chargées de l'administration d'un État ou de collectivités locales. Ils interviennent pour faire face aux défaillances du marché principalement en internalisant les externalités et en fournissant des biens collectifs.

I L'internalisation des externalités

1 La réglementation

- En présence d'externalités, notamment d'externalités négatives, l'État peut intervenir pour lutter contre leurs effets négatifs. Dans ce cas, l'État a une fonction d'**allocation des ressources**. ► FICHE 4
- Afin de réduire les externalités négatives, les pouvoirs publics peuvent édicter des **règles** et définir les **sanctions** pour les faire respecter. C'est dans le cadre réglementaire que l'on a interdit les gaz CFC dans les produits aérosols et limité les émissions de CO₂ pour les automobiles.
- La réglementation peut **améliorer l'information** des agents économiques en cas d'asymétrie d'information. C'est le cas pour les différentes réglementations concernant la comptabilité ou les obligations de certification (par exemple les labels « agriculture biologique »).

2 La taxation

- La taxation représente une mesure fiscale qui a pour conséquence d'accroître le prix des produits polluants. La taxation renvoie au principe du pollueur-payeur permettant d'**internaliser l'externalité négative** que constitue la pollution.
- La **taxe carbone** répond à la logique du pollueur-payeur. C'est une taxe ajoutée au prix de vente de produits ou de services émettant des gaz à effet de serre comme le dioxyde carbone (CO₂). Elle touche les carburants fossiles (essence, gazole, gaz, charbon) et les activités qui les utilisent.
- Le **bonus-malus écologique** s'applique aux achats de véhicules. Les acheteurs de voitures polluantes subissent une taxe (malus) renchérissant le coût de l'automobile.

Mot clé

Depuis la loi de 2014, la **taxe carbone** est appelée « contribution climat énergie » (CCE).

II La fourniture de biens collectifs

1 La production de biens et services

- Les biens collectifs sont à l'origine d'**externalités positives** : leur production a pour effet d'accroître le bien-être social. Le marché ne pouvant assurer un équilibre optimal dans la production de biens collectifs, c'est l'État qui prend en charge la production de ces biens.
- L'essentiel de la production de l'État concerne des **services non marchands**. Ces services sont gratuits (école), ou vendus à un prix inférieur à la moitié du coût de production (une crèche municipale par exemple).
- L'État dispose d'un pouvoir de contrainte et peut financer la production de biens collectifs par l'**impôt**, plutôt que par les prix.

2 Les partenariats public-privé (PPP)

- Le PPP est un mode de financement dans lequel une **autorité publique** (État, collectivités locales) fait appel à des **prestataires privés** pour financer et gérer un équipement qui assure un service public. Les PPP se sont multipliés au cours des années car ils permettent à des collectivités locales et à un État de plus en plus endettés de continuer à assumer des investissements et de nouvelles compétences, en les déléguant en pratique au privé.
- Si les gros investissements publics sont transférés au secteur privé sans que les collectivités voient leur endettement augmenter, celles-ci doivent pendant plusieurs années régler un **loyer** ou des frais à leur partenaire privé. Finalement, le coût total de l'investissement peut s'avérer plus élevé pour les collectivités publiques.



L'ESSENTIEL

L'intervention
des pouvoirs publics
face aux défaillances
du marché

L'internalisation des externalités

- fonction d'allocation des ressources de l'État
- moyens : règles, sanctions, information, taxation (taxe carbone)

La fourniture de biens collectifs

- production de biens et services (impôts)
 - externalités positives
- partenariats publics-privés (PPP)

Les marchés

1 La concurrence pure et parfaite

► FICHES 1 À 4

1. Les échanges marchands sont caractérisés par...

- ☐ a. le respect des droits de propriété.
- ☐ b. l'intervention de l'État.
- ☐ c. une rencontre physique entre le vendeur et l'acheteur.

2. Dans le modèle de marché concurrentiel, les agents économiques sont...

- ☐ a. faiseurs de prix. ☐ b. preneurs de prix.
- ☐ c. ni l'un ni l'autre.

2 La concurrence imparfaite

► FICHES 5 À 8

1. La structure de marché la plus fréquente est...

- ☐ a. le monopole. ☐ b. la concurrence pure et parfaite.
- ☐ c. l'oligopole.

2. Pourquoi les ententes sont-elles interdites ?

- ☐ a. Elles faussent le jeu de la concurrence.
- ☐ b. Elles sont néfastes pour les consommateurs.
- ☐ c. Elles agissent en secret.

3 Les défaillances du marché

► FICHES 9 À 12

1. Le coût social d'une externalité négative est égal...

- ☐ a. au coût individuel de cette externalité.
- ☐ b. au coût externe de cette externalité.
- ☐ c. à la somme du coût individuel et du coût externe.

2. Quel est le principal effet de la sélection adverse ?

- ☐ a. Elle entraîne la disparition des produits de bonne qualité.
- ☐ b. Elle entraîne la disparition des produits de mauvaise qualité.
- ☐ c. Elle peut avoir pour conséquence la disparition du marché.

1 La concurrence pure et parfaite

1. Réponses a et b.

Le marché est une institution et implique la mise en place de règles. Un marché n'est pas nécessairement un lieu de rencontres physiques.

2. Réponse b.

Dans le modèle de concurrence pure et parfaite, aucun agent n'est en mesure d'influencer la fixation du prix. Tous les agents sont « preneurs de prix » (ou « price taker »).

2 La concurrence imparfaite

1. Réponse c.

La plupart des marchés se caractérisent par la présence d'une multitude de demandeurs et de quelques offreurs.

2. Réponses a et b.

L'existence d'ententes crée des barrières à l'entrée pour de nouveaux concurrents et se traduit par une hausse des prix pour les consommateurs.

3 Les défaillances du marché

1. Réponse c.

Le coût social d'une externalité négative comprend la baisse du bien-être des personnes (coût individuel) et le coût externe pour les autres membres de la société.

2. Réponses a et c.

Dans la sélection adverse, le prix n'est pas un indicateur de qualité du produit : « les mauvais produits chassent les bons » et le marché peut disparaître.

À noter

Au contraire de la sélection adverse, il n'y a pas d'asymétrie d'information pour l'aléa moral.

Les marchés

___ 1 ___

Quels sont les quatre principaux marchés ?

► FICHE 1

___ 2 ___

Citez les conditions d'une concurrence pure et parfaite sur un marché.

► FICHE 1

___ 3 ___

Présentez la loi de l'offre et la loi de la demande.

► FICHE 2

___ 4 ___

Quelles conditions de la CPP sont remises en cause en situation de concurrence imparfaite ?

► FICHE 5

___ 5 ___

Pourquoi le monopole élabore-t-il une stratégie de discrimination par les prix ?

► FICHE 5

___ 6 ___

Pourquoi les pouvoirs publics interviennent-ils pour réguler la concurrence ?

► FICHE 8

___ 7 ___

Qu'est-ce qu'une externalité ?

► FICHE 9

___ 8 ___

Quelle distinction peut-on faire entre biens communs et biens collectifs ?

► FICHE 10

RÉPONSES

Efforcez-vous de répondre aux questions par vous-même avant de consulter les réponses, puis révisez régulièrement pour bien mémoriser.

_____ 2 _____

Cinq conditions :

1. l'atonicité
2. l'homogénéité des produits
3. la transparence de l'information
4. la libre entrée ou sortie du marché
5. la libre circulation des facteurs de production.

_____ 1 _____

Les 4 principaux marchés :

- le marché des biens et services
- le marché du travail
- le marché des capitaux
- le marché des changes.

_____ 4 _____

Conditions de la CPP remises en cause : l'atonicité, l'homogénéité des produits et l'information parfaite ne sont plus des conditions remplies en concurrence imparfaite.

_____ 3 _____

Selon la **loi de l'offre**, lorsque le prix d'un bien augmente, la quantité offerte augmente. Selon la **loi de la demande**, lorsque le prix d'un bien augmente, la quantité demandée diminue.

_____ 6 _____

L'absence de concurrence conduit à une augmentation du prix et à une réduction du choix. Les **pouvoirs publics** agissent pour protéger les consommateurs et permettre une allocation optimale des ressources.

_____ 5 _____

Le **monopole** cherche à capter le surplus du consommateur en proposant à chaque catégorie de client un prix qui correspond à son prix de réserve. Il peut ainsi augmenter son profit.

_____ 8 _____

Les **biens collectifs** sont non rivaux et non excluables.

_____ 7 _____

Externalité : effet de l'action d'un agent économique sur le bien-être d'autres agents non pris en compte par le marché.

Qu'est-ce que le financement de l'économie ?

15

☐ OK

Les opérations économiques nécessitent un financement. Le financement de l'économie désigne donc l'action de mettre à la disposition des agents économiques les ressources nécessaires à leur réalisation.

I Le financement des agents économiques

1 Les besoins de financement des agents économiques

■ Certains agents économiques ne disposent pas des ressources financières suffisantes pour financer leurs projets.

■ On dit alors qu'ils ont un besoin de financement : le montant de leur épargne ne suffit pas à financer leur **investissement**. Ce besoin de financement correspond donc à la **différence entre le montant de l'épargne et le montant des investissements** envisagés.

Mot clé

Pour les entreprises, l'**investissement** désigne l'achat de biens de production (machines, ordinateurs, bâtiments...). Pour les ménages, il s'agit de l'achat d'un logement.

■ Au niveau macroéconomique, les **sociétés non financières** (entreprises) ont un besoin de financement : le montant de l'épargne brute des entreprises résidentes ne couvre pas le montant de leurs investissements. L'**État** est également généralement en besoin de financement.

2 Les capacités de financement des agents économiques

■ Certains agents économiques disposent d'une **épargne excédentaire** : le montant de leur épargne dépasse celui de leurs investissements. Cette capacité de financement va être mise à la disposition d'autres agents économiques.

■ Au niveau macroéconomique, ce sont les **ménages** et les **sociétés financières** (banques, assurances) qui disposent généralement d'une capacité de financement.

■ La somme des besoins et capacités de financement des différents secteurs institutionnels permet de déterminer le besoin ou la capacité de financement de la nation. Si la nation a un besoin de financement, cela signifie que l'**épargne nationale** ne couvre pas les besoins de financement des agents résidents. Il faut faire appel à l'**épargne étrangère** pour couvrir ce besoin.

II Le système financier

1 Le financement de l'économie

- Le système financier désigne l'ensemble des institutions et des activités financières qui contribuent à la création et aux échanges de capitaux. Il assure la **rencontre** entre des agents à besoin de financement et des agents à capacité de financement.
- Il vise à la fois à collecter l'épargne disponible et à transférer les ressources vers les agents à besoin de financement. Il favorise la circulation de l'information pour permettre une bonne allocation des capitaux financiers. Il est également à l'origine de la création monétaire.

2 Les acteurs et l'organisation du système financier

- Le système financier repose à la fois sur les **banques**, qui créent la monnaie et collectent l'épargne pour ensuite accorder des crédits, et sur les **marchés financiers**, qui permettent une rencontre directe entre les agents à besoin et à capacité de financement. Il est régulé par les **pouvoirs publics**, qui surveillent et fixent des règles encadrant les activités financières.

Mot clé

On distingue des **banques de dépôt**, qui collectent l'épargne de leurs clients pour la prêter à d'autres, et des **banques d'affaires**, qui interviennent auprès des entreprises pour les aider à se financer sur les marchés financiers.

- La globalisation financière a permis l'apparition d'un **système financier mondial** où les capitaux sont libres de circuler entre les différentes places et les différents agents.



L'ESSENTIEL

Le financement
des agents
économiques

- **besoins de financement** :
différence entre le montant de l'épargne et celui de l'investissement
- **capacités de financement** :
épargne excédentaire (ménages, sociétés financières)

- **le système financier** :
institutions et activités financières contribuant à la création et aux échanges de capitaux
- **ses acteurs** :
banques et marchés financiers

Différentes possibilités s'offrent aux entreprises et aux ménages pour financer leurs activités.

I Le financement interne ou autofinancement

1 Les capacités de financement des ménages

Les ménages disposent de différents types de revenus : des **revenus primaires** (revenus du travail et du capital) et des **revenus de transfert** (prestations sociales). Lorsqu'on additionne ces revenus et que l'on en soustrait les prélèvements obligatoires (impôts et taxes) effectués par les administrations publiques, on obtient leur **revenu disponible**.

Ce revenu disponible est destiné en partie à la **consommation**. La part de ce revenu qui n'est pas consommée est consacrée à l'**épargne**. Cette épargne va leur servir à financer leurs investissements (achat de logement). Si le montant de leur épargne est au moins égal au montant de leur investissement, alors les ménages peuvent **s'autofinancer**.

Mot clé

Le **taux d'épargne** des ménages correspond au rapport entre l'épargne et le revenu disponible. Il est d'autant plus important que le revenu est élevé.

2 Les capacités de financement des entreprises

On mesure la richesse créée par les entreprises à l'aide de la **valeur ajoutée** (VA). Cette VA est en partie reversée aux salariés (salaires) et fait l'objet de prélèvements par l'État (impôts).

L'entreprise dégage un **excédent brut d'exploitation** (EBE) qui correspond à son bénéfice. Celui-ci est en partie reversé aux actionnaires (dividendes) et aux banques (intérêts) qui ont participé au financement de l'entreprise. Le bénéfice non distribué (épargne brute) va permettre de financer les investissements, c'est-à-dire de s'autofinancer. On parle d'un **financement sur fonds propres**.

L'**autofinancement** de l'entreprise dépend donc de sa capacité à dégager des bénéfices. On peut ainsi mettre en relation son **taux de marge** (part de l'EBE dans la VA) et son **taux d'autofinancement** (part de l'épargne brute dans la FBCF).

II Le financement externe, indirect ou direct

1 Le financement externe indirect

- Les agents qui ne peuvent pas s'autofinancer doivent recourir à un financement externe, c'est-à-dire faire appel à l'**épargne d'autres agents**.
- Ils peuvent recourir au **crédit bancaire**. Les banques jouent alors le rôle d'**intermédiaire** en collectant l'épargne des agents à capacité de financement et en accordant des crédits aux agents à besoin de financement. On parle de financement externe indirect ou intermédié.
- Ce mode de financement génère un endettement et a un coût : le **taux d'intérêt**. Il concerne en particulier les ménages et les petites et moyennes entreprises.

2 Le financement externe direct

- Les agents économiques peuvent également se financer sur le marché des capitaux. Ils rencontrent alors directement les agents à capacité de financement, **sans intermédiaire** : on parle de financement externe direct. Le marché des capitaux permet la confrontation de l'offre et de la demande de financement.
- Les agents à besoin de financement émettent des **titres financiers** qui sont achetés par des agents à capacité de financement. Tous les agents économiques n'ont pas accès à ce mode de financement, qui concerne plus particulièrement les grandes entreprises.

Mot clé

Les **titres financiers** peuvent être des actions ou des obligations, certifiant un droit de propriété ou une créance.



L'ESSENTIEL

Les différents modes de financement de l'activité économique

Financement interne ou autofinancement

- menages : grâce à l'épargne
- entreprises : grâce aux bénéfices non distribués

Financement externe

- indirect : recours au crédit bancaire (taux d'intérêt)
- direct : recours au marché des capitaux (émission de titres financiers)

Le financement sur le marché des capitaux

17

OK

Il existe plusieurs types de financement externe direct sur le marché des capitaux, qui assurent la rencontre des agents à besoin et à capacité de financement.

I Le financement externe sur le marché monétaire

Le marché monétaire est un compartiment du marché des capitaux qui assure le **financement à court et moyen terme** (de 24 heures à 7 ans). Il est constitué du marché interbancaire, réservé aux banques pour leurs opérations de refinancement, et du marché des titres de créances négociables, ouvert à tous les agents.

Sur ce marché s'échangent des **billets de trésorerie** émis par les entreprises à besoin de financement, mais aussi des **bons du trésor** émis par les États qui doivent financer leur déficit budgétaire. Ces titres sont achetés par des agents à capacité de financement, qui contribuent ainsi au financement de l'économie.

II Le financement externe sur le marché financier

1 Un financement de long terme

Mot clé

Le **marché secondaire** désigne ce que l'on appelle couramment « la Bourse ».

Le marché financier est un autre compartiment du marché des capitaux qui assure le **financement à long terme** (plus de 7 ans). On peut distinguer un **marché primaire**, sur lequel sont émis les nouveaux titres financiers, et un **marché secondaire**, sur lequel sont revendus les titres déjà émis.

C'est le marché primaire qui contribue au financement de l'économie. Le marché secondaire assure la liquidité du marché primaire car il assure aux investisseurs qu'ils pourront revendre leurs titres.

2 L'émission de titres financiers

Les entreprises constituées en société anonyme (SA) peuvent émettre des **actions**. Les actions représentent des **titres de propriété** du capital de l'entreprise. Leurs acheteurs deviennent **actionnaires**, c'est-à-dire propriétaires d'une partie du capital de l'entreprise, et pourront prétendre à des **dividendes**, qui représentent une part des bénéfices de l'entreprise. Pour l'entreprise émettrice, c'est un **financement sur fonds propres** : son capital s'accroît, sans endettement.

■ Les titres émis peuvent aussi être des **obligations**. Ce sont des **titres de dette** émis par les entreprises ou les États qui ont besoin de se financer. Les acheteurs deviennent leurs créanciers pour la durée de l'obligation. Ils ont le droit de toucher un **intérêt** fixe qui est la contrepartie du prêt accordé. Ce financement suscite donc un **endettement**.

III Le développement du marché des capitaux

■ Depuis les années 1980, on assiste à un développement de la finance de marché au détriment du financement par crédit bancaire.

On parle du passage d'une économie d'endettement à une **économie de marchés financiers**.

■ Ce développement a été permis par une **libéralisation** de ces marchés, qui les a rendus plus accessibles et plus souples. La globalisation financière permet un accès facilité aux capitaux étrangers.

■ La globalisation s'accompagne d'un mouvement de **désintermédiation**, c'est-à-dire d'un recul de l'activité bancaire traditionnelle (octroi de crédits). Cependant, la place des banques dans le financement de l'économie reste importante puisque toutes les entreprises n'ont pas accès au marché des capitaux. De plus, les banques sont devenues des acteurs majeurs des marchés financiers.

Mot clé

La **libéralisation** signifie que les marchés financiers ont été décloisonnés pour effacer les frontières entre les différents marchés, et déréglementés, c'est-à-dire moins encadrés.

L'ESSENTIEL

Le financement
sur le marché
des capitaux

**Financement externe
sur le marché monétaire**

■ émission de titres de créances
(bons du trésor)

**Financement externe
sur le marché financier**

■ émission de titres de propriété (actions)
et de titres de dettes (obligations)

Développement du marché des capitaux

■ désintermédiation
→ économie de marchés financiers

Le rôle du crédit bancaire et des taux d'intérêt

18

☐ OK

Le financement externe indirect reste un mode de financement primordial pour l'économie. Il suscite un endettement et a un prix : le taux d'intérêt. Il peut représenter un risque pour le créancier.

I Le financement par crédit bancaire

1 Un financement intermédié

Les banques assurent le financement de l'économie en accordant des crédits aux ménages et aux entreprises. La banque met ainsi à la disposition de ces agents une **somme de monnaie pour une durée déterminée** et en échange d'une **rémunération** : le taux d'intérêt.

Mot clé

La **solvabilité** désigne la capacité d'un agent économique à faire face à ses engagements, c'est-à-dire sa capacité à rembourser son crédit.

Ces crédits peuvent être accordés, sous certaines conditions de **solvabilité**, sur la base des dépôts d'épargne collectés par les banques. Elles jouent alors un rôle d'intermédiaire entre les agents à capacité et les agents à besoin de financement. C'est un **financement externe indirect** ou intermédié.

2 Le crédit bancaire et la création monétaire

Ces crédits peuvent également être accordés par les banques à partir de rien, « ex nihilo ». Les banques, en accordant ce crédit et par simple jeu d'écriture, sont alors à l'origine d'une **création de monnaie**. Cette monnaie sera détruite lorsque le crédit sera remboursé. ► **FICHE 21**

II Le coût du crédit : le taux d'intérêt

1 Les différents types de taux d'intérêt

Le taux d'intérêt est le **prix de l'endettement**. Il existe différents taux d'intérêt selon l'opération de financement : les taux d'intérêt fixés par les banques lors des opérations de crédit, les taux d'intérêt déterminés sur le marché financier lors de la vente d'obligations, le taux d'intérêt directeur fixé par la Banque centrale sur le marché monétaire interbancaire.

2 La détermination du taux d'intérêt

- Le taux d'intérêt représente à la fois le **coût du crédit** pour l'emprunteur et la **rémunération du prêteur**. Il correspond à un pourcentage de la somme prêtée qui sera versée par l'emprunteur à son créancier durant toute la durée du prêt. Ce taux peut être fixe ou variable.
- Il est déterminé en fonction de la somme prêtée, de la longueur du prêt accordé et du risque que présente le crédit pour le prêteur.

III Les prêteurs face au risque de crédit

- Le risque de crédit représente la probabilité qu'un emprunteur soit dans l'**incapacité de faire face au remboursement** du crédit accordé.
- Pour les ménages et les petites entreprises, ce risque de crédit est appréhendé à partir de l'analyse d'un dossier de crédit. Les ménages doivent faire la preuve de leur **solvabilité** en informant la banque du montant de leurs revenus, de leur situation professionnelle, de leur taux d'endettement. La banque s'assure alors que le ménage sera capable d'assumer financièrement ce crédit. Elle peut exiger des garanties, comme la souscription d'une assurance.
- Pour les crédits accordés aux grandes entreprises, les banques peuvent se fier aux notes accordées par les **agences de notation**, chargées d'évaluer le risque de défaut de paiement des entreprises et la qualité des titres qu'elles émettent pour se financer.



L'ESSENTIEL

Le rôle du crédit bancaire et des taux d'intérêt

Le crédit bancaire

- mise à disposition d'une somme de monnaie pour une durée déterminée
- financement externe indirect

Le taux d'intérêt

- coût de l'emprunt et rémunération du prêteur
- déterminé en fonction de la somme prêtée, de la longueur du prêt et du risque pris par le prêteur

Le risque de crédit

- capacité de remboursement de l'emprunteur
- risque pour le prêteur

L'État peut être en besoin de financement pour faire face à son déficit budgétaire. Il doit alors recourir à l'emprunt pour financer la dépense publique.

I Le besoin de financement de l'État

● Pour financer ses dépenses, l'État dispose de ressources : les prélèvements obligatoires. Les administrations publiques collectent en effet des impôts, des taxes et des cotisations sociales qui représentent chaque année les **recettes fiscales** de l'État. L'État dispose également de **recettes non fiscales**, telles que les dividendes versés par les entreprises dont l'État est actionnaire ou encore le produit des amendes de la circulation et du stationnement routier.

● Elles leur servent à financer la protection sociale (assurance maladie, chômage...), la production de biens et de services collectifs (Éducation, justice, défense nationale...) et le remboursement du **service de la dette**, qui représente environ 12 % des dépenses de l'État en 2018.

● Lorsque le montant des dépenses publiques excède le montant des recettes, on parle de **déficit budgétaire**. Le montant de ce déficit correspond au **besoin de financement** des administrations. En France, en 2018, le montant des dépenses publiques s'élève à 329,6 milliards d'euros et celui de des recettes à 242,9 milliards d'euros, soit un déficit de 86,7 milliards.

Mot clé

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes et les dépenses de l'État. S'il est négatif, on parle de **déficit budgétaire** ; s'il est positif, c'est un excédent budgétaire. S'il est nul, le budget est à l'équilibre.

II Le financement de l'État par l'emprunt

● L'État se finance en réalisant des emprunts sur les marchés financiers. C'est le Trésor public qui se charge d'émettre des titres sur le marché obligataire (**bons du trésor**).

● Le **taux d'intérêt** des obligations d'État dépend du risque de crédit associé à cet État. Les **agences de notation** évaluent ce risque et notent les États. Cette note a une influence sur les taux d'intérêt exigés par les créanciers. Plus le risque est considéré comme élevé, plus le taux demandé sera important.

■ Ces nouveaux emprunts font augmenter le montant de la dette des États, appelée **dette souveraine**, ainsi que le **service de la dette**, c'est-à-dire le montant annuel du remboursement des sommes empruntées et des intérêts. Ils pèsent sur les dépenses de l'État et sur le déficit budgétaire. Ils ont un caractère **cumulatif** : de nouveaux emprunts augmentent le service de la dette qui creuse le déficit budgétaire et nécessite de nouveaux emprunts pour le financer.

III Les effets de la dépense publique sur l'économie

■ Dans le cadre d'une **politique budgétaire** de relance, le **déficit public** peut être considéré comme un moyen de soutenir l'activité. L'accroissement des dépenses publiques permet de soutenir la **demande globale** : en investissant ou en augmentant les revenus de transfert des ménages, l'État favorise l'investissement des entreprises et la consommation, ce qui contribue à accroître la production et stimule l'emploi.

Pour les économistes keynésiens, cette **politique budgétaire** est à l'origine d'un **effet multiplicateur** favorable à la **croissance**.

■ Pour les économistes libéraux, l'intervention de l'État dans l'économie a des effets néfastes. En finançant ses dépenses publiques par l'emprunt, l'État fait à la fois augmenter les taux d'intérêt (du fait de l'augmentation de la demande de capitaux) et assèche l'épargne disponible pour les agents économiques privés. L'investissement public se substitue à l'investissement privé, sans réel effet positif sur l'activité économique : on parle d'**effet d'éviction**.

Mot clé

La **politique budgétaire** est une politique économique conjoncturelle par laquelle l'État utilise le budget pour atteindre ses objectifs (ex. : relancer la croissance).



L'ESSENTIEL

Le financement de l'État

Le besoin de financement

- pour financer les dépenses publiques
- en cas de déficit budgétaire

Le financement par l'emprunt

- par émission de bons du trésor
- hausse de la dette publique

Les effets de la dépense publique

- croissance économique ?
- effets d'éviction ?

La monnaie est constituée de l'ensemble des moyens de paiement utilisés par les agents économiques. Ses formes et ses fonctions sont diverses.

I Les fonctions de la monnaie

1 Les trois fonctions économiques

- En tant qu'**unité de compte**, la monnaie permet de fixer un prix. Grâce à la monnaie, il est possible d'établir une échelle de prix simple et unique, exprimée en unités monétaires.
- Comme **intermédiaire des échanges**, la monnaie est d'abord un « agent de circulation » : elle facilite et accélère les échanges, c'est une liquidité. C'est là sa fonction la plus courante.
- La monnaie est également **réserve de valeur**. L'agent qui détient de la monnaie n'est pas obligé de l'utiliser immédiatement. En tant que réserve de valeur, la monnaie permet de constituer une **épargne**.

Mot clé

Pour un ménage, l'**épargne** est la part du revenu non immédiatement utilisée pour la consommation.

2 Les fonctions sociales et politiques

- L'existence d'une monnaie repose sur la **confiance** des agents économiques dans sa capacité à jouer son rôle. Elle crée un lien entre ces agents, constituant ainsi un instrument essentiel de la cohésion sociale.
- La monnaie a une dimension politique car elle est un **instrument de pouvoir et de souveraineté**. En imposant son monopole d'émission de la monnaie, le pouvoir unifie l'espace économique et impose son système de paiement à l'ensemble de la communauté politique.

II Les formes de la monnaie

1 Les formes actuelles de la monnaie

- La **monnaie fiduciaire** se compose des pièces de monnaie et des billets émis par la Banque centrale. Elle est la seule monnaie ayant un « pouvoir libératoire illimité », et repose sur la confiance des agents économiques dans les institutions qui émettent cette monnaie (fiduciaire vient du latin *fiducia* qui signifie confiance).

❶ La **monnaie scripturale** est constituée par les dépôts à vue des agents économiques dans les banques. Cette monnaie est scripturale dans le sens où elle correspond à des écritures sur les livres de comptes des banques (scripturale vient du latin *scriptus* signifiant écrit). Elle représente aujourd'hui plus de 90 % de la monnaie totale.

❷ Il ne faut pas confondre monnaie scripturale et **moyens de règlement** des échanges, c'est-à-dire les instruments (chèques, cartes bancaires, virements) permettant de faire circuler cette monnaie.

❷ La masse monétaire

❶ La masse monétaire représente la quantité de monnaie en circulation dans une économie. Plusieurs **agrégats monétaires** permettent de la mesurer en fonction de leur degré de liquidité :

- **M1**, agrégat le plus liquide, est composé des différents types de monnaie (fiduciaire, scripturale).
- **M2**, moins liquide que M1, inclut M1 et les comptes sur livret.
- **M3**, agrégat le moins liquide, est composé de M2 ainsi que des placements à terme et créances négociables.

❷ À l'origine, la monnaie se présentait sous la forme de marchandises (bétail, céréales, fèves de cacao...). Elles ont été remplacées par des monnaies métalliques, puis fiduciaires et enfin scripturales. Cette évolution est qualifiée de **dématérialisation** de la monnaie.



L'ESSENTIEL

Les fonctions et les formes de la monnaie

Fonctions

- unité de compte (fixer un prix)
- intermédiaire d'échange (liquidités)
- réserve de valeur (épargne)

Formes

- monnaie fiduciaire (pièces et billets)
- monnaie scripturale (dépôts à vue dans les banques)

Agrégats monétaires

- M1 = billets et pièces en circulation + dépôts à vue
- M2 = M1 + comptes sur livret
- M3 = M2 + placements à terme

Les établissements de crédit jouent un rôle essentiel dans l'économie. Parmi ces établissements, les banques de dépôt créent de la monnaie scripturale en accordant des crédits, mais doivent respecter certaines limites.

I La création de monnaie par les banques

1 Le rôle des banques dans l'économie

- Les banques ou établissements de crédit sont des établissements financiers qui collectent les **dépôts** du public et accordent des **crédits** aux entreprises et aux ménages. Les banques ont un rôle d'intermédiaire financier entre les agents économiques disposant d'une épargne et ceux ayant un besoin de financement.
- Le développement du **marché financier** depuis la fin des années 1970 a entraîné, pour les banques, une baisse de leur rôle d'intermédiaire financier. Cependant, les banques ont développé de nouvelles activités en assurant un rôle d'intermédiaire sur le marché financier, notamment en gérant le portefeuille de titres de leurs clients, ou en transformant des crédits en titres financiers.

2 Crédit bancaire et monnaie

- Les banques créent de la monnaie scripturale en **monétisant** une créance. Lorsqu'une banque accorde un crédit à l'un de ses clients, elle inscrit sur le compte de ce client le montant du prêt accordé qui peut être utilisé comme moyen de paiement. Ainsi, la quantité de monnaie augmente dans l'économie.
- Lorsque le client de la banque rembourse son prêt, il y a **destruction** de monnaie : la quantité de monnaie dans l'économie diminue.

II Les limites de la création monétaire

1 Convertir la monnaie scripturale

- La création de monnaie scripturale par les banques est limitée. Elles doivent assurer la conversion de la monnaie créée en monnaie fiduciaire, dont le monopole d'émission appartient à la **Banque centrale**.

■ La demande de monnaie fiduciaire peut venir des clients de la banque mais également des autres banques dans les **opérations de compensation** car la monnaie créée peut servir à des règlements en direction de clients d'autres banques.

Mot clé

Les **opérations de compensation** sont des opérations entre banques qui règlent les dettes et les créances entre ces banques.

2 Les contraintes institutionnelles

■ La création monétaire par les banques est limitée par des règles. Celles-ci peuvent émaner de la Banque centrale ou de la **réglementation prudentielle**. ► **FICHE 22** Celle-ci est définie par des représentants de banques centrales et des responsables du contrôle bancaire réunis dans le cadre du Comité de Bâle. L'objectif est de renforcer la solidité des banques afin d'éviter une nouvelle crise bancaire comme celle de 2008.

■ En décembre 2017, un nouvel accord est trouvé pour harmoniser les règles qui encadrent l'activité des banques à travers le monde : cet accord est appelé « **Bâle III** ». Il définit un ratio de fonds propres (capital des banques et bénéfices non distribués) égal à 10,5 % des engagements (crédits accordés par les banques) des banques à partir de 2019.

Mot clé

Le **comité de Bâle**, créé en 1988, a défini un premier ratio entre fonds propres et engagements, appelé ratio Cooke (Bâle I). Ce ratio a été modifié en 2004 (Bâle II) puis en 2017 (Bâle III).



L'ESSENTIEL

Le rôle du crédit bancaire dans la création monétaire

La création de monnaie par les banques

→ monnaie scripturale = monétisation d'une créance

Les limites de cette création monétaire

- obligation de convertir la monnaie scripturale en monnaie fiduciaire
- contraintes institutionnelles : Banque centrale, réglementation prudentielle, Bâle III (2017)

La Banque centrale dispose du monopole de la création de monnaie fiduciaire. Chargée de la politique monétaire, elle régule l'offre de monnaie.

I Les fonctions de la Banque centrale

1 Gérer le système monétaire

La Banque centrale, ou banque de « premier rang », joue le rôle de « **banque des banques** ». Toutes les banques commerciales, dites banques de « second rang », ont un compte à la Banque centrale sur lequel elles déposent leurs réserves en monnaie centrale.

La Banque centrale a le **monopole de l'émission de monnaie fiduciaire** (pièces et billets). Elle émet également de la monnaie scripturale, qui circule entre les détenteurs de comptes à la Banque centrale, c'est-à-dire les banques et le Trésor. L'ensemble de la monnaie émise par la Banque centrale constitue la **monnaie centrale**.

2 Réguler l'offre de monnaie

La Banque centrale a pour mission de contrôler la quantité de monnaie en circulation dans l'économie afin de garantir le **pouvoir d'achat de la monnaie** : c'est la **politique monétaire**.

Lors des crises financières, les banques peinent à acquérir de la monnaie centrale pour faire face à leurs engagements. Pour éviter l'effondrement du système de paiement, la Banque centrale peut créer de la monnaie qui sera prêtée aux banques : c'est le rôle de **prêteur en dernier ressort**.

Mot clé

Le **pouvoir d'achat de la monnaie** est la quantité de biens et de services qu'il est possible de se procurer avec une unité monétaire.

II Les instruments de la politique monétaire

1 Les taux d'intérêt

La Banque centrale est l'institution chargée de mettre en œuvre la politique monétaire, soit pour lutter contre l'**inflation**, soit pour relancer la **croissance économique**. Elle agit sur le taux d'intérêt, qui représente le **coût de l'emprunt** d'un client auprès d'une banque ou le coût

de refinancement des banques sur le marché monétaire, marché sur lequel il est possible de prêter ou emprunter de la monnaie.

■ Pour les pays de la zone euro, c'est la **Banque centrale européenne** (BCE) qui conduit la politique monétaire. Cependant, les banques centrales nationales des pays de la zone euro n'ont pas disparu, elles constituent avec la BCE l'Eurosystème. Le principal objectif de la BCE est défini dans ses statuts : maintenir le taux d'inflation à des niveaux proches de 2 % à moyen terme.

■ Lorsque les banques se refinancent directement auprès de la Banque centrale, celle-ci fixe un taux d'intérêt appelé **taux directeur** dont l'évolution détermine l'évolution des taux d'intérêt pratiqués par les banques.

■ La Banque centrale agit également sur le taux d'intérêt en offrant ou en demandant de la monnaie centrale sur le **marché interbancaire**.

Mot clé

Le **marché interbancaire** est un compartiment du marché monétaire réservé aux opérations monétaires entre banques.

2 Les réserves obligatoires et les mesures exceptionnelles

■ Chaque banque de dépôt possède de la monnaie fiduciaire déposée à la Banque centrale. Celle-ci peut imposer un **minimum de dépôt non rémunéré** : ce sont les réserves obligatoires. La Banque centrale fixe un taux de réserves obligatoires qui est un pourcentage exprimant le rapport entre le montant des réserves obligatoires et le montant des dépôts des clients de la banque.

■ En situation de crise bancaire, la Banque centrale peut fournir de la monnaie centrale aux banques de manière quasiment illimitée à un taux d'intérêt très faible.



L'ESSENTIEL

Le rôle
de la Banque
centrale

Ses fonctions

- gérer le système monétaire :
« banque des banques »
- réguler la quantité de monnaie en circulation

Les instruments de la politique monétaire

- taux d'intérêt
- réserves obligatoires, mesures exceptionnelles

Les interventions de la Banque centrale consistent à contrôler la masse monétaire. Les effets de ces interventions se font sentir sur l'inflation et sur l'activité économique.

I Les effets sur l'inflation

1 Monnaie et inflation

● L'inflation est l'**augmentation générale et durable des prix**, ce qui se traduit par une perte du pouvoir d'achat de la monnaie. L'indice des prix à la consommation (IPC) permet de mesurer l'inflation, mais pour l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), cette mesure est incomplète car l'inflation ne concerne pas seulement la consommation des ménages.

● L'analyse économique établit une relation entre inflation et **quantité de monnaie en circulation**. Dès lors, toute augmentation de la quantité de monnaie entraîne une hausse des prix. Pour certains économistes, l'inflation est un phénomène purement monétaire. Pour d'autres économistes, la hausse de la quantité de monnaie entraîne une hausse de la demande sur le marché, ce qui a pour conséquence une hausse des prix.

2 Taux d'intérêt et inflation

● L'inflation a des effets néfastes. Elle implique une baisse du **pouvoir d'achat** de la monnaie. Une inflation très élevée (on parle d'hyperinflation lorsque les prix augmentent de plus de 50 % par mois) entraîne un effondrement du système monétaire, plongeant les économies dans la crise. Ces effets de l'inflation nécessitent l'action de la Banque centrale.

● Lorsque l'inflation s'accélère, la Banque centrale augmente le **taux d'intérêt nominal** de telle manière que le **taux d'intérêt réel** augmente également. La hausse de ce dernier rend le crédit plus coûteux, ce qui tend à inciter les agents économiques à demander moins de crédits et à baisser leurs dépenses. Ainsi, la hausse du taux d'intérêt réel a pour effet une moindre création de monnaie et un retour à l'équilibre sur le marché avec moins d'inflation.

Mot clé

Le **taux d'intérêt nominal** est le taux convenu entre le prêteur et l'emprunteur. Le **taux d'intérêt réel** est la différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation.

II Les effets sur l'activité économique

1 Monnaie et activité économique

La création de monnaie stimule les **échanges** et favorise la croissance de l'**activité économique**. Inversement, si la création de monnaie est limitée, cela risque de freiner la hausse de la production et la création d'emplois.

En accordant des prêts, et donc en créant de la **monnaie scripturale**, les banques favorisent le développement de l'activité économique. Cependant, la Banque centrale doit mener une politique monétaire qui favorise cette création de monnaie scripturale.

Mot clé

L'**activité économique** est définie par la production des biens et services qui vont satisfaire les besoins des agents membres de la société.

2 Taux d'intérêt et activité économique

Alors que la hausse du taux d'intérêt vise à limiter l'inflation, la baisse du taux d'intérêt permet à l'inverse de soutenir l'économie. Les agents économiques peuvent **financer leur activité** à un faible coût : les ménages consomment plus et les entreprises augmentent leurs investissements.

Une **politique monétaire accommodante** est un ensemble de mesures prises par une Banque centrale consistant à augmenter la masse monétaire et à maintenir des taux d'intérêt faibles afin de soutenir l'économie. Cette politique est le contraire de celle visant à lutter contre l'inflation.



L'ESSENTIEL

Les effets
des interventions
de la Banque centrale

Sur l'inflation

- augmentation de la quantité de monnaie
→ hausse des prix
- accélération de l'inflation
→ augmentation des taux d'intérêt

Sur l'activité économique

- stimulation des échanges
→ croissance de l'activité économique
- baisse du taux d'intérêt
→ soutien de l'économie

Le financement et la monnaie

1 Le financement des agents économiques

► FICHES 15 À 19

1. Qu'est-ce qui permet aux entreprises de financer elles-mêmes leur investissement ?

- ☐ a. leur valeur ajoutée
- ☐ b. leur EBE
- ☐ c. le bénéfice non distribué

2. Comment les agents économiques se financent-ils sur le marché financier ?

- ☐ a. en vendant des actions ou des obligations
- ☐ b. en émettant des actions ou des obligations
- ☐ c. en utilisant leur épargne

3. Pour une banque, le risque de crédit d'un ménage représente...

- ☐ a. la probabilité qu'il ne puisse pas rembourser son crédit.
- ☐ b. le taux d'endettement du ménage.
- ☐ c. le risque que la banque ne puisse pas lui verser des intérêts.

2 La monnaie

► FICHES 20 À 23

1. Les banques créent de la monnaie...

- ☐ a. métallique (pièces). ☐ b. fiduciaire. ☐ c. scripturale.

2. Que peut-on dire de la Banque centrale ?

- ☐ a. Elle ne crée pas de monnaie scripturale.
- ☐ b. Elle a le monopole de l'émission de monnaie fiduciaire.
- ☐ c. Elle est une banque de second rang.

3. En principe, une augmentation de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie entraîne...

- ☐ a. une hausse des prix.
- ☐ b. une baisse des prix.
- ☐ c. une baisse de l'activité économique.

1 Le financement des agents économiques

1. Réponse c.

Le bénéfice non distribué est la part de l'EBE que conserve l'entreprise pour financer ses investissements.

2. Réponse b.

Les agents économiques en besoin de financement émettent des titres qui seront achetés par les agents à capacité de financement.

3. Réponse a.

Le risque de crédit est le risque que le ménage soit insolvable et ne puisse rembourser la banque.

2 La monnaie

1. Réponse c.

Une banque crée de la monnaie scripturale en accordant un crédit dont le montant est inscrit sur le compte d'un client.

2. Réponse b.

La Banque centrale, banque de premier rang et « banque des banques », a le monopole de l'émission de monnaie fiduciaire.

3. Réponse a.

L'augmentation de la quantité de monnaie en circulation entraîne une hausse des prix si on considère que l'inflation est un phénomène purement monétaire.

À noter

L'**inflation** peut être due à une hausse de la demande ou à une augmentation des coûts de production.

Le financement et la monnaie

___ 1 ___

Comment détermine-t-on le besoin ou la capacité de financement d'un agent économique ?

► FICHE 15

___ 2 ___

Qu'est-ce que le financement externe indirect ?

► FICHE 16

___ 3 ___

Comment les banques assurent-elles le financement de l'économie ?

► FICHE 18

___ 4 ___

En fonction de quoi les taux d'intérêt varient-ils ?

► FICHE 18

___ 5 ___

Quelles sont les trois fonctions économiques de la monnaie ?

► FICHE 20

___ 6 ___

Qu'est-ce que la monnaie fiduciaire ?

► FICHE 21

___ 7 ___

Quel est le rôle des banques dans l'économie ?

► FICHE 21

___ 8 ___

Qu'est-ce que le taux d'intérêt ?

► FICHE 23

RÉPONSES

Efforcez-vous de répondre aux questions par vous-même avant de consulter les réponses, puis révisez régulièrement pour bien mémoriser.

— 2 —

C'est le **financement** par crédit bancaire. Les banques jouent le rôle d'intermédiaire entre les agents qui disposent d'une épargne et ceux qui ont un besoin de financement.

— 1 —

En comparant le montant de son épargne et celui de ses investissements. Si l'épargne est supérieure à l'investissement, c'est une **capacité de financement** ; sinon c'est un besoin de financement.

— 4 —

Les **taux d'intérêt** varient en fonction du montant prêté, de la durée du prêt et du risque de crédit que présente l'emprunteur. Plus le risque de crédit est élevé, plus le taux d'intérêt sera élevé.

— 3 —

En accordant des **crédits bancaires** aux ménages et aux entreprises. En achetant des **obligations d'État** pour lui permettre de financer son déficit public.

— 6 —

La **monnaie fiduciaire** comprend la monnaie divisionnaire composée des pièces de monnaie et des billets émis par la Banque centrale.

— 5 —

La monnaie a **3 fonctions économiques** :

- unité de compte
- intermédiaire des échanges
- réserve de valeur.

— 8 —

Le **taux d'intérêt** représente le coût de l'emprunt d'un client auprès d'une banque ou le coût de refinancement des banques sur le marché monétaire.

— 7 —

Les **banques** ont pour **rôle** de collecter les dépôts du public (les dépôts à vue) et accordent des crédits aux entreprises et aux ménages.

Il existe une grande variété de comportements humains, d'une société à l'autre mais aussi entre individus d'une même société. Ces comportements sont le résultat d'un apprentissage : la socialisation.

I Des comportements variés entre individus

1 D'une société à une autre

Des **comportements** variés sont observables **d'un pays à un autre**. Il en va ainsi, par exemple, pour les postures du corps : au Japon, il est courant de manger assis par terre, sur ses jambes repliées, alors que dans les pays occidentaux on s'assoit autour d'une table.

Mot clé

Un **comportement** désigne les manières d'agir, les actes réalisés par les individus ou les groupes d'individus, mais aussi les comportements sociaux, culturels ou religieux.

On relève également des différences entre individus d'une même société à **deux périodes différentes** : certains comportements acceptés par le passé ne le sont plus forcément aujourd'hui. C'est le cas des manières de table : lors des festins médiévaux, les convives partageaient un même plat dans lequel ils venaient tous prélever leur part à pleines mains et buvaient la soupe dans un même récipient. Aujourd'hui, dans de nombreuses sociétés, chacun mange dans son assiette, en utilisant toutes sortes de couverts.

2 À l'intérieur d'une même société

Certains comportements diffèrent **entre les hommes et les femmes**. Ces différences sont visibles dans le domaine des attitudes corporelles. Par exemple, s'asseoir les jambes croisées est une pratique très répandue chez les femmes et beaucoup moins chez les hommes.

Les comportements diffèrent aussi en fonction des **milieux sociaux**. Ainsi, le choix des produits alimentaires varie selon la position sociale. Les individus appartenant aux milieux populaires consomment davantage d'aliments gras et caloriques – souvent moins coûteux – et peu de légumes et de fruits frais, privilégiés dans l'alimentation des groupes sociaux disposant d'un niveau de vie plus élevé.

II Des comportements acquis

1 Le résultat d'un apprentissage...

■ En dehors des comportements relevant des réflexes (cligner des yeux en cas de forte lumière ou poser les mains par terre en cas de chute), les comportements humains dépendent de l'**environnement culturel et social** dans lequel naît et évolue l'individu. Ils sont liés à la culture du pays et à la culture de son groupe social.

■ Les comportements ne sont donc pas innés, c'est-à-dire fixés dès la naissance. Les façons d'agir et de penser **intériorisées** sont acquises, et donc propres à l'environnement dans lequel l'individu grandit. Ce processus d'intériorisation s'appelle la **socialisation**.

Mot clé

La **socialisation** est le processus au cours duquel l'individu intériorise les normes, les valeurs, les comportements et les façons de penser de son milieu social.

2 ... qui permet aux individus d'être intégrés à la société

■ Cette transmission favorise une certaine **reproduction des comportements** sociaux de génération en génération et une certaine stabilité des comportements humains dans le temps. Cette transmission permet aux individus d'être conformes aux **attentes** de leur milieu social et d'adopter les comportements attendus.

■ Le partage de comportements communs permet donc aux individus d'être plus facilement acceptés par les autres et de s'intégrer.



L'ESSENTIEL

Des comportements
liés à
l'environnement
social et culturel

Des comportements variés

- d'une société à l'autre : comportements sociaux, culturels, religieux
- au sein d'une même société : entre hommes et femmes, en fonction du milieu social

Des comportements acquis

- résultat d'un apprentissage dépendant de l'environnement culturel et social
- reproduction de comportements attendus favorisant l'intégration sociale

Dès sa naissance, l'individu intériorise les valeurs, les normes, les façons d'agir propres à son environnement. La famille joue donc un rôle essentiel dans la construction de l'individu. Son influence se réalise par de multiples canaux, choisis par les parents ou inconscients.

I La famille, premier acteur de la socialisation

1 Dès la naissance

Les parents transmettent à l'enfant dès son plus jeune âge un ensemble de normes sociales découlant de **valeurs**. Par ce mécanisme, appelé **socialisation**, l'enfant adopte des manières de faire, de penser et incorpore des manières d'être propre à son groupe social. Par le choix de ses vêtements et de leurs couleurs, par exemple, ou par les jeux qui lui sont proposés, l'enfant intériorise son futur rôle en tant que femme ou homme.

Mot clé

Une **valeur** est un grand principe, un idéal qui oriente les actions et les comportements d'une société ou d'un groupe social.

La socialisation aboutit à ce que l'enfant **fasse siennes** les normes transmises, qu'il construise les bases de son identité sociale. C'est à cette période qu'il apprend à manger, à marcher et à parler de manière conforme à son groupe social.

2 L'enfant est particulièrement malléable

Cette socialisation dans l'enfance est d'autant plus aisée qu'à cette période, l'enfant est **vierge** de toute autre influence : il peut être assimilé à une pâte molle, sur laquelle l'adulte peut inscrire tous les contenus qu'il souhaite.

Il est aussi **inconscient des mécanismes** en jeu et croit que ce qu'il fait, dit et anticipe pour son avenir lui est propre, alors qu'il ne s'agit que du résultat de cet apprentissage. Par exemple, un enfant dont les parents sont cadres aura plus de facilités à se projeter dans ce type de fonction qu'un enfant dont les parents sont ouvriers, car il sera familier de cet environnement et aura intégré sans s'en rendre compte l'ensemble des normes et valeurs attachées à ce statut social.

II La variété des mécanismes de socialisation

1 Une socialisation consciente : l'éducation

■ L'éducation est l'un des mécanismes mis en œuvre lors de cette transmission. C'est par une **transmission** explicite et volontaire des normes sociales par les parents que les façons de penser, d'agir et d'anticiper l'avenir seront intériorisées.

■ L'éducation est le noyau le plus visible de la **socialisation primaire**. Elle se fait aussi à l'**école**, où le respect des règles, les programmes scolaires et les interactions avec les équipes éducatives participent à la socialisation. Le non-respect de ces normes conduit à des sanctions formelles (punitions, réprimandes) ou informelles (moquerie ou rire).

Mot clé

La **socialisation primaire** représente le processus d'apprentissage de normes et de valeurs qui se déroule pendant l'enfance.

2 Des mécanismes inconscients de socialisation

■ La socialisation explicite est accompagnée d'autres mécanismes qui opèrent au quotidien par **imprégnation**, sans que les parents s'en rendent compte. Par exemple, l'injonction « tiens-toi droit » n'est pas seulement corporelle, elle porte en elle l'intériorisation d'un rapport austère au corps et l'importance de la présentation de soi, tout en définissant la frontière entre la bonne tenue et le relâchement.

■ La socialisation se réalise par **imitation** et/ou **interactions** entre les parents et les enfants. C'est en regardant sa mère se maquiller qu'un enfant, souvent une fille, apprend les gestes du maquillage. C'est au cours des échanges verbaux ou non verbaux que les enfants incorporent aussi les règles de politesse.



L'ESSENTIEL

L'enfance :
une période de
socialisation décisive

► **socialisation consciente :**
éducation (socialisation primaire
par la famille et l'école)

► **socialisation inconsciente :**
imprégnation, imitation,
interactions (parents)

La socialisation ne s'exerce pas de façon identique pour tous les enfants et dans toutes les familles. Ainsi, la composition du foyer, le groupe social, les modèles éducatifs ou le sexe de l'enfant influent sur les conditions de la socialisation.

I Le poids des configurations familiales

1 Les effets de la structure interne de la famille

Les configurations familiales jouent un rôle essentiel. La famille ne se réduit pas au couple parental : la **fratrie** et le reste de la parenté participent à la socialisation. Par exemple, la présence d'une sœur étudiante chargée de surveiller les devoirs de son frère peut modifier le rapport à l'école et à la culture de ce dernier, notamment dans les familles de milieu populaire.

Mot clé

Les **configurations familiales** désignent les différentes formes de famille et leur composition : présence d'un ou de deux parents, de sexes différents ou de même sexe, nombre de frères et sœurs, rôle des grands-parents et des autres membres de la parenté.

Le **couple parental** ne forme pas un tout unifié : les parents peuvent venir de milieux sociaux différents et être porteurs de valeurs différentes, voire contradictoires.

2 L'influence des modèles éducatifs

On distingue deux modèles théoriques. Le **modèle « autoritaire »** repose sur un contrôle parental élevé, un usage fréquent des punitions et une relation asymétrique entre enfant et parents. Le **modèle « permissif »** repose sur un contrôle faible, un recours limité à la punition et une relation d'égal à égal entre l'enfant et les adultes.

Plusieurs enquêtes récentes ont montré que, dans la réalité, ces deux modèles se juxtaposent. Le modèle « autoritaire » favoriserait la transmission de valeurs telles que l'**obéissance**, tandis que le modèle « permissif » encouragerait le développement de l'**autonomie**, c'est-à-dire la liberté de choix de l'enfant.

II Des différences selon les sexes et les milieux sociaux

1 Une socialisation genrée

Les filles et les garçons ne sont pas éduqués de la même manière, car les adultes ont des **représentations** de la façon dont ils doivent se comporter. Ainsi, dès la naissance, les pleurs sont par exemple souvent moins tolérés chez les garçons, dont les adultes attendent davantage de force et de courage.

De même, les **jouets** choisis pour l'enfant favorisent, par exemple, la motricité pour les garçons et l'intérêt porté à soi pour les filles.

2 Une socialisation de classe

Les **conditions de vie matérielle** induisent un rapport aux contraintes économiques et à l'espace qui diffère selon les milieux sociaux. Vivre dans un espace réduit peut être vécu comme de la « promiscuité » d'un point de vue bourgeois, mais interprété comme de la « solidarité familiale » dans les milieux populaires.

L'**intérieurisation** bourgeoise du contrôle de soi, qui se réalise dans la maîtrise des espaces, s'oppose à l'apprentissage de l'affrontement physique des milieux populaires. Ce dernier est transmis au travers du modèle des pères en accord avec l'idéal populaire de la virilité. L'origine sociale des parents est donc un facteur de **différenciation**.

Mot clé

L'**intérieurisation** est un mécanisme assurant l'intégration des normes et valeurs à la personnalité des individus.



L'ESSENTIEL

Des conditions de socialisation différentes selon les familles

- effet de la **structure interne** de la famille
- influence des **modèles éducatifs**

- **socialisation genrée** : éducation différenciée selon des représentations stéréotypées
- **socialisation de classe** : conditions de vie matérielle, origine sociale des parents

La socialisation n'est pas achevée à la sortie de l'adolescence. D'autres instances de socialisation vont intervenir au cours de la vie. Ainsi, toutes les expériences de socialisation vécues par l'individu vont s'ajouter aux premières en parfaite cohérence ou s'y opposer.

I D'autres temps de socialisation et d'autres acteurs

1 L'enfance n'est pas la seule période de socialisation

● Pendant la phase de socialisation primaire, période forte de socialisation, se transmettent les **codes sociaux élémentaires**, mais le processus de socialisation ne prend pas fin une fois l'enfance terminée.

● L'individu est soumis à d'autres influences qui vont intervenir au cours de sa vie.

Mot clé

Les **codes sociaux élémentaires** regroupent le langage, les normes et les valeurs qui permettent aux individus d'établir des relations sociales.

2 Les nouveaux acteurs à l'âge adulte

● En accédant au **monde professionnel**, les individus doivent se conformer à de nouvelles normes (manière de se vêtir, horaires de travail, règlement intérieur) et de nouvelles valeurs, comme la performance économique ou le service client dans les entreprises privées. Cette socialisation se nomme la **socialisation professionnelle**. Elle opère par l'observation de nouveaux modèles, par les interactions avec la hiérarchie ou les groupes de pairs.

● De même, les interactions au sein du couple agissent comme moment de socialisation. Par les discussions et les expériences vécues en commun, les membres d'un couple influent sur le comportement et les opinions de l'un et de l'autre. Par exemple, le partage des tâches domestiques est souvent l'objet de négociations constantes entre les partenaires et oriente leurs attitudes. C'est la **socialisation conjugale**.

● Enfin, la fréquentation de syndicats, d'associations, de partis politiques peut avoir une incidence sur les comportements et opinions **politiques** des individus. Ce sont principalement les expériences partagées entre pairs qui vont influencer sur les pratiques politiques (manifestation, voter, s'abstenir, signer une pétition).

II Renforcement ou opposition ?

1 La socialisation secondaire

● La socialisation secondaire intervient donc à un autre moment de la vie de l'individu et par le biais d'autres instances de socialisation.

● Parce que l'individu est déjà le fruit d'une première socialisation, il va **filtrer** les nouvelles normes et valeurs transmises lors de la **socialisation secondaire** pour percevoir le monde extérieur.

Mot clé

La **socialisation secondaire** intervient après l'enfance des individus. Elle va compléter, prolonger ou transformer les apprentissages de la socialisation primaire.

2 Contradiction ou adéquation avec la socialisation primaire ?

● La socialisation secondaire peut renforcer la socialisation primaire : les normes et valeurs acquises pendant l'enfance permettent l'acquisition de nouveaux codes sociaux à l'âge adulte en **cohérence** avec celles déjà acquises. Les normes professionnelles s'appuient sur les résultats de la socialisation scolaire et familiale. La recherche de la performance dans le monde professionnel peut prendre appui sur la recherche de la performance scolaire par exemple.

● La socialisation secondaire peut contredire les effets de la première et induire des transformations chez l'individu, car les valeurs et les normes transmises **ne coïncident pas, voire s'opposent**. C'est le cas d'un individu qui connaît un changement de statut social par rapport à celui de sa famille et qui doit s'adapter à ce nouvel environnement.



L'ESSENTIEL

La socialisation
au cours de la vie

Socialisation primaire :
transmission des codes sociaux élémentaires

Socialisation secondaire :
► socialisation professionnelle, conjugale, politique
► en adéquation ou en contradiction avec la socialisation primaire

La socialisation n'est pas un simple conditionnement

30

OK

Si le processus de socialisation débute au sein des familles, il se poursuit tout au long de la vie, permettant à l'individu d'agir sur ce qui lui est transmis. Cette socialisation plurielle peut expliquer des parcours individuels de réussite ou d'échec statistiquement improbables.

I La socialisation plurielle

1 L'individu incorpore des modèles d'action différents

■ Dans chacune des instances de socialisation, l'individu intègre des **dispositions** qui sont ou non utilisables dans un autre contexte social. Par exemple, l'acquisition de « l'effort et du dépassement de soi » dans un environnement sportif peut être à nouveau mobilisée ou non par l'individu à l'école ou dans un univers professionnel. Ainsi, chaque individu est porteur d'une **pluralité de dispositions** qui vont être, selon les contextes et les moments, mis en œuvre ou mis en veille.

Mot clé

Les **dispositions** sont les manières de faire, de voir, de sentir, les inclinations à croire ou à agir intériorisées et mobilisées par un individu dans un contexte social.

■ Cette pluralité des dispositions fait de l'individu un « **homme pluriel** », c'est-à-dire façonné par la multiplicité des expériences socialisatrices, qui peuvent agir de manières différentes, voire contradictoires selon l'instance de socialisation (école, famille, groupe de pairs...) et le domaine concerné (culture, politique, rapport aux autres...).

2 L'individu est un être réflexif

■ Ce qui est vécu et intériorisé durant la socialisation primaire est la base à partir de laquelle est interprété et donc intériorisé ce qui intervient dans la socialisation secondaire.

■ La socialisation n'est **pas un processus automatique**, plusieurs conditions sociales doivent être réunies pour qu'elle ait un effet. Pour que le capital culturel soit transmis, il faut que celui qui le détienne ait une légitimité à transmettre, qu'il soit présent régulièrement auprès de l'individu socialisé. Par exemple, il ne suffit pas d'avoir une bibliothèque bien fournie à la maison pour pratiquer la lecture.

II Trajectoires improbables et situations paradoxales

1 Le cas des transfuges de classe...

■ On parle de **transfuge de classe** lorsqu'un individu change de position sociale à l'âge adulte par rapport à ses parents. C'est le cas d'un fils d'ouvrier qui deviendrait chef d'entreprise. Dans cette situation, certains individus tentent parfois d'anticiper leur futur statut lors de la socialisation primaire en adoptant les règles de comportement du groupe social qu'ils souhaitent intégrer et qui devient à leurs yeux le **groupe de référence**.

On parle alors de **socialisation anticipatrice**.

Mot clé

Le **groupe de référence** est le groupe auquel l'individu s'identifie. Il peut être différent de son groupe d'appartenance (groupe auquel l'individu appartient en fonction de ses caractéristiques sociales objectives (âge, sexe, position sociale)).

■ La persistance des produits de la socialisation du groupe social d'origine se traduit souvent par un **sentiment de gêne ou de culpabilité** pour les individus qui, dans certains cas, peut freiner les transformations ultérieures et, dans d'autres cas, obliger l'individu à réaliser un travail de mise en cohérence entre des prises de position souvent contradictoires.

2 ... et celui des échecs improbables

On parle d'**échec improbable** dans le cas d'un individu qui connaît un déclassement social, c'est-à-dire qui occupe une position sociale inférieure à celle de ses parents.

C'est le cas d'un enfant de cadres qui deviendrait employé.



L'ESSENTIEL

La socialisation n'est pas un simple conditionnement

La socialisation plurielle

► « homme pluriel »
façonné par de multiples expériences socialisatrices

► **transfuge de classe** (sentiment de gêne ou de culpabilité)
► **échec improbable** (déclassement social)

Les liens sociaux désignent l'ensemble des relations concrètes et abstraites qui relient les individus d'un groupe social ou d'une société, créant un sentiment d'appartenance et de reconnaissance entre les membres du groupe et lui donnant une cohésion.

I Des liens au sein de multiples groupes

Un **groupe social** en sociologie n'est pas une simple catégorie statistique ou un agrégat d'individus mais désigne un ensemble de personnes liées par des éléments objectifs (des conditions d'existence semblables par exemple) et subjectifs (un sentiment d'appartenance).

1 Au sein de groupes primaires...

- Au sein des groupes primaires, le nombre d'individus est **réduit**, les relations sont **interpersonnelles** et marquées par un degré d'**intimité** plus ou moins fort.
- Les **liens de parenté**, unissant les membres d'une même famille, dépendent d'une relation d'alliance (l'union d'un père et d'une mère le plus souvent) et d'une relation de filiation (entre parents et enfants). Ces liens ont également une **nature juridique** : chaque personne a un état civil, l'enfant a un représentant légal...
- Les **liens électifs** unissent des personnes qui se choisissent et s'exercent notamment au sein de **groupes de pairs** : amis, collègues, membres d'une équipe sportive.

Mot clé

Un **groupe de pairs** partage des caractéristiques, des valeurs et des normes semblables, exerçant un rôle socialisateur sur ses membres.

2 ... et au sein de groupes secondaires

- Les individus appartiennent également à des groupes secondaires au sein desquels les relations apparaissent **moins denses et moins stables** dans le temps. Ceux-ci apparaissent plus étendus et les relations entre individus y sont plus impersonnelles.
- Ces liens s'exercent notamment au sein du **monde du travail**, dans lequel les individus nouent des relations de nature **horizontale** avec des collègues de travail et **verticale** avec leurs supérieurs hiérarchiques ou leurs subordonnés.

■ Les **organisations** (associations, partis, syndicats) constituent d'autres collectifs au sein desquels les personnes peuvent communiquer et agir, pour défendre des intérêts ou une cause, partager une pratique.

■ Au niveau d'un **pays**, les individus sont liés par une même **citoyenneté**, partageant une appartenance à une nationalité, l'attachement aux valeurs, aux symboles, à la culture d'un pays.

II Des liens sociaux concrets de différente nature

1 Les relations de sociabilité

■ La sociabilité désigne les relations concrètes et **directes** que les individus entretiennent au sein de leur environnement : parler avec sa famille, se rendre visite, s'apporter soutien moral ou financier, communiquer via les réseaux sociaux.

■ Les **groupes d'amis** jouent un rôle important au moment de l'adolescence, générant une forte sociabilité extérieure au cercle familial.

2 L'appartenance à des réseaux sociaux

■ Les individus sont insérés dans des **réseaux** constitués de personnes elles-mêmes reliées à leurs propres réseaux. Ces réseaux constituent une **ressource**, par exemple pour rechercher un emploi.

■ La « **force des liens faibles** » désigne le fait qu'avoir un réseau très étendu, et donc des relations de faible intensité avec de nombreuses personnes, permet d'élargir les opportunités et d'accéder à un emploi de meilleure qualité.

Mot clé

En sociologie, un **réseau social** désigne l'ensemble des relations directes et indirectes qui relient des individus entre eux.



L'ESSENTIEL

Des liens sociaux diversifiés

► **groupes sociaux primaires** : liens de parenté, liens électifs

► **groupes sociaux secondaires** : monde du travail, organisations, citoyenneté

► **relations de sociabilité** :

liens concrets, directs

► **appartenance à des réseaux sociaux**

Les PCS constituent un outil statistique pour décrire la structure sociale en cherchant à classer les individus à partir de leur situation professionnelle. Comment ces catégories sont-elles construites et sur quels critères sont-elles fondées ? Quels en sont les usages ?

I Enjeux et principes de construction des PCS

1 Enjeux et évolutions

● La **nomenclature** des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), établie par l'**Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) à partir des recensements de population et des enquêtes-emploi, permet de décrire la **structure sociale**.

Mot clé

Une **nomenclature** est une liste de catégories visant à classer une population dans des ensembles homogènes sur la base d'un ou de plusieurs critères.

● La **classification** en PCS aujourd'hui en vigueur a remplacé en 1982 la classification en CSP (catégories socioprofessionnelles), créée en 1954, afin de s'adapter aux évolutions de la structure des emplois.

2 Les principes de construction

● La nomenclature des PCS comporte **quatre niveaux d'agrégation** emboîtés. Le niveau le plus détaillé comprend 497 professions. Le plus agrégé est composé de 8 groupes socioprofessionnels : 6 groupes d'**actifs** et 2 groupes d'**inactifs**.

Chiffres clés

● Le classement s'effectue à partir du croisement de **plusieurs critères** :

- concernant la **personne** elle-même : profession, statut (indépendant ou salarié), classification professionnelle (liée au niveau de qualification), fonction exercée ;
- concernant son **employeur** : activité, nombre de salariés, statut public ou privé.

- Les 12,9 millions d'ouvriers et d'employés représentent 48 % de la population active.
- La part des cadres parmi les actifs est de 20,6 % chez les hommes et 15,2 % chez les femmes.
- L'espérance de vie des cadres est de 6 ans supérieure à celle des ouvriers.

■ Deux actifs exerçant le même métier ne sont pas nécessairement classés dans la même PCS. Par exemple, un plombier à son compte est classé dans le groupe « artisans, commerçants, chefs d'entreprise », tandis qu'un plombier exerçant comme salarié sera classé dans le groupe « ouvriers ».

II Les usages de la nomenclature des PCS

1 Décrire la structure sociale et ses évolutions

■ Les PCS mettent en évidence les **mutations** de la structure sociale française depuis les années 1950, marquées par le déclin du secteur primaire, le développement du **salariat**, la **tertiarisation**.

■ Les PCS qui ont le plus **progressé** au cours des dernières décennies sont les cadres et les professions intermédiaires, tandis que celles qui ont le plus **diminué** sont les agriculteurs et les ouvriers.

2 Montrer les inégalités économiques et sociales

■ La classification en PCS permet de montrer des **inégalités économiques**, en matière de revenu et de patrimoine. Ainsi, le niveau de vie des cadres est en moyenne deux fois supérieur à celui des ouvriers.

■ Cette classification met aussi en évidence des **inégalités sociales et culturelles**, en matière d'espérance de vie, de pratiques de loisir ou d'accès aux études supérieures, pour ne citer que quelques exemples.



L'ESSENTIEL

Les PCS

Outil statistique permettant de décrire la structure sociale en classant les individus en fonction de leurs situations professionnelles

► **Enjeux :**
expliquer certaines pratiques ou représentations sociales

► **Principes :**
4 niveaux d'agrégation, divers critères de classement (statut, secteur...)

Usages :
► étudier les mutations de la structure sociale française
► montrer les inégalités économiques, sociales et culturelles

Avec la société industrielle qui émerge au XIX^e siècle, l'individu devient progressivement plus autonome (individualisation) et ses liens avec les autres se transforment (d'une solidarité mécanique à une solidarité organique).

I Le processus d'individualisation

1 Des individus plus autonomes

● L'**individualisation** est un processus historique long qui conduit l'individu à **s'émanciper progressivement** de diverses tutelles (église, communauté, famille) et des modèles de comportement qu'elles imposent.

● Cette transformation rend possible le **choix** de son avenir professionnel, de ses croyances et de ses opinions. De la même façon, les individus ne se voient plus imposer le mariage ou le choix de leur conjoint.

● L'autonomisation des individus ne les affranchit pas de toutes normes juridiques et sociales, mais celles-ci s'imposent moins du dehors sur les individus et reposent davantage sur l'autocontrainte, c'est-à-dire des normes intériorisées.

Mot clé

Individualisation et individualisme désignent, pour les sociologues, une caractéristique majeure des sociétés occidentales modernes marquées par le primat de l'individu, qui devient l'unité de référence pour la société et pour lui.

2 Des liens à la fois plus forts et plus fragiles

● L'individualisation conduit à tisser des liens davantage **choisis**, donc plus forts, mais aussi **plus nombreux**, les individus multipliant leurs appartenances à des groupes divers. Ces liens apparaissent néanmoins plus **fragiles** car les individus peuvent les rompre plus facilement.

● Au sein de la famille, les relations se sont profondément transformées : l'union conjugale ne se conçoit plus pour la vie entière et les relations entre les membres de la famille garantissent l'autonomie de chacun.

II L'évolution des formes de solidarité

1 La solidarité mécanique

La solidarité des sociétés traditionnelles est une solidarité mécanique (ou par **similitude**) : les individus sont peu différenciés et partagent les mêmes croyances. La tradition joue un rôle prépondérant et s'impose à tous. Tous les aspects de la vie sont réglementés (façon de manger, de s'habiller...).

La cohérence de la société naît de la similitude de ses membres et de la parfaite adéquation entre les consciences individuelles et la **conscience collective**.

Ce type de **solidarité** persiste au sein des groupes primaires (familles, groupes de pairs) dans lesquels les individus nouent des liens entre personnes semblables.

Mot clé

La **conscience collective** désigne l'ensemble des croyances et des sentiments communs d'un groupe social.

2 La solidarité organique

Selon Durkheim, les sociétés modernes sont caractérisées par un processus de différenciation des individus qui crée une nouvelle forme de solidarité fondée sur la **complémentarité**. Il qualifie cette solidarité d'organique, par analogie avec les organes de l'être vivant remplissant chacun une fonction propre mais indispensable les uns aux autres.

Cette différenciation est due à la **division du travail** qui se développe au sein des sociétés industrielles. En spécialisant les individus, la division du travail les rend tout à la fois autonomes et interdépendants.

Dans les sociétés où domine la solidarité organique, la conscience collective laisse un espace aux **consciences individuelles** et une autonomie dans l'interprétation des normes à suivre. La solidarité mécanique subsiste cependant.



L'ESSENTIEL

Le processus d'individualisation

- **émancipation** progressive des tutelles et modèles de comportement
- **choix** de son avenir professionnel, de ses croyances, de ses opinions et des liens sociaux tissés

L'évolution des formes de solidarité

- **solidarité mécanique** (par similitude) : conscience collective
- **solidarité organique** (complémentarité) : consciences individuelles

Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de nouvelles formes de sociabilité se développent, s'ajoutent ou se substituent aux formes plus anciennes. L'effet sur le lien social et la cohésion de la société est donc à nuancer.

I Le rôle des technologies numériques

- Avec l'usage des téléphones mobiles multifonction et des **réseaux sociaux numériques**, les individus utilisent de nouvelles modalités de communication et d'échanges qui transforment la sociabilité.
- L'envoi de SMS et de messages via les messageries instantanées, de courriels, la participation aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) sont devenus des vecteurs courants de communication, dans un cadre privé, professionnel ou public.
- La **sociabilité en ligne** peut conduire à créer une **sociabilité physique**, c'est même dans certains cas sa fonction essentielle. Les sites de rencontres via Internet constituent par exemple un mode de constitution des couples qui progresse fortement.

II Divers types de liens renforcés

- Avec les technologies numériques, les individus peuvent intensifier les liens avec leurs connaissances (familles, amis). Plus qu'elle ne se substitue à la sociabilité physique, la sociabilité numérique vient la compléter et l'enrichir, en nourrissant **liens forts et affinitaires** au sein de collectifs de personnes qui se connaissent. **► FICHE 31**

- Les pratiques de sociabilité en ligne permettent d'étendre le **réseau relationnel**, développant des liens entre individus éloignés et qui ne se connaissent que virtuellement. Cela permet d'étendre le réseau de « **liens faibles** » que chacun peut mobiliser en cas de besoin, créant des ponts entre des réseaux d'individus.

► FICHE 31

Chiffres clés

- 75 % des plus de 12 ans (35 % en 2011) et 98 % des 18-24 ans possèdent un smartphone.
- 53 % des plus de 12 ans utilisent les messageries instantanées, 41 % quotidiennement.
- 93 % des 18-24 ans sont présents sur les réseaux sociaux.

■ Les outils de communication numérique créent les conditions d'un monde rapproché, un « **effet petit monde** », tel qu'étudié par le psycho-sociologue américain Stanley Milgram (1933-1984) à la fin des années 1960, et montrant que deux individus pris au hasard sont reliés en moyenne par 6 chaînes de relations.

III Des effets de cohésion à nuancer

■ Les pratiques de sociabilité sur les réseaux sociaux numériques renforcent la **solidarité mécanique** et des **liens de nature élective et horizontale**.

Elles exercent aussi des effets de **contrôle social** forts conduisant à exclure ceux qui ne partagent pas les normes, les valeurs et les croyances de la communauté. ► **FICHE 38**

■ Ces collectifs, rapidement **mobilisables** grâce aux outils de communication numériques pour défendre des causes, exprimer ou soutenir des revendications, sont aussi influençables et soumis à des discours ou à des fausses informations qui cherchent à les **manipuler**.

■ La sociabilité en ligne, quand elle se substitue à la sociabilité physique, est propice à favoriser des **situations d'isolement**, les liens numériques étant plus **fragiles** et moins aisés à mobiliser que les liens de proximité.



L'ESSENTIEL

De nouvelles
sociabilités
numériques

Le rôle des technologies numériques

- nouvelles modalités de communication et d'échanges (réseaux sociaux)
- sociabilité en ligne → sociabilité physique (sites de rencontres)

Renforcement des liens

- enrichissement de la sociabilité physique
- étendue du réseau de « liens faibles »

Effets de cohésion à nuancer

- renforcement de la solidarité mécanique, des liens de nature élective et horizontale
- situations d'isolement

Les communautés d'appartenance n'apportent plus la protection dont les individus ont besoin et les institutions visant à pallier les effets négatifs de l'individualisme sont en crise.

I Des liens fragilisés par l'individualisme

1 Une atomisation de la société...

● Le développement de la solidarité organique et l'affaiblissement de la solidarité mécanique peuvent menacer la cohésion sociale selon Émile Durkheim et générer des **pathologies** mettant en cause la solidarité et les liens sociaux entre les individus. ► **FICHE 33**

● Durkheim évoque deux types de suicide dans l'étude qu'il mène en 1897, qui sont des signes d'un défaut de solidarité : les « suicides égoïstes » résultent d'un **défaut d'intégration** à la société, les « suicides anomiques » sont liés à un manque de règles et de repères pour orienter les comportements, situation qu'il qualifie d'**anomie**.

2 ... qui fragilise l'intégration sociale

● L'affaiblissement des solidarités traditionnelles de proximité conduit les individus à se détacher des collectifs d'appartenance (le village, la communauté religieuse, la corporation professionnelle...). S'ils gagnent en autonomie et en libre choix de leur destin, les individus **perdent en sécurité et en protection**.

● Si l'institution familiale reste un collectif d'ancrage important pour les individus, les transformations qui la touchent depuis les années 1970 fragilisent son rôle protecteur. La **rupture des liens familiaux** est souvent un élément décisif dans le processus d'**exclusion sociale**.

II Les transformations de la société salariale

1 Un affaiblissement des protections juridiques et sociales

● Robert Castel (1933-2013) met en évidence le processus de **désaffiliation** qui touche une partie de la société à partir des années 1980, c'est-à-dire la rupture progressive des liens sociaux par perte des protections attachées au statut du salarié qui se sont construites avec l'**État-providence** et l'avènement des **droits sociaux**.

■ Cette rupture commence souvent par l'enchaînement d'**emplois précaires**, c'est-à-dire de contrats de travail de courte durée alternant avec des périodes de **chômage**, puis se poursuit avec la perte durable d'emploi et un chômage de longue durée. Cette situation conduit à la **disparition des protections**, des droits sociaux et des revenus stables attachés à l'emploi. Le processus mène à la **rupture des liens** familiaux et amicaux, facteur d'isolement relationnel.

2 Un processus d'exclusion

■ Serge Paugam évoque un processus d'affaiblissement ou de rupture des liens sociaux par la perte des protections et des reconnaissances qui lient l'individu à la société. Il distingue trois phases dans le processus de **disqualification sociale** qui conduisent de la fragilité sociale d'un individu à sa dépendance à un système d'assistance et à la rupture qui le marginalise au sein de la société. ► **FICHE 55**

■ La pauvreté joue un rôle important dans ce processus. Les revenus insuffisants (**pauvreté monétaire**) ne permettent plus à l'individu de faire face à ses besoins de base (s'alimenter, se soigner, se loger...), l'excluent de la société de consommation, et conduisent à une **pauvreté en conditions de vie**.



L'ESSENTIEL

La fragilisation
des liens sociaux

Société individualiste

- atomisation de la société :
défaut d'intégration, anomie
- intégration sociale fragilisée :
perte en sécurité et en protection,
rupture des liens

Transformations de la société salariale

- affaiblissement des protections
juridiques et sociales
- processus d'exclusion : disqualification
sociale, pauvreté

La socialisation et les liens sociaux

1 La socialisation

► FICHES 26 À 30

1. Qu'est-ce que la socialisation ?

- ☐ a. la transmission d'une culture par la famille
- ☐ b. le processus au cours duquel l'individu intègre les normes, les valeurs et les comportements transmis par son environnement culturel et social
- ☐ c. l'éducation des enfants par leurs parents

2. Pourquoi dit-on que la socialisation est plurielle ?

- ☐ a. Il existe plusieurs acteurs de socialisation.
- ☐ b. Les instances de socialisation, nombreuses, ont des influences multiples.
- ☐ c. La socialisation est un processus automatique.

2 Les liens sociaux

► FICHES 31 À 35

1. Que représente la sociabilité d'un individu ?

- ☐ a. l'ensemble des liens qui le relie à la société
- ☐ b. l'intériorisation des valeurs et des normes de la société
- ☐ c. l'ensemble des liens concrets qu'il a avec autrui

2. Quel critère n'est pas pris en compte dans le classement des PCS ?

- ☐ a. le niveau de salaire
- ☐ b. le statut du salarié
- ☐ c. la qualification

3. Qu'est-ce qu'une société individualiste ?

- ☐ a. une société caractérisée par l'égoïsme et le chacun pour soi
- ☐ b. une société marquée par un processus d'autonomisation des individus
- ☐ c. une société sans solidarité

1 La socialisation

1. Réponse b.

La socialisation est le processus au cours duquel l'individu intègre les normes, les valeurs et les comportements transmis par son environnement culturel et social.

2. Réponse b.

La socialisation est plurielle : les instances de socialisation sont nombreuses et ont des influences multiples.

À noter

La **socialisation** n'est pas un simple mécanisme de formage. C'est un processus pluriel et l'individu est donc porteur d'une pluralité de dispositions qu'il va mobiliser en fonction du contexte dans lequel il se trouve.

2 Les liens sociaux

1. Réponse c.

La sociabilité d'un individu est l'ensemble des liens concrets qu'il a avec les personnes avec lesquelles il est en relation.

2. Réponse a.

Le salaire n'est pas un critère de classement des PCS.

3. Réponse b.

Une société individualiste est une société marquée par un processus d'autonomisation des individus.

La socialisation et les liens sociaux

___ 1 ___

Pourquoi
les comportements
humains ne sont-ils pas
les mêmes partout ?

► FICHE 26

___ 2 ___

Que nous transmettent
nos parents à travers
la socialisation ?

► FICHE 27

___ 3 ___

Quels sont les mécanismes
conscients et inconscients
de la socialisation ?

► FICHE 27

___ 4 ___

Citez trois instances
de socialisation à l'âge
adulte.

► FICHE 29

___ 5 ___

Qu'est-ce qui distingue
les liens sociaux dans
les groupes primaires et
secondaires ?

► FICHE 31

___ 6 ___

À quoi sert
la nomenclature
des PCS ?

► FICHE 32

___ 7 ___

En quoi la sociabilité
numérique renforce-t-elle
les liens sociaux ?

► FICHE 34

___ 8 ___

Comment la pauvreté
peut-elle favoriser
l'exclusion ?

► FICHE 35

RÉPONSES

Efforcez-vous de répondre aux questions par vous-même avant de consulter les réponses, puis révisez régulièrement pour bien mémoriser.

____ 2 ____

À travers la socialisation, nos **parents** nous transmettent principalement des normes et des valeurs.

____ 1 ____

Les **comportements humains** ne sont pas les mêmes partout dans le monde car ils sont influencés par la culture du pays, et de l'époque.

____ 4 ____

3 instances de socialisation à l'âge adulte :

1. l'entreprise
2. les associations
3. le couple.

____ 3 ____

Les **mécanismes conscients** relèvent de l'éducation tandis que les **mécanismes inconscients** reposent sur une transmission involontaire (imitation, interaction).

____ 6 ____

La **nomenclature des PCS** sert à décrire la structure sociale, à montrer ses évolutions dans le temps, à mettre en évidence des inégalités économiques, sociales, culturelles.

____ 5 ____

Au sein des **groupes primaires**, les individus se connaissent, se rencontrent, nouent des relations stables, les liens sont forts. Au sein des **groupes secondaires**, c'est l'inverse.

____ 8 ____

La **pauvreté** peut favoriser l'exclusion en conduisant les individus à rompre avec la société, en perdant leurs capacités à consommer, à se loger, à se soigner, à avoir une sociabilité...

____ 7 ____

La **sociabilité numérique** renforce les liens à distance, forts et faibles, et conduit souvent à développer des liens concrets.

Au cours de la socialisation, les individus intègrent un ensemble de normes, qui peuvent être sociales ou juridiques. Le respect de ces règles est favorisé par le contrôle social, dont les formes sont diverses.

I Des règles de formes variées

1 Les normes sociales

Les **normes** sociales sont l'ensemble des règles et des usages socialement prescrits caractérisant les pratiques d'une collectivité ou d'un groupe. Leur **intériorisation** garantit à l'individu son intégration sociale et assure la cohésion du groupe ou de la société.

Mot clé

Une **norme** est une règle, un usage de la vie en société que les individus doivent intégrer et respecter. Elle peut être de nature juridique ou sociale.

Ces normes peuvent se présenter sous la forme de **conduites** « allant de soi » (règles de politesse) ou de **prescriptions**, voire d'obligations sociales (la virginité des jeunes filles au mariage il y a quelques décennies).

2 Les normes juridiques

Les normes juridiques sont liées aux **règles légales** (lois, règlements édictés par les pouvoirs publics). Leur respect est donc une obligation inscrite dans la loi. Par exemple, depuis 2004, le port de signes religieux distinctifs à l'école est interdit dans l'enceinte des établissements scolaires publics ; ce rappel à la loi est inscrit dans chaque règlement intérieur.

Les normes juridiques sont donc **explicitées et codifiées par le droit** et sont associées à des **sanctions pénales** en cas de non-respect. Cela peut aller par exemple de l'amende à l'emprisonnement.

II Diverses formes de contrôle social

1 Un contrôle social extérieur ou intériorisé

Le contrôle social est réalisé **par le groupe ou par les autorités** qui rappellent l'individu à l'ordre. C'est le cas des groupes de pairs dans la cour d'école qui dictent et s'assurent que chacun des élèves se conforme

aux codes de comportement, ou bien d'un surveillant qui rappelle à l'ordre un groupe d'élèves qui chahute dans la file d'attente de la cantine.

■ Le contrôle social peut être si efficace que **l'individu finit par s'auto-contrôler**. Les normes et leur respect sont tellement intériorisés que l'individu fait en sorte de s'y conformer. Par exemple, les hommes et les femmes ont intériorisé depuis leur enfance qu'il faut se vêtir pour sortir dans la rue.

2 Un contrôle social extérieur formel ou informel

■ La prédominance des relations de face-à-face fait que le contrôle social a longtemps été assuré de manière **informelle** (souvent préventive) et très étroite par la **famille**, le **voisinage** ou le **groupe de pairs**. Ce contrôle social se réalise alors de manière diffuse et continue au cours des interactions de la vie quotidienne. Il peut se matérialiser par des regards désobligeants lorsque la sanction est négative ou donner lieu à un sourire si elle est positive.

■ Lorsque les relations sociales deviennent plus impersonnelles, le contrôle social devient **formel**, c'est-à-dire que les activités sociales sont régulées par des **instances spécialisées** (justice, école, église). Les sanctions correspondantes peuvent être morales (avertissement, félicitation), religieuses (excommunication) ou juridiques (versement de dommages et intérêts, amendes, peines de prison).



L'ESSENTIEL

Le contrôle social,
garant du respect
des règles

- **normes sociales** intériorisées
→ intégration sociale de l'individu, cohésion du groupe ou de la société
- **normes juridiques**
→ respect obligatoire de règles légales

- **contrôle social extérieur** (groupe ou autorités) ou **intériorisé** (auto-contrôle)
- **contrôle social extérieur formel** (instances spécialisées) ou **informel** (famille, groupe de pairs, voisinage)

Le contrôle social n'empêche pas les individus d'enfreindre les règles sociales. On parle de déviance pour désigner les actes de transgression des normes en vigueur. La délinquance est l'une de ses formes ; elle appelle un certain type de sanction.

I Les formes variées de la déviance

1 D'une société à une autre

● La définition de la **déviance** est liée aux normes de chaque société. Ainsi, le statut de l'homosexualité n'est pas le même **d'un pays à un autre** : au Soudan, elle est passible de la peine de mort, tandis que de nombreux pays occidentaux autorisent le mariage entre personnes du même sexe.

● De même, les normes et les valeurs d'une même société se transforment **au fil du temps**. Selon les époques, une pratique peut être qualifiée de déviante puis faire partie de la norme. Ainsi, en France, l'avortement était passible de la peine capitale sous le gouvernement de Vichy, puis d'une peine de prison jusqu'en 1975, date à laquelle il fut légalisé.

Mot clé

La **déviance** est l'ensemble des pratiques sociales qui transgressent les normes communément admises par une société à un moment donné.

2 Au sein d'une même société

● **Chaque groupe social** détermine les normes et les valeurs légitimes auxquelles ses membres doivent se conformer. Un acte conforme au sein d'un groupe peut être perçu comme déviant pour un autre. Par exemple, un punk trouvera normal d'avoir les cheveux en crête, des épingles à nourrice en guise de boucles d'oreilles. Mais il pourra être vu comme déviant par le reste de la société.

● Au sein d'une même société, entre groupes sociaux d'**âges différents**, les comportements déviants peuvent prendre des formes variées. Ainsi, en ce qui concerne l'alcool, la consommation quotidienne est plus fréquente chez les 61-75 ans, tandis que les 15-30 ans s'adonnent plutôt à une consommation ponctuelle mais importante à l'occasion de fêtes.

II Déviance et délinquance

1 La délinquance : une forme spécifique de déviance...

- Si la déviance renvoie à une transgression des normes sociales, la délinquance désigne celle des **normes juridiques**. Ainsi, sortir de table avant la fin du repas peut être considéré comme une pratique déviante, mais n'est pas sanctionné par la loi.
- Il existe **plusieurs types de délinquance** : les contraventions (jugées devant les tribunaux de police), les délits (jugés devant les tribunaux correctionnels) et les crimes (jugés devant les cours d'assises).

2 ... passible de sanctions particulières

● La délinquance n'implique pas les mêmes **sanctions** que la déviance : pour cette dernière, les sanctions sont généralement diffuses et informelles, tandis que la transgression des normes juridiques appelle une **réponse institutionnalisée et codifiée par la société**.

● Les sanctions pénales sont **hiérarchisées**. Les contrevenants sont soumis à des peines d'amendes de 1 500 euros maximum et passibles d'un ou deux jours d'emprisonnement. Les délits donnent lieu à des peines maximales allant de l'amende de plus de 1 500 euros à l'emprisonnement de deux à cinq ans, voire vingt ans pour les délits les plus graves. Pour les crimes, la peine encourue est une peine de prison allant de cinq ans à la perpétuité.

Mot clé

Une **sanction** est une réponse à un comportement. Elle peut être positive quand le comportement est conforme aux attentes (félicitations, cadeaux) ou négative quand elle y déroge (de la réprobation à la sanction par la loi).



L'ESSENTIEL

La déviance :
la transgression
d'une norme

Les formes de déviances

- ▶ variations d'une société à l'autre
- ▶ variations au sein d'une même société

- ▶ **déviance** : transgression de normes sociales
→ sanctions diffuses et informelles
- ▶ **délinquance** : transgression de normes juridiques
→ sanctions pénales hiérarchisées codifiées par la société

La déviance est une construction sociale : elle découle de la transgression des normes partagées. Fruit d'un travail d'élaboration de la part de groupes sociaux déterminés à faire reconnaître leurs valeurs comme légitimes, elle est aussi le résultat de processus sociaux multiples pouvant conduire à une carrière de déviant.

I La déviance : une construction sociale

1 Les normes créent les actes déviants

● La déviance se définit par rapport à une **norme sociale collective-ment adoptée**. Le déviant est donc celui qui la transgresse. Il se peut qu'il néglige la norme car elle est trop éloignée de celles qu'il connaît. Par exemple, la déviance peut naître dans les espaces urbains marqués par l'isolement économique et culturel. Dans ces quartiers, le déficit d'intériorisation des normes sociales dominantes serait à l'origine de comportements déviants, tel que celui des jeunes des gangs.

● La déviance peut aussi être analysée comme le résultat d'un **affaiblissement des normes** qui se traduit par un moindre contrôle social, de sorte que les individus ne savent plus comment orienter leur conduite. Ce type de déviance survient principalement dans les périodes de crise économique ou de forte et rapide prospérité. On observe par exemple que le taux de suicide augmente en cas de crise économique prolongée.

2 Le rôle clé des entrepreneurs de morale

● Les normes sociales sont le **produit d'une construction sociale** : elles sont définies par des individus qui vont chercher à les faire respecter et à désigner comme déviants ceux qui ne s'y conforment pas.

● Ces individus, appelés **entrepreneurs de morale**, établissent la norme. Pour cela, ils cherchent à **participer à l'élaboration de la loi** ou à attirer l'attention des médias sur un sujet qu'ils considèrent comme un problème social.

Mot clé

Les **entrepreneurs de morale** sont les individus ou groupes d'individus cherchant à influencer un groupe social afin de lui faire adopter ou maintenir une norme.

II La carrière déviante

1 Processus d'étiquetage et stigmatisation

● La déviance n'est pas définie par ceux qui transgressent la norme, mais par ceux **qui désignent le comportement comme déviant**. C'est par l'étiquetage que l'individu fait son entrée dans la déviance.

● L'étiquetage peut devenir de la **stigmatisation** lorsqu'un individu est désigné comme déviant en raison d'une caractéristique qui le rend différent. Ce qui conditionne le jugement porté n'est pas ce que l'individu fait ou est, mais ce que les autres pensent de lui au regard de cet **attribut distinctif**. C'est le cas des personnes tatouées au Japon qui sont perçues comme des yakuzas et n'ont pas accès à certains lieux publics comme les piscines.

Mot clé

La **stigmatisation** désigne la mise à l'écart d'un individu en raison de son comportement ou de ses caractéristiques.

2 L'appropriation d'une sous-culture

● Lorsque l'individu est désigné comme appartenant à un groupe déviant, il en adopte les règles et les codes de comportement, ce qui lui donne un **sentiment d'appartenance**. Par exemple, les jeunes des gangs trouvent dans leur groupe un refuge leur fournissant un cadre et des règles structurant leur nouvelle identité.

● Cet étiquetage (ou stigmatisation) est le résultat d'une série d'**interactions sociales**. L'individu est désigné comme déviant, il va alors s'approprier l'identité déviante qu'on lui assigne, ce qui peut le conduire à rentrer dans une « carrière déviante ». Dans ce cas, c'est le contrôle social qui crée la déviance.

L'ESSENTIEL

La déviance,
produit de
processus sociaux

Une construction sociale
définie par rapport à une norme sociale
collectivement adoptée et établie
par des « entrepreneurs de morale »

La carrière déviante
► processus d'étiquetage
et de stigmatisation
► appropriation d'une sous-culture
et d'une identité déviante

Différents outils permettent de mesurer la délinquance et son évolution. Pour pallier les limites des statistiques officielles, d'autres dispositifs ont progressivement été mis en place, comme les enquêtes de victimation ou de délinquance autodéclarée.

I Les statistiques officielles

1 Les sources et les modes de comptabilisation

- Les **statistiques judiciaires** constituent la première source et la plus ancienne. Elles sont réalisées par le Compte général de l'administration de la justice criminelle et sont composées des condamnations prononcées et des personnes emprisonnées.
- La seconde source est l'ensemble des **statistiques policières** communiquées par le ministère de l'Intérieur et l'Observatoire de la délinquance, à partir des plaintes enregistrées et des interpellations réalisées. Elles sont devenues la principale source de mesure de la délinquance.

2 Leurs limites

- Ces outils mesurent la **délinquance observée** et non réelle. En effet, **toutes les infractions ne donnent pas lieu à une plainte**. Par exemple, si le nombre de plaintes pour agression sexuelle a fortement augmenté depuis l'affaire Weinstein et le mouvement « Me too », c'est parce que les personnes victimes de ces violences ont davantage porté plainte.

Mot clé

Il y a une différence entre la **délinquance observée**, c'est-à-dire mesurée par les statistiques officielles, et la délinquance réelle, qui s'est effectivement produite. Cette différence est désignée par ce que l'on appelle le « chiffre noir de la délinquance ».

- Les statistiques policières sont par ailleurs très **sensibles à l'évolution de la législation**. Par exemple, les lois adoptées depuis 2010 en matière de fraude fiscale ont fait augmenter le nombre de délinquants fiscaux.
- Enfin, les statistiques sont sensibles à l'intensité de l'**activité policière** : le nombre de faits constatés et d'interpellations est d'autant plus important que l'activité policière est zélée.

II D'autres mesures de la délinquance

1 Les enquêtes de victimation

■ Pour pallier les **limites** des statistiques officielles, dues au fait que certaines victimes hésitent à porter plainte, plusieurs outils ont été construits. Les **enquêtes de victimation** consistent à interroger les individus sur les infractions dont ils se sentent victimes.

■ Ces enquêtes mettent en évidence les **infractions sous-représentées dans les statistiques officielles**, telles que les agressions sexuelles.

■ Cependant, elles ne reflètent pas l'étendue des activités délinquantes : elles sont sujettes aux difficultés de qualification des actes par la victime et ne sont utilisables que pour les infractions pour lesquelles il y a une victime.

Mot clé

Les **enquêtes de victimation** consistent à demander aux enquêtés s'ils ont été victimes d'actes délinquants dans une période donnée, de quel type d'acte et de combien d'actes.

2 La délinquance autodéclarée

■ Cet autre outil consiste à interroger les membres d'un échantillon sur les **actes délinquants qu'ils ont commis**, par exemple dans le cas de la délinquance juvénile.

■ Il a aussi des **limites**, car il suppose une relation de confiance entre l'enquêté-délinquant et l'enquêteur. Or elle est difficile à mettre en place au travers d'un simple questionnaire.



L'ESSENTIEL

Mesurer
la délinquance

► statistiques judiciaires et policières

→ limites : délinquance observée ≠ délinquance réelle, données soumises à l'évolution de la loi

► enquêtes de victimation

sur les infractions sous-représentées
→ limites : caractère partiel dans les statistiques officielles

► délinquance auto déclarée

→ limites : relation de confiance difficile à instaurer

Les processus sociaux et la déviance

1 Le contrôle social

► FICHE 38

Lorsque le contrôle social est extérieur, cela signifie que...

- ☐ a. le respect des règles est assuré par l'individu lui-même.
- ☐ b. le contrôle social est formel.
- ☐ c. le contrôle social est réalisé par le groupe ou les autorités de manière formelle ou informelle.

2 La déviance

► FICHES 39 ET 40

1. Qu'est-ce que la délinquance ?

- ☐ a. une forme de déviance particulière
- ☐ b. la même chose que la déviance
- ☐ c. la transgression de normes sociales

2. Pourquoi dit-on que la déviance est une construction sociale ?

- ☐ a. parce qu'elle est le produit d'un travail de socialisation
- ☐ b. parce qu'elle n'existe que s'il y a transgression de normes sociales construites et légitimées par certains groupes sociaux
- ☐ c. parce qu'elle est le reflet de la société

3 La mesure de la délinquance

► FICHE 41

1. La délinquance observée est mesurée par...

- ☐ a. les enquêtes de victimation.
- ☐ b. les statistiques judiciaires et policières.

2. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?

- ☐ a. La délinquance est parfaitement mesurée par les statistiques officielles.
- ☐ b. Les enquêtes de victimation donnent une mesure de la délinquance toujours plus élevée que les statistiques officielles.
- ☐ c. Les statistiques officielles utilisées donnent une mesure de la délinquance limitée.

1 Le contrôle social

Réponse c.

Le contrôle social est extérieur lorsqu'il est réalisé par le groupe ou par les autorités, de manière formelle ou informelle, et non par l'individu lui-même.

À noter

Le **contrôle social** désigne l'ensemble des dispositifs formels ou non, intérieurs ou non, qui assurent que l'individu se conforme aux normes de la société dans laquelle il vit.

2 La déviance

1. Réponse a.

La délinquance est une forme de déviance particulière, qui correspond à la transgression des normes juridiques.

2. Réponse b.

La déviance est une construction sociale, parce qu'elle n'existe que s'il y a transgression de normes sociales construites et légitimées par les entrepreneurs de morale.

À noter

La **déviance** n'existe pas « en soi », elle est le produit de la culture et d'interactions sociales multiples.

3 La mesure de la délinquance

1. Réponse b.

Les statistiques judiciaires et policières rassemblent les données statistiques issues des condamnations judiciaires et des dépôts de plaintes et interpellations policières.

2. Réponses b et c.

La proposition **a** est fausse car les statistiques officielles ne recensent que les actes ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Les processus sociaux et la déviance

___ 1 ___

Quelles formes le contrôle social peut-il prendre ?

► FICHE 38

___ 2 ___

Qu'est-ce qui distingue déviance et délinquance ?

► FICHE 39

___ 3 ___

Donnez deux exemples qui montrent que la déviance est variable selon les groupes sociaux et les sociétés.

► FICHE 40

___ 4 ___

Quels sont les différents processus sociaux pouvant produire de la déviance ?

► FICHE 40

___ 5 ___

Pourquoi les processus de stigmatisation ou d'étiquetage peuvent-ils renforcer la déviance ?

► FICHE 40

___ 6 ___

En quoi consistent les enquêtes de victimation ?

► FICHE 41

___ 7 ___

Quelles sont les limites des statistiques officielles pour mesurer la délinquance ?

► FICHE 41

___ 8 ___

Qui sont les entrepreneurs de morale ?

► FICHE 41

RÉPONSES

Efforcez-vous de répondre aux questions par vous-même avant de consulter les réponses, puis révisiez régulièrement pour bien mémoriser.

____ 2 ____

La **délinquance** est une transgression des normes juridiques, la **déviance** une transgression des normes sociales.

____ 1 ____

Le **contrôle social** peut être intériorisé et extérieur, formel et informel.

____ 4 ____

Les **processus sociaux** qui peuvent produire de la déviance sont l'étiquetage et la stigmatisation. L'individu peut être incité à renforcer ses comportements déviants et entrer dans une carrière déviante.

____ 3 ____

Fumer est une **pratique déviante** à l'âge de 15 ans, mais ne l'est plus à 50 ans. Se faire la bise pour se dire bonjour est une pratique qui peut être perçue comme déviante au Japon.

____ 6 ____

Les **enquêtes de victimation** sont complémentaires aux statistiques officielles, car elles sont basées sur les témoignages des victimes, qui n'ont pas nécessairement déposé plainte.

____ 5 ____

L'**individu désigné comme déviant** peut intérioriser cette identité et se socialiser auprès de personnes qui partagent cette étiquette.

____ 8 ____

Les **entrepreneurs de morale** sont les individus ou groupes d'individus qui cherchent à influencer sur les normes sociales en participant à l'élaboration des lois ou en attirant l'attention des médias.

____ 7 ____

Les **statistiques officielles** ne mesurent qu'une partie de la délinquance (délinquance observée) ; leurs données sont soumises aux évolutions de la loi.

La notion d'opinion publique qui se construit avec la société démocratique présente plusieurs dimensions et relève d'une pluralité d'approches parfois opposées.

I Une notion polysémique, évolutive, débattue...

1 Les contours de l'opinion publique

- Dans son sens courant, l'opinion publique est l'**ensemble des jugements partagés** sur des questions d'intérêt général.
- Pour les sociologues, elle est une **construction sociale**, produit des croyances, des représentations et d'interactions avec des institutions.
- Qu'elle désigne le sens commun, constitué en partie de préjugés, ou des jugements éclairés, issus de la **délibération rationnelle au sein de l'espace public**, elle produit elle-même des effets en orientant la décision publique par le vote ou par la **mise à l'agenda politique** de certaines questions.

Mot clé

La **mise à l'agenda politique** désigne le fait qu'une « question » entre dans le débat public et devient l'objet d'une action ou d'une décision des institutions politiques.

2 L'évolution d'une notion

- Pour le philosophe allemand Habermas, l'opinion publique naît au XVIII^e siècle au sein de la bourgeoisie à l'initiative de certaines **élites** éloignées du pouvoir royal et le soumettant à la critique. Elle apparaît alors comme un **contre-pouvoir** et un intermédiaire entre le peuple et le pouvoir royal.
- Avec le développement des sondages, la notion d'opinion publique prend une acception nouvelle et devient le résultat de l'**agrégation des opinions individuelles**, qu'on cherche à mesurer et à influencer.
- Les **médias** jouent un rôle majeur dans la construction d'une opinion publique en diffusant des informations et des points de vue, permettant d'orienter le jugement et de s'en faire l'écho.

II ... et liée à l'avènement de la démocratie

1 Opinion publique et place de l'individu dans la société

- La notion d'opinion publique est indissociable de la société individualiste et démocratique qui donne une place centrale à l'individu et à

ses facultés de jugement. Celles-ci s'incarnent dans des institutions où se posent, se discutent, se tranchent des **opinions individuelles** auxquelles on reconnaît une **valeur égale**.

■ L'opinion publique, son expression et sa mesure deviennent des éléments centraux des démocraties. Les institutions représentatives dont il faut sélectionner les représentants reposent sur le **vote**. Celui-ci est un **mode d'expression de l'opinion publique**, créant une opinion majoritaire au travers des bulletins que chacun dépose dans l'urne.

2 Un rôle ambivalent

■ Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* (1835) met en évidence certaines contradictions de l'opinion publique. Si une opinion publique éclairée est nécessaire pour limiter le « despotisme de l'État », lui donner une place excessive peut lui conférer un pouvoir tyrannique **non respectueux des opinions minoritaires**.

■ Les **corps intermédiaires** tels que la presse et les associations jouent alors un rôle essentiel pour permettre l'expression d'une opinion publique éclairée et développer des contre-pouvoirs.

■ Cette ambivalence de la notion d'opinion publique est toujours vive dans les sociétés contemporaines, partagées entre le souci de favoriser son expression et les dangers d'une « **démocratie d'opinion** ».

Mot clé

Les **corps intermédiaires** désignent les institutions et organisations qui font le lien entre la base de la société et son sommet, créant une médiation entre les individus et l'État.



L'ESSENTIEL

L'opinion publique

Définition : ensemble des jugements partagés par une communauté d'individus sur des questions d'intérêt général.

Une notion évolutive...

- contre-pouvoir (XVIII^e s.)
- agrégation d'opinions individuelles (sondages)
- orientation de la décision publique

... liée à l'avènement de la démocratie

- l'expression et la mesure de l'opinion publique sont des éléments centraux des démocraties

Le développement des sondages à partir des années 1960, s'appuie sur l'apport des techniques statistiques. Mais l'outil est fortement critiqué par certains sociologues.

I Pourquoi sonder les opinions ?

- George Gallup s'appuie sur une critique de la démocratie représentative et de ses intermédiaires, éloignés de la population et influencés par les lobbies, pour justifier l'instauration des **sondages**, censés refléter « l'opinion publique réelle ».
- Les sondages apparaissent comme une forme de **démocratie directe**, permettant de connaître les points de vue et les aspirations des sondés de façon plus régulière et précise que lors des échéances électorales.
- Informés par les médias, les citoyens peuvent **trancher les débats** et apporter de façon directe leur consentement aux gouvernants, qui mettront alors en œuvre une politique conforme à leurs souhaits.

II Principes et techniques des sondages d'opinion

- Les sondages consistent à poser à des individus sélectionnés des **questions fermées**, aisées à traiter statistiquement. Celles-ci portent sur des représentations ou des pratiques ; elles sont complétées par des questions sur les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, CSP...).

- Deux méthodes permettent de construire l'**échantillon** interrogé. La **méthode aléatoire** se fonde sur le tirage au sort. La **méthode des quotas** repose sur le respect des critères sociodémographiques de la **population-mère**, l'échantillon devant avoir la même structure que celle-ci.

Mot clé

La caractéristique essentielle d'un **échantillon** est d'être représentatif de la **population-mère**, c'est-à-dire d'avoir les mêmes caractéristiques sociodémographiques.

- La **difficulté** posée par l'échantillonnage tient à la complexité de la structure sociale qui, pour être fidèlement représentée, suppose un échantillon suffisamment vaste. Par exemple, tenir compte de la diversité du monde des agriculteurs est difficile quand ceux-ci ne représentent que 0,8 % de la population des plus de 15 ans en 2017.

III Les critiques à l'encontre des sondages d'opinion

1 L'opinion publique : une construction

■ La critique la plus radicale des sondages d'opinion a été initiée par le sociologue français **Pierre Bourdieu** (1930-2002) dans son article « L'opinion publique n'existe pas » (1973). Il conteste les présupposés des sondages d'opinion dont la fonction est « d'imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique ».

■ Il conteste notamment l'**injonction à avoir une opinion**, l'occultation des non-réponses, les opinions considérées comme équivalentes alors que tous les sondés n'ont pas la même **culture politique**.

Mot clé

La **culture politique** désigne un ensemble de connaissances et de compétences permettant de comprendre les décisions et les débats politiques et leurs enjeux.

2 Des réponses sous influence

■ La **formulation des questions** est une autre critique souvent mise en avant, celle-ci pouvant induire les réponses ou renvoyer à des problèmes qui ne font pas sens pour les sondés (on parle d'« imposition de problématique »).

■ Les sondages représentent ainsi une addition d'opinions individuelles érigées en opinion publique afin de servir des projets politiques.



L'ESSENTIEL

Sonder
l'opinion
publique

Pourquoi ?

- sonder « l'opinion publique réelle »
- permettre aux citoyens d'exprimer directement leur point de vue

Comment ?

- sélection de questions fermées
- constitution d'un échantillon représentatif de la population-mère (méthode aléatoire ou des quotas)

Les sondages d'opinion sont devenus un instrument essentiel des démocraties contemporaines. Ils contribuent à transformer la démocratie représentative en démocratie d'opinion.

I Les sondages influencent l'opinion publique...

- Dès l'introduction des sondages d'opinion, la question de leur **usage par les acteurs politiques** a été posée. Ces derniers peuvent y voir un moyen d'influencer ou de contrôler l'opinion publique, en lui substituant l'opinion des sondés.
- Dans la même logique, s'appuyer sur les sondages d'opinion peut être une façon de mettre en avant la « **majorité silencieuse** » contre les « minorités agissantes » et mobilisées dont on souhaite remettre en cause la légitimité de l'action.
- Cette **instrumentalisation** des sondages s'appuie sur les médias, indispensables pour leur donner un impact. Elle peut aussi être le fait des **groupes mobilisés** cherchant une approbation de leurs actions.

II ... modifient le comportement des électeurs...

1 L'effet de mobilisation

L'effet « bandwagon » désigne l'effet de **mimétisme** des électeurs incités à voter pour le candidat que les sondages annoncent gagnant. L'effet « underdog » désigne au contraire l'effet de **mobilisation** en faveur du candidat en retard dans les sondages.

2 L'effet de démobilisation

Les sondages peuvent aussi avoir des effets de **démobilisation** des électeurs : des pronostics établis (qu'ils soient très favorables ou très défavorables), induisant l'idée que « les jeux sont faits », peuvent inciter à ne pas aller voter et contribuer au phénomène d'**abstention**.

Mot clé

L'**abstention** désigne le fait pour un électeur inscrit sur les listes électorales de ne pas aller voter lors d'une élection.

III ... et transforment les institutions politiques

■ La généralisation des sondages d'opinion conduit à **réduire la place des partis politiques** dans l'organisation de la vie politique, ceux-ci devenant de simples machines électorales au service des candidats.

■ Les candidats aux élections les plus médiatisées tendent à être **sélectionnés par les sondages avant de l'être par leur parti**, éventuellement au travers de **primaires**. Les médias jouent un rôle majeur dans ce phénomène.

■ Les personnalités politiques s'appuient également sur les sondages relayés par les médias pour **se faire connaître et construire leur légitimité** auprès de l'opinion publique.

■ À la démocratie représentative succède ainsi une « **démocratie d'opinion** ». La délibération démocratique s'exerce de plus en plus au sein des médias et sur les réseaux sociaux, influencés par les sondages et le travail des communicants politiques.

Mot clé

Une **élection primaire** consiste à désigner au travers d'un vote le candidat d'un parti ou d'une coalition de partis pour une élection.



L'ESSENTIEL

Ce que les sondages font à la démocratie

Influence sur l'opinion publique

- ▶ instrumentalisation des sondages par les politiques et les médias

Modification du comportement des électeurs

- ▶ effets « bandwagon » et « underdog »
- ▶ démobilisation, abstention

Transformation des institutions publiques

- ▶ réduction de la place des partis
- ▶ « démocratie d'opinion » (Bernard Manin)

Dans une démocratie représentative, le vote est un acte essentiel de la participation politique. Cependant, la participation électorale comprend plusieurs dimensions et dépend de plusieurs facteurs.

I Les dimensions de la participation électorale

1 L'inscription sur les listes électorales

● Pour pouvoir voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. Pour être inscrit, en France, il faut être **âgé d'au moins 18 ans**, avoir la nationalité française (les citoyens européens peuvent être inscrits sur des listes complémentaires pour participer aux élections municipales ou européennes), et jouir de ses droits civils et politiques.

● Depuis 1997, les jeunes de 18 ans ayant participé au recensement sont **inscrits automatiquement** sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, ils doivent effectuer une démarche volontaire, notamment pour ceux qui ont déménagé ou qui ont acquis la nationalité française.

2 Participation électorale et abstention

● Le **vote** est l'expression de la participation électorale. En France, voter n'est pas obligatoire. On peut donc définir **l'abstention** comme le refus volontaire de participer à une élection.

● Le taux d'abstention mesure la **part des inscrits** sur les listes électorales **n'ayant pas voté** lors d'une élection.

Mot clé

Il faut distinguer le vote blanc, qui est un suffrage non exprimé, et **l'abstention**. Ni le vote blanc ni l'abstention ne sont pris en compte dans les résultats de l'élection.

II Les déterminants de la participation électorale

1 Les déterminants de l'inscription électorale

● Si le taux d'inscription électorale reste à peu près stable (proche de 90 %), on peut cependant mettre en évidence des **déterminants sociaux** expliquant la non-inscription. Si on excepte les non-inscrits volontaires, le plus souvent on retrouve des populations mal intégrées

dans la société ou indifférentes à la politique, surtout des jeunes et des personnes culturellement ou scolairement défavorisées.

■ En principe, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire mais la non-inscription n'est pas sanctionnée. Cependant, s'inscrire résulte d'une **démarche volontaire**. Cette démarche peut avoir un coût pour des populations éloignées des lieux d'inscription.

■ Si les procédures d'inscription ont été facilitées dans les années 1990, il existe toujours un taux de **mauvaise inscription** qui empêche les citoyens de voter. C'est le cas pour les changements de résidence ou pour les personnes venant d'acquérir la nationalité française.

2 Les déterminants de l'abstention

■ L'abstention peut être analysée comme le signe d'une mauvaise intégration dans la société. Elle est aussi corrélée à l'**intérêt pour la politique** et au sentiment de compétence politique, ce que le sociologue Daniel Gaxie a qualifié de « **cens** caché ».

Mot clé

En France, au XIX^e siècle, le **cens** était un seuil d'imposition qui permettait à un citoyen d'être électeur.

■ Depuis les années 1970, la progression de l'abstention concerne surtout l'**abstention intermittente**. Les électeurs s'abstiennent en fonction du contexte de l'élection (national, local, européen) et de la personnalité des candidats. Les abstentionnistes intermittents sont plutôt bien intégrés socialement et politisés.



L'ESSENTIEL

La participation électorale

L'inscription sur les listes électorales

- 18 ans, nationalité française
- démarche volontaire (déterminants sociaux)
- inscription automatique depuis 1997

Le vote

- expression de la participation électorale

L'abstention

- refus de la participation électorale
- déterminants : mauvaise intégration dans la société, « cens caché » (Gaxie), abstention intermittente

Si voter apparaît comme un acte purement individuel, l'étude des déterminants du vote par la sociologie électorale montre que les comportements électoraux répondent à des logiques complexes : le vote peut également être considéré comme un acte collectif.

I Le vote, un acte collectif

1 La sociologie électorale

À l'origine de la sociologie électorale, on trouve les travaux d'André Siegfried en France au début du ^{xx}e siècle. Son approche est qualifiée d'« écologique » car elle établit des **relations entre l'environnement de l'électeur et son vote**. Une autre approche « historique » insiste sur le **rôle des événements historiques** (la Révolution française par exemple).

À partir des années 1940, la sociologie électorale se développe aux États-Unis, notamment en introduisant la méthode d'enquêtes par interviews. Au début des années 1960, des sociologues américains proposent un modèle en établissant des corrélations entre comportement électoral et **caractéristiques sociologiques** des électeurs.

2 Les variables du comportement électoral

Depuis les années 1960, les études sur le **comportement électoral** se sont multipliées. On peut l'expliquer par la demande sociale émanant des acteurs politiques (élus, partis politiques) et des médias, avec la multiplication des **sondages** en période électorale. Ces études ont permis de mettre en évidence des variables lourdes du comportement électoral.

Mot clé

Le **comportement électoral** désigne le choix d'un électeur lors d'une élection (voter ou non, voter pour tel ou tel parti).

Parmi ces variables, on distingue :

- les variables **démographiques** (âge, sexe) ;
- les variables **socio-économiques** (catégorie socioprofessionnelle) ;
- les variables **culturelles** (instruction, appartenance religieuse). Ces dernières apparaissent comme les plus prédictives.

II Le vote, un acte individuel

1 L'approche économique du comportement électoral

■ La sociologie électorale distingue **trois approches théoriques** du comportement électoral. Les deux premières (écologique, psychosociologique) font du vote un acte collectif. Une troisième, l'approche économique, insiste sur le caractère individualiste du vote.

■ Dans le modèle économique, l'électeur se conduit comme un *homo œconomicus* : il veut **maximiser l'utilité** de son vote et raisonne en fonction du coût et des bénéfices associés à celui-ci. Cette théorie postule que les électeurs agissent, avant tout, en fonction de leurs intérêts individuels.

2 Les facteurs conjoncturels du vote

■ Des facteurs conjoncturels peuvent influencer le choix des électeurs à court terme. C'est le cas du « **vote sur enjeu** ». Ce dernier recouvre des choix électoraux qui dépendent principalement de problèmes qui jouent un rôle important dans le débat politique à un moment donné.

■ L'électeur peut adopter un **comportement de stratégie**, notamment dans le cadre du **scrutin majoritaire à deux tours** comme l'élection présidentielle. L'électeur stratégie est un électeur qui renonce à voter pour son candidat préféré et en choisit un autre de manière à accroître l'efficacité de son vote. Cette stratégie consiste à voter « utile » pour le candidat qui a le plus de chance de l'emporter au second tour.

Mot clé

L'élection présidentielle en France est un **scrutin majoritaire à deux tours** : seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent se présenter au second tour.



L'ESSENTIEL

Les déterminants du vote

Un acte collectif

- pour les tenants d'une approche écologique ou psychosociologique
- variables démographiques, socio-économiques, culturelles

Un acte individuel

- pour les tenants d'une approche économique
- intérêts individuels, facteurs conjoncturels (débat politique, électeur stratégie)

L'analyse du vote depuis quelques années met en évidence une érosion des déterminants sociaux du vote et une plus grande volatilité électorale. Pour être expliqué, ce phénomène doit d'abord être défini.

I La notion de volatilité électorale

1 Définition et mesure de la volatilité électorale

- Depuis les années 1980, on observe, en France, une instabilité de plus en plus importante des comportements électoraux. Cette instabilité dans la participation électorale constitue la **volatilité électorale**.
- La volatilité électorale est difficile à mesurer car elle ne peut s'expliquer uniquement par des changements dans les choix politiques. Par exemple, l'évolution de l'offre politique peut favoriser l'abstention intermittente. **► FICHE 47**
- L'**indice de volatilité électorale** permet de mesurer la volatilité électorale. On peut le calculer en reconstituant les itinéraires de vote entre plusieurs élections. On peut également déterminer le moment où l'électeur décide de son choix. Plus ce moment est proche de l'élection, plus l'instabilité électorale est forte.

2 Les formes de la volatilité électorale

- On distingue plusieurs formes de volatilité électorale. La plus significative concerne le passage du vote à l'abstention et inversement, ce qui correspond à l'**abstentionnisme intermittent**. Celui-ci est la principale cause des **alternances** politiques.

Mot clé

L'**alternance** politique est le changement de majorité politique d'une élection à l'autre.

- Deux autres formes de volatilité électorale concernent un **changement partisan**. Celui-ci peut s'opérer au sein de la même famille politique (la gauche ou la droite), le vote se déplaçant d'un parti à un autre. La volatilité peut aussi concerner le passage d'une famille à une autre (de la gauche vers la droite par exemple). Cette mobilité « transgressive » est la moins importante.

II Les raisons de la volatilité électorale

1 L'effritement du vote de classe

■ Les enquêtes électorales montrent que, depuis les années 1970, les **caractéristiques socio-économiques** jouent un rôle de moins en moins important dans le vote. Mais, si on constate que le vote de classe est moins prononcé, il n'a toutefois pas totalement disparu. Ainsi, le clivage entre le vote des indépendants et celui des salariés reste important.

■ Pour expliquer le déclin du **vote de classe**, notamment celui de la classe ouvrière, un certain nombre d'explications ont été avancées. Les premières insistent sur les **transformations de la classe ouvrière**. Celle-ci, mieux éduquée et bénéficiant d'une certaine mobilité sociale ascendante, aurait le sentiment d'appartenir davantage à la classe moyenne qu'à la classe ouvrière.

Mot clé

On parle de **vote de classe** pour désigner la tendance à voter selon son appartenance à une classe ou à une catégorie sociale.

2 Les effets de contexte et de l'offre politique

■ La volatilité électorale dépend en grande partie de la **nature de l'élection**. Ainsi, le niveau d'abstention est le plus faible pour l'élection présidentielle et les élections municipales. À l'inverse, les élections européennes ou régionales mobilisent moins d'électeurs. Ces différences s'expliquent principalement par la perception qu'ont les électeurs des **enjeux** de l'élection.

■ Un facteur de la volatilité électorale est lié à la moindre polarisation des débats politiques. Depuis les années 1980, en France, les **alternances** se sont succédé alors que les divergences dans les politiques menées se sont atténuées.



L'ESSENTIEL

La volatilité électorale

► **La mesure** : indice de volatilité électorale, itinéraires de vote

► **Les formes** : abstentionnisme intermittent, changement partisan

Les raisons :

- effritement du vote de classe
- effets de contexte et de l'offre politique

L'opinion publique et le vote

1 La formation et l'expression de l'opinion publique

► FICHES 44 À 46

1. Qu'est-ce qu'une opinion publique ?

- ☐ a. une opinion personnelle affirmée publiquement
- ☐ b. un jugement collectif sur une question politique, sociale ou sociétale
- ☐ c. la somme des opinions privées

2. Dans un sondage, qu'appelle-t-on la « population-mère » ?

- ☐ a. la population qui est interrogée
- ☐ b. l'échantillon
- ☐ c. la population dont on veut connaître les opinions

3. Une démocratie d'opinion est une démocratie...

- ☐ a. dont les institutions sont soumises aux sondages.
- ☐ b. où chacun donne son opinion.
- ☐ c. où le pouvoir se soumet aux désirs du peuple.

2 Voter : une affaire individuelle ou collective ?

► FICHES 47 À 49

1. Que mesure le taux d'abstention ?

- ☐ a. la part des inscrits sur les listes électorales ayant voté blanc
- ☐ b. la part de la population totale n'ayant pas voté
- ☐ c. la part des inscrits sur les listes électorales n'ayant pas voté

2. Qu'étudie la sociologie électorale ?

- ☐ a. les corrélations entre comportement électoral et variables socio-économiques
- ☐ b. la position sociale des électeurs
- ☐ c. le déterminisme social du comportement électoral

3. La forme la plus développée de la volatilité électorale concerne...

- ☐ a. le passage du vote à l'abstention et inversement.
- ☐ b. le changement partisan au sein d'une même famille politique.
- ☐ c. le changement de famille politique.

1 La formation et l'expression de l'opinion publique

1. Réponse b.

Dans son acception courante, l'opinion publique correspond à un jugement largement partagé sur des questions à enjeu politique.

2. Réponse c.

La population-mère est la population de référence à partir de laquelle on construit l'échantillon qui sera sondé.

3. Réponse a.

On appelle démocratie d'opinion une démocratie dont le fonctionnement (élections, institutions...) est de plus en plus soumis à l'influence des sondages d'opinion.

2 Voter : une affaire individuelle ou collective ?

1. Réponse c.

Le taux d'abstention est la part des inscrits n'ayant pas voté.

2. Réponse a.

La sociologie électorale met en évidence des corrélations entre un certain nombre de variables (sociales, économiques, culturelles), mais on ne peut pas en déduire un strict déterminisme du vote.

3. Réponse a.

Le passage du vote à l'abstention et inversement correspond le plus souvent à l'abstention intermittente. Le changement de famille politique est la forme de volatilité électorale la plus rare.

Conseil

Attention à ne pas confondre **taux d'abstention** et **taux de non inscription** sur les listes électorales.

L'opinion publique et le vote

___ 1 ___

En quoi les corps intermédiaires peuvent-ils limiter le despotisme de l'État ?

► FICHE 44

___ 2 ___

Qu'apportent les sondages d'opinion à la démocratie selon George Gallup ?

► FICHE 45

___ 3 ___

Quel problème pose l'ignorance des non-réponses dans les sondages d'opinion ?

► FICHE 45

___ 4 ___

Donnez un exemple montrant que les sondages d'opinion transforment la démocratie.

► FICHE 46

___ 5 ___

Quelles sont les conditions pour s'inscrire sur les listes électorales pour toutes les élections en France ?

► FICHE 47

___ 6 ___

Quel type d'abstention est en progression depuis les années 1970 ?

► FICHE 47

___ 7 ___

Qu'est-ce que l'approche économique du comportement électoral ?

► FICHE 48

___ 8 ___

Le vote de classe a-t-il complètement disparu ?

► FICHE 49

RÉPONSES

Efforcez-vous de répondre aux questions par vous-même avant de consulter les réponses, puis révisez régulièrement pour bien mémoriser.

— 2 —

Selon **Gallup**, les **sondages d'opinion** permettent un exercice direct de la démocratie, le peuple pouvant s'adresser sans intermédiaire à ses gouvernants pour donner son avis.

— 1 —

Les **corps intermédiaires** peuvent limiter le despotisme de l'État en permettant aux citoyens de s'organiser dans des groupes qui constituent des contre-pouvoirs.

— 4 —

Les **sondages d'opinion** transforment le fonctionnement de la démocratie en influençant l'agenda politique des gouvernants, incités à modifier leurs actions en tenant compte des résultats des sondages.

— 3 —

L'**ignorance des non-réponses** dans les sondages d'opinion modifie les résultats et la perception d'un sondage en laissant penser que toute la population a un avis sur la question posée.

— 6 —

Depuis les années 1970, c'est l'**abstention intermittente** qui progresse car le vote dépend du contexte de l'élection (présidentielle, municipale, législative, etc.) et de la personnalité des candidats.

— 5 —

Pour s'inscrire sur les **listes électorales** et voter à toutes les élections en France, il faut :

- être âgé d'au moins 18 ans
- disposer de ses droits civiques
- avoir la nationalité française.

— 8 —

Le **vote de classe** n'a pas complètement disparu. La différence de vote entre les indépendants et les salariés reste importante : les premiers votent plutôt à droite, les seconds plutôt à gauche.

— 7 —

Selon l'**approche économique** du comportement électoral, l'électeur veut maximiser son utilité en fonction du coût et des bénéfices qu'il peut tirer de son vote. Il se comporte comme un *homo œconomicus*.

Les individus sont confrontés à différents risques tout au long de leur vie. Mais tous les groupes sociaux ne sont pas touchés de la même manière : on peut mettre en évidence des inégalités d'exposition et de comportement face à la survenue de ces risques.

I Des risques économiques et sociaux divers...

1 Du risque individuel au risque social

❶ Perdre son emploi, avoir un accident ou encore tomber malade sont des événements, plus ou moins prévisibles, qui peuvent affecter les individus au cours de leur existence. On parle alors de **risque** pour évoquer la probabilité d'y être confronté. Le risque est estimable et se distingue de l'incertitude.

❷ Pour les individus, la survenue du risque peut entraîner une privation de **revenus** ou des dépenses supplémentaires. Quant à la société, elle va se trouver privée de ressources productives et verra les **inégalités** augmenter, creusant ainsi l'écart entre les individus ayant des difficultés à faire face aux risques et le reste de la population. L'avènement d'un **État-providence** a permis de prendre progressivement en charge la plupart de ces risques, appelés **risques sociaux**.

Mot clé

En France, l'**État-providence** désigne un État qui intervient largement dans la sphère économique et sociale, notamment en prenant en charge les risques sociaux.

2 Les principaux risques sociaux

❶ La **maladie** comme l'**accident** nécessitent des soins qui se traduisent par l'achat de biens ou de services de santé. Ils peuvent également signifier une baisse de revenus résultant d'une incapacité à travailler.

❷ La **vieillesse** est un risque social lié, d'une part, au fait de devenir trop âgé pour pouvoir occuper un emploi et, d'autre part, à celui de devoir faire face à des dépenses supplémentaires pour se soigner.

❸ La **perte d'emploi** suite à un licenciement est également synonyme de perte de revenus et considérée à ce titre comme un risque social dans la plupart des économies développées.

II ... qui frappent inégalement les individus

1 Des inégalités d'exposition au risque

■ Face à la maladie, les populations à risque sont les **personnes âgées** et les personnes **fragilisées** par des modes de vie qui peuvent favoriser l'apparition de problèmes de santé.

■ Les actifs sont inégalement exposés au risque de perte d'emploi : les **non qualifiés** et les **jeunes** connaissent les **taux de chômage** les plus élevés.

■ Les **ouvriers de sexe masculin** sont plus exposés au risque d'accident du travail : leurs conditions de travail sont dangereuses ou pénibles.

Mot clé

Selon l'Insee, le **taux de chômage** est le pourcentage des chômeurs dans la population active. Les chômeurs sont des actifs sans emploi à la recherche d'un emploi.

2 Des attitudes différenciées face au risque

■ La majorité des individus a une **aversion au risque** : ils sont prêts à payer pour être assurés et se montrent **prudents**, à l'inverse des individus dits **neutres** au risque. L'aversion au risque augmente avec l'âge.

■ Face au risque, les **hommes** et les **femmes** ont des comportements différents, qui sont le résultat d'une **socialisation différenciée**.

► **FICHE 28** Les conduites à risque (usage du tabac, excès de vitesse...) sont en effet valorisées chez les hommes car associées de manière stéréotypée à des comportements virils.

■ Malgré le développement de l'**État-providence**, on assiste paradoxalement à un sentiment d'insécurité croissant. Les individus développent une aversion au risque.



L'ESSENTIEL

Les risques
économiques
et sociaux

- maladie
- accident
- vieillesse
- perte d'emploi

- effets différenciés selon les individus
- inégalités d'exposition
- inégalités de comportement

Effets positifs et négatifs du partage des risques

53

OK

La prise en charge des risques n'a pas que des avantages, elle a également des effets pervers en raison de problèmes d'asymétries d'information.

I Les effets positifs du partage des risques

1 Capital humain et incitation à innover

La couverture de risques liés à la maladie ou aux accidents va favoriser un meilleur niveau de santé de la population. Cela va permettre de contribuer au **capital humain**, c'est-à-dire à l'ensemble des capacités productives d'une économie. De son côté, la couverture du risque **chômage** en limite la dépréciation : les individus ne sont pas obligés d'accepter un nouvel emploi pour lequel ils seraient trop qualifiés.

La hausse du capital humain crée des **externalités positives** : même sans en avoir payé directement le prix, les producteurs bénéficient d'une main-d'œuvre plus productive et plus apte à innover. Or, à l'échelle macroéconomique, les **innovations** sont une source importante de **croissance économique**.

Mot clé

Les **innovations** englobent les nouveaux produits mis sur le marché, la mise en place de nouvelles méthodes de production et de distribution ou encore de nouvelles organisations du travail.

2 Le bien-être et la cohésion sociale : des effets sociaux positifs

Les aléas de la vie peuvent constituer un véritable choc. C'est notamment le cas pour les individus les plus vulnérables, qui sont plus exposés aux risques et disposeraient de peu de moyens d'y faire face en l'absence de partage des risques.

Se savoir protégé des **risques sociaux** majeurs procure aux individus une certaine **sécurité économique**, facteur de **bien-être**. Les individus peuvent faire des projets d'avenir sans crainte d'être confrontés à une baisse brutale de leurs revenus ou sans obligation d'accepter un emploi moins bien rémunéré. ► **FICHE 52**

Au niveau de la société, le partage des risques favorise la **cohésion sociale**. En France, par exemple, le système de **protection sociale** produit de la **solidarité** collective. ► **FICHE 55**

II Les effets négatifs du partage des risques

1 L'existence d'asymétries d'information

■ La gestion des risques nécessite de collecter des informations pour les estimer. Mais, à l'instar du marché des assurances, ceux qui protègent contre le risque et ceux qui sont protégés ne disposent pas des mêmes informations. On parle alors d'**asymétries d'information**. Contrairement à un marché de **concurrence pure et parfaite**, l'absence d'information parfaite peut créer des dysfonctionnements. ► **FICHE 1**

Mot clé

On appelle **asymétries d'information** les situations dans lesquelles, lors d'un échange ou d'un contrat, l'une des parties dispose d'informations que l'autre partie ignore.

2 Un effet pervers : l'aléa moral

■ La couverture des risques peut générer une situation particulière d'asymétrie d'information appelée **aléa moral**. L'individu peut changer de comportement : il peut adopter une conduite plus risquée que s'il n'était pas couvert, n'ayant pas à supporter les coûts additionnels liés à son manque d'effort ou d'attention.

■ Dans le domaine de la santé, par exemple, un individu assuré peut multiplier les visites chez le médecin. Cela génère une surconsommation de soins contribuant à une perte de bien-être et entraînant une hausse des dépenses à la charge de la collectivité.

■ Les pouvoirs publics sont ainsi conduits à prendre des **mesures incitatives** comme, par exemple, l'instauration d'un délai de carence avant de percevoir des indemnités en cas de maladie ou le remboursement partiel des médicaments.



L'ESSENTIEL

Le partage
des risques

Effets positifs

- capital humain et innovation
- sécurité économique, bien-être
- cohésion sociale et solidarité

Effets négatifs

- asymétrie d'information
→ aléa moral

La reconnaissance de risques sociaux nécessite une gestion collective : de la prévention à leur prise en charge, plusieurs institutions vont jouer un rôle complémentaire. Parmi elles, les pouvoirs publics ont une place privilégiée dans les économies développées.

I Les principes d'une gestion collective

1 La prévention des risques

● La prévention consiste à prendre des **mesures pour éviter la survenue du risque** et à en réduire la gravité s'il survient. Cela nécessite en amont d'évaluer les risques en s'appuyant sur l'expérience de dommages déjà réalisés.

● Des **politiques de santé publique** sont ainsi mises en œuvre : actions d'information et d'éducation pour la santé, réglementations visant à changer les comportements (ex. : interdiction de fumer dans les lieux publics), campagnes de dépistage de maladies ou de vaccination, etc.

● Pour prévenir le risque de chômage, des dispositifs cherchent à augmenter l'**employabilité** et la **productivité** des actifs, en favorisant par exemple l'accès à la **formation initiale et continue**.

Mots clés

- La **formation initiale** désigne la formation des enfants et des étudiants.
- La **formation continue** est destinée aux salariés actifs.

2 La mutualisation et la diversification des risques

● Mutualiser les risques consiste à **transférer un risque individuel à un groupe** d'agents d'économiques potentiellement exposés au même risque. Par exemple, quand une population d'individus souscrit une couverture maladie, la somme de leurs contributions est globalisée pour financer la prise en charge éventuelle de risques.

● Diversifier les risques correspond à l'adage populaire «ne pas mettre ses œufs dans le même panier». Face au risque de chômage, un couple peut choisir deux emplois inégalement exposés, par exemple entrepreneur et fonctionnaire. Les sociétés d'assurance couvrent des **risques indépendants** afin de mieux les gérer.

II La variété des institutions impliquées

1 La famille

- Traditionnellement, la famille est perçue comme un lieu de **solidarités**, notamment entre générations. Les transformations familiales et la précarité croissante tendent cependant à fragiliser cette fonction.
- L'**épargne**, dite de précaution, peut permettre à une famille de se constituer une réserve pour faire face ultérieurement à un risque.

2 Les pouvoirs publics

- Les pouvoirs publics proposent une **couverture collective** de base et obligatoire. En France, la Sécurité sociale, encadrée par l'État mais gérée par des **partenaires sociaux**, joue ce rôle.

Mot clé

Les **partenaires sociaux** regroupent les représentants des syndicats de salariés et des organisations patronales.

- Enfin, dans une **logique d'assistance**, des collectivités locales et l'État peuvent directement intervenir lorsque le système de base ne suffit pas. ► **FICHE 55**

3 Les sociétés et mutuelles d'assurance

- Une **mutuelle** est un organisme de droit privé à **but non lucratif** qui gère les risques auxquels sont soumis ses **adhérents** : chacun paie une cotisation indépendamment du risque pour se constituer un filet de sécurité complémentaire.
- Les **sociétés d'assurance**, à **but lucratif**, sélectionnent les risques à assurer, contrairement aux mutuelles. Elles offrent des protections à tout **client** ayant payé sa prime d'assurance, calculée en fonction de la couverture souhaitée et de la probabilité du risque.



L'ESSENTIEL

La gestion
des risques

Les principes

- prévention
- mutualisation
- diversification

Les institutions

- famille (solidarité, épargne)
- pouvoirs publics (couverture collective)
- mutuelles et sociétés d'assurance

La plupart des économies développées ont instauré un système de couverture des risques sociaux qui crée de la solidarité collective. Si, historiquement, elles ont des systèmes de protection sociale différents, elles s'appuient sur deux logiques principales : l'assurance ou l'assistance.

I Les systèmes de protection sociale

1 La protection sociale : un système de couverture collective...

La protection sociale désigne l'ensemble des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour permettre aux ménages de faire face aux conséquences financières des **risques sociaux**.

En France, les pouvoirs publics, par le biais de différentes institutions, versent des **prestations sociales** aux ménages, soit en espèces (pension de retraite ou indemnités chômage par exemple), soit en nature (remboursement de médicaments). [► FICHE 54](#)

Mot clé

Les **prestations sociales** sont les revenus de transfert versés aux ménages afin de réduire la charge financière que représente la protection contre les risques sociaux.

2 ... qui est le produit d'une histoire

Au ^{xix}e siècle, quelques grandes entreprises animées d'un esprit « paternaliste » protègent leurs ouvriers tandis qu'apparaissent les sociétés de secours mutuel, ancêtres des **mutuelles**. [► FICHE 54](#) Mais seule une minorité de la population est protégée. Les accidents du travail, à partir de 1898, sont les premiers risques sociaux reconnus.

En Allemagne, à la même époque, le chancelier Bismarck instaure un système d'**assurance** obligatoire pour les travailleurs, pour « acheter » la paix sociale. En 1942, le britannique Beveridge expose un autre système, élargi à l'ensemble des citoyens. En France, il faut attendre la naissance de la **Sécurité sociale** en 1945 pour véritablement parler d'**État-providence**. [► FICHE 52](#)

Tout au long du ^{xx}e siècle, les pays développés vont élargir leur système de couverture des risques sociaux, s'inspirant de Bismarck et/ou de Beveridge. La volonté de créer une forme de **solidarité collective** va progressivement s'affirmer.

II Des mécanismes de solidarité collective

1 La logique de l'assurance

- Elle repose sur un **principe assurantiel** obligatoire : seuls sont couverts ceux qui ont contribué à son financement, c'est-à-dire les actifs.
- Les pensions de retraite, le remboursement des soins médicaux et les indemnités chômage obéissent à cette logique : ces prestations sont financées grâce aux **cotisations sociales** prélevées sur les revenus des salariés et des employeurs.
- Mécaniquement, la **mutualisation du risque** instaure une **solidarité** entre ceux qui cotisent et ceux qui sont confrontés au risque (ex. : les actifs financent les retraites). On parle de **redistribution horizontale**.

2 La logique de l'assistance

● Le principe d'assistance n'est pas contributif : les individus confrontés à des risques sociaux vont recevoir une protection **sans contrepartie**, grâce à un financement par l'**impôt**. Les bénéficiaires ne doivent pas dépasser un plafond de ressources : on parle de prestations attribuées sous conditions de revenu.

● Il s'agit de protéger les individus en leur procurant des **prestations uniformes**, dès qu'ils en ont besoin (ex. : RSA).

● Le versement de prestations sociales aux personnes les plus vulnérables, d'un côté, et leur financement par les impôts, de l'autre, instaure de fait de la **solidarité** entre des individus au niveau de revenu très différents. Il s'agit d'une forme de **redistribution** dite **verticale**.

Mot clé

Il existe deux formes de prélèvements obligatoires : les **impôts**, prélevés par l'État et les collectivités locales, et les **cotisations sociales**, prélevées par les administrations de Sécurité sociale.



L'ESSENTIEL

La protection sociale en France

Système de couverture collective

- ▶ 1945 : naissance de la Sécurité sociale en France (État-providence)
- ▶ versement de prestations sociales

Mécanismes sources de solidarité collective

- ▶ logique d'assurance : cotisations sociales
- ▶ logique d'assistance : impôts

Les entreprises connaissent au cours de leur existence de nombreuses évolutions que l'on peut schématiser par un cycle de vie et qui s'expliquent notamment par des décisions stratégiques dès la création de l'entreprise.

I Le cycle de vie de l'entreprise

1 De la création à la maturité

■ Dans la phase de **création**, l'entreprise rassemble les différentes ressources financières et humaines dont elle a besoin. Durant cette phase, les entrepreneurs se consacrent principalement au développement des produits et/ou services. Il est obligatoire de doter l'entreprise d'un **statut juridique** lors de sa création.

■ L'étape suivante est une phase de développement de l'entreprise avec une **croissance** des ventes et des effectifs.

■ La phase de **maturité** correspond à une période d'optimisation de l'entreprise. Les produits et/ou services que l'entreprise propose ont atteint leur seuil de maturité. L'entreprise est rentable mais a besoin de s'adapter aux nouvelles tendances du marché.

Mot clé

Le **statut juridique** détermine les règles de droit qui encadrent la création de l'entreprise, la fiscalité, les formalités comptables et administratives mais aussi les prises de décision au sein de l'entreprise.

2 Poursuite du développement ou déclin

■ Pour éviter un déclin (dû à des erreurs stratégiques ou à une forte concurrence par exemple), l'entreprise doit engager une **nouvelle dynamique** en s'appuyant sur le développement de nouveaux produits ou par l'entrée sur de nouveaux marchés.

■ L'entreprise, en cas d'**échec**, peut connaître des pertes financières, faire faillite ou encore être rachetée par une autre entreprise.

Chiffres clés

- 600 000 créations d'entreprises par an
- 60 000 défaillances d'entreprises par an
- Âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles : 36 ans

II Les facteurs de développement d'une entreprise

1 L'importance du business plan et de la définition de la stratégie

■ En amont de la création, il est nécessaire de réaliser un **business plan** qui présente la **stratégie de développement** de l'entreprise.

■ En effet, la croissance de l'entreprise peut nécessiter de changer d'organisation interne ou de **forme juridique** (besoin de nouveaux associés). Elle peut faire face à une pression concurrentielle ou à des évolutions technologiques ou réglementaires, qui nécessitent de **rechercher des capitaux** pour investir, recruter, lancer de nouveaux produits, racheter des concurrents, etc.

Mot clé

Un **business plan** est un document présentant les objectifs et l'organisation de l'entreprise ainsi que l'analyse du marché faite par le créateur de l'entreprise.

2 D'autres facteurs prépondérants

■ Si le statut juridique est prépondérant pour la **pérennité des entreprises**, l'importance du secteur d'activité reste notable. Dans le secteur de l'enseignement, de la santé ou de la finance, près des trois quarts des projets lancés en 2010 sont encore actifs cinq ans plus tard.

■ La survie de l'entreprise est d'autant plus élevée que le montant investi à la création est important. Elle dépend également beaucoup de **l'expérience professionnelle du créateur d'entreprise**.



L'ESSENTIEL

Le cycle de vie de l'entreprise

- création (statut juridique)
- développement (croissance)
- maturité (optimisation, rentabilité)
- renouveau (produits, marchés) ou déclin (faillite, rachat)

Les facteurs de développement d'une entreprise

- *business plan*
- organisation interne, recherche de capitaux
- statut juridique
- expérience professionnelle du créateur de l'entreprise

D'abord forgée autour de la notion de risque et d'innovation, la figure de l'entrepreneur a évolué avec les mutations des économies capitalistes : elle intègre désormais des dimensions managériales, financières et juridiques.

I Un créateur d'entreprise qui engage sa responsabilité

D'un point de vue juridique, lorsqu'il crée une entreprise, l'entrepreneur peut la créer comme **entreprise individuelle** (propriété du seul entrepreneur) ou sous la forme d'une **société** (comportant éventuellement des associés au capital).

1 Une responsabilité juridique et financière

- L'entrepreneur, s'il est chef d'entreprise, possède le **pouvoir d'agir** au nom et pour le compte de l'entreprise. Sa responsabilité civile ou pénale peut ainsi être engagée en cas de préjudice ou d'infraction.
- La responsabilité financière de l'entrepreneur s'applique lorsque l'entreprise est incapable de faire face à ses **créances**. Ainsi, dans le cas d'une entreprise individuelle, l'entrepreneur est lui-même responsable des dettes de façon illimitée (le patrimoine personnel peut être saisi). Dans les autres cas, la responsabilité est limitée à ce que l'entrepreneur a apporté au sein de la société.

2 Une responsabilité fiscale et sociale

- Lorsqu'il crée son activité, l'entrepreneur choisit également un **régime fiscal et social** (ex. : **régime micro-entrepreneur** pour les entreprises individuelles).
- L'entrepreneur, en tant que **chef d'entreprise**, a des responsabilités envers ses salariés (respect du droit du travail), ses partenaires (respect des contrats) et plus largement la société (éthique et respect de l'environnement par exemple).

Mot clé

Un **régime fiscal et/ou social** est le système de fiscalité et de protection sociale auquel est soumis un travailleur (paiement des cotisations et des impôts, remboursement des prestations sociales).

II Les rôles de l'entrepreneur dans l'économie

1 L'innovateur (XIX^e s.)

■ Selon l'économiste Joseph Schumpeter, l'entrepreneur est l'agent économique qui **introduit le changement technique et industriel** dans l'économie, grâce à la mise en œuvre de nouvelles combinaisons productives. En cela, il incarne le capitalisme industriel du XIX^e siècle.

Mot clé

Une **innovation** désigne l'application réussie d'une invention dans le domaine économique et commercial.

■ L'**innovation**, certes rémunérée par le profit, récompense surtout l'esprit d'aventure et le dynamisme de l'**entrepreneur**.

2 Entrepreneurs vs managers (XX^e s.)

■ Selon d'autres conceptions, l'entrepreneur est également un **organisateur** coordonnant et optimisant les moyens de production. Schumpeter avait d'ailleurs prédit l'avènement de grandes entreprises marquées par la dissociation entre la propriété (**actionnaires**) et la gestion de l'entreprise (**managers**).

■ Au XX^e siècle, le pouvoir économique est transféré au manager, considéré comme plus apte à générer de l'innovation et du profit.

3 Un renouveau à la fin du XX^e siècle

■ Depuis la fin du XX^e siècle, l'entrepreneur retrouve sa place dans le capitalisme actionnarial. C'est le cas notamment avec le développement des technologies de l'information et de la communication et l'intervention d'investisseurs financiers dans des **entreprises naissantes à fort potentiel de croissance** (« start-up »).

■ Ces différentes figures de l'entrepreneur se mêlent : s'il peut être manager et actionnaire, la réciproque n'est pas forcément vraie.



L'ESSENTIEL

La diversité
des figures de
l'entrepreneur

Les responsabilités du créateur d'entreprise

- juridique et financière
- fiscale et sociale

Les rôles de l'entrepreneur dans l'économie

- introduire l'innovation
- coordonner les moyens de production
- créer et financer des entreprises

La prise de décision obéit à des règles de gouvernance et dépend des relations de pouvoir et d'autorité entre les acteurs au sein de l'entreprise.

I Des acteurs aux intérêts différents

Le fonctionnement et la performance de l'entreprise représentent des enjeux différents pour ses « **parties prenantes** ».

Mot clé

Les **parties prenantes** désignent les acteurs concernés par le fonctionnement de l'entreprise et pouvant influencer ou être affectés directement ou indirectement par les stratégies de celle-ci.

1 Des acteurs internes à l'entreprise

- Les **propriétaires** de l'entreprise, en tant que détenteurs du capital, sont intéressés aux résultats et exercent un droit de regard sur les prises de décision.
- Les **salariés** assurent la production au sein de l'entreprise et, par l'intermédiaire de leurs représentants et des **syndicats**, veillent au bon respect de leurs droits (emploi, salaire, conditions de travail).
- Les **managers** sont des salariés responsables de la gestion de l'entreprise. Les dirigeants peuvent avoir le statut de salariés ou de propriétaires.

2 Des acteurs externes à l'entreprise

- Les **partenaires** de l'organisation (fournisseurs, banques) et les **clients** expriment des exigences ou des contraintes que l'entreprise doit intégrer dans ses décisions.
- Des **groupements professionnels** (de salariés ou d'entreprises) ou les **institutions étatiques** peuvent limiter le pouvoir des dirigeants avec des normes juridiques à respecter. Enfin, les **médias** et l'**opinion publique** influencent les politiques économiques, sociales et environnementales de l'entreprise.
- Toutes ces « parties prenantes » ont intérêt à ce que l'entreprise fonctionne conformément à leurs **propres objectifs**. Elles peuvent avoir un rôle de partenariat, de surveillance, voire de contrôle de l'activité.

II Les modalités d'exercice du pouvoir

1 La gouvernance d'entreprise

- La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des règles qui régissent la manière dont les entreprises sont contrôlées et dirigées, les droits et les obligations des actionnaires et des dirigeants.
- La gouvernance se concrétise dans l'entreprise par des instances (assemblée générale, conseil d'administration, comité sur les rémunérations des dirigeants) et des procédures de prise de décision (nomination des dirigeants, contrôle de la performance).

2 La répartition du pouvoir de décision

- La centralisation consiste à regrouper et/ou transférer le pouvoir de décision aux niveaux les plus élevés de l'organigramme.
- La décentralisation peut se justifier par la complexité de l'environnement, qui empêche les individus de calculer parfaitement les conséquences de leurs décisions.

Mot clé

L'organigramme est une formalisation des dispositifs par lesquels une entreprise organise, répartit, coordonne et contrôle ses activités.

3 L'exercice de l'autorité

- La sociologie des organisations propose d'étudier l'autorité comme le résultat des interactions entre niveaux hiérarchiques. ► FICHE 59
- L'autorité est certes un pouvoir légitimé par des règles bureaucratiques. Mais il s'appuie autant sur les compétences techniques du supérieur hiérarchique que sur son comportement managérial.



L'ESSENTIEL

La prise de décision au sein de l'entreprise

La coordination entre les parties prenantes

- acteurs internes : propriétaires, salariés, dirigeants
- acteurs externes : partenaires, clients, institutions

L'exercice du pouvoir

- règles et instances de gouvernement
- répartition plus ou moins centralisée du pouvoir
- interactions hiérarchiques

Les relations sociales au sein de l'entreprise dépassent les rapports hiérarchiques. Elles sont marquées par des comportements de coopération aussi bien que par des conflits, résolus par des négociations sociales.

I L'organisation de la coopération

La coopération désigne la collaboration entre plusieurs individus au sein de l'entreprise dans le but de **réaliser des objectifs communs** en dépassant les intérêts à court terme de chacun. L'entreprise recherche cette coopération pour améliorer ses performances et la qualité de sa production, et fidéliser la main-d'œuvre.

1 La relation hiérarchique et la culture d'entreprise

● La **hiérarchie** est un mode de coordination des acteurs mais elle réduit la coopération à un travail d'exécution dans le cadre d'un contrat de travail.

mot clé

La **hiérarchie** est une structure de pouvoir organisée fixant des positions de supériorité et d'infériorité. Elle engendre des rapports de direction et d'autorité (ordres, récompenses, sanctions).

● La coopération peut être **favorisée** par la voie hiérarchique avec la mise en place de certaines formes d'organisation du travail, de pratiques managériales ou d'incitations. Celles-ci visent à donner plus d'initiative aux salariés, à les faire participer aux décisions et à les motiver : fixation d'objectifs, primes de résultat, participation aux bénéfices, etc.

● La **culture d'entreprise**, en tant qu'ensemble de règles et de valeurs partagées, joue également un rôle dans la fidélisation et la motivation des employés au sein de l'entreprise.

2 Le cadre réglementaire et contractuel

● La coopération dans l'entreprise dépend de la **qualité du dialogue social** entre les représentants des salariés (dont les syndicats) et les employeurs : négociations, consultations, partage d'informations, etc.

● La signature d'un **contrat de travail** lors du recrutement engage les deux parties signataires (l'employeur et l'employé) à coopérer pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

II Des conflits à résoudre

Compte tenu des enjeux différents des parties prenantes de l'entreprise (à propos des finalités ou du fonctionnement de l'entreprise), la prise de décision est inévitablement source de conflits.

1 Une diversité de formes et de motifs de conflits

- On désigne par conflit une **opposition entre des individus ou des groupes** défendant des valeurs ou des intérêts divergents, et cherchant à instaurer un rapport de force en leur faveur. Les conflits peuvent prendre une forme individuelle ou collective.
- Les **conflits collectifs** ont pour origine des inégalités au sein de l'entreprise ou des mutations de l'environnement économique. Ils portent sur la défense de l'emploi, les revendications salariales ou les conditions de travail.
- Les **conflits sociaux** prennent différentes formes de protestation : arrêt de travail (débrayage ou grève), occupation des locaux, pétition, manifestation...

2 L'importance des négociations sociales

La **résolution des conflits** s'effectue dans le cadre d'un dialogue social réglementé par les pouvoirs publics (avec l'aide des **syndicats** d'employeurs et de salariés). Elle passe par la mise en place de négociations collectives au niveau des entreprises ou d'une branche d'activité.

mot clé

Un **syndicat** est une association de défense des intérêts professionnels communs de ses membres.

Ces actions peuvent déboucher sur un nouvel équilibre des relations sociales, permettant de restaurer la coopération au sein de l'entreprise.



L'ESSENTIEL

Les relations
sociales au sein
de l'entreprise

L'organisation de la coopération

- relations hiérarchiques
- culture d'entreprise
- dialogue social

Les conflits à résoudre

- conflits individuels (désaccord entre employeur et employé)
- conflits collectifs
- résolution des conflits : dialogue social

Regards croisés

1 La gestion des risques

► FICHES 52 À 55

1. Pourquoi la perte d'emploi est-elle considérée comme un risque social ?

- ☐ a. parce que le chômage est pris en charge par la société
- ☐ b. parce qu'il frappe une part croissante de la population
- ☐ c. parce qu'il se traduit par une baisse de revenus

2. Que peut-on dire à propos de la mutualisation des risques ?

- ☐ a. Elle ne peut être pratiquée que par les mutuelles.
- ☐ b. Elle correspond au principe de l'assurance.
- ☐ c. Elle coûte cher aux personnes qui en bénéficient.

3. La logique d'assistance de la protection sociale permet de recevoir des prestations...

- ☐ a. sous condition de revenus.
- ☐ b. si on a cotisé au préalable.
- ☐ c. sans conditions.

2 L'organisation et la gouvernance des entreprises

► FICHES 56 À 59

1. Le choix d'un statut juridique est-il obligatoire lors de la création d'une entreprise ?

- ☐ a. Oui, toujours
- ☐ b. Oui, sauf pour les entreprises individuelles
- ☐ c. Non

2. Le patrimoine personnel de l'entrepreneur peut-il être saisi en cas de faillite ?

- ☐ a. obligatoirement
- ☐ b. jamais
- ☐ c. cela dépend du statut juridique de l'entreprise

3. L'autorité du supérieur hiérarchique s'appuie sur...

- ☐ a. ses compétences techniques.
- ☐ b. ses qualités managériales.
- ☐ c. ses compétences techniques et ses qualités managériales.

1 La gestion des risques

1. Réponses a et c.

Les actifs au chômage qui ont déjà travaillé perçoivent des indemnités afin de compenser la baisse de revenus.

2. Réponse b.

La mutualisation des risques renvoie à l'assurance : chaque assuré verse une prime et les montants collectés sont mis en commun.

3. Réponse a.

La logique d'assistance de la protection sociale permet de recevoir des prestations, sous condition de revenus, mais sans avoir cotisé au préalable.

À noter

Les **minima sociaux** tels que le RSA correspondent à cette logique.

2 L'organisation et la gouvernance des entreprises

1. Réponse a.

Le statut juridique détermine certaines obligations légales et administratives que doit respecter une entreprise.

2. Réponse c.

Dans le cas d'une entreprise individuelle, le patrimoine personnel est confondu avec le patrimoine de l'entreprise, donc peut être saisi en cas de faillite.

3. Réponse c.

La compétence technique et les qualités managériales permettent de légitimer l'autorité.

Regards croisés

___ 1 ___

Pourquoi les pouvoirs publics prennent-ils en charge certains risques ?

► FICHE 52

___ 2 ___

Quel lien peut-on faire entre partage des risques et croissance économique ?

► FICHE 53

___ 3 ___

Qu'est-ce qui distingue les sociétés d'assurance et les mutuelles d'assurance ?

► FICHE 54

___ 4 ___

Quelle est la logique de protection sociale de la Sécurité sociale ?

► FICHE 55

___ 5 ___

Quelles sont les principales phases du cycle de vie d'une entreprise ?

► FICHE 56

___ 6 ___

Quels sont les facteurs qui contribuent à la pérennité de l'entreprise ?

► FICHE 56

___ 7 ___

En quoi les parties prenantes de l'entreprise sont-elles diverses ?

► FICHE 58

___ 8 ___

Quelles peuvent être les sources de conflit dans les entreprises ?

► FICHE 59

RÉPONSES

Efforcez-vous de répondre aux questions par vous-même avant de consulter les réponses, puis révisiez régulièrement pour bien mémoriser.

_____ 2 _____

Le **partage des risques** permet d'augmenter le capital humain et l'innovation. Il s'agit d'une source essentielle de croissance économique.

_____ 1 _____

Les **pouvoirs publics** prennent en charge certains **risques** pour des raisons sociales et économiques : ils peuvent menacer la cohésion sociale et priver un pays de ressources productives.

_____ 4 _____

La **Sécurité sociale** obéit à une logique d'assurance : ceux qui ont cotisé seront couverts par des prestations sociales en cas de chômage, de vieillesse ou de maladie.

_____ 3 _____

Les **sociétés d'assurance** peuvent faire du profit et sélectionner les risques qu'elles couvrent, contrairement aux **mutuelles** qui ne peuvent refuser une assurance complémentaire.

_____ 6 _____

À sa création, la **pérennité de l'entreprise** est favorisée par :

- la qualité du *business plan*
- le statut juridique
- le montant investi
- l'expérience de son créateur.

_____ 5 _____

Les **principales phases du cycle de vie d'une entreprise** :

- la création
- la croissance
- la maturité
- le déclin (possibilité de relance ou faillite).

_____ 8 _____

Sources de conflit :

- désaccord sur le partage des richesses (salaires/profits)
- existence d'inégalités ou de discriminations
- risque de perte d'emploi,
- dégradations des conditions de travail, etc.

_____ 7 _____

Les **parties prenantes** sont diverses par leur position vis-à-vis de l'entreprise (interne ou externe), leurs intérêts (salaires, profits, qualité des produits) et leur rôle (partenariat, surveillance, contrôle).



1 Ne soyez pas passif·ve

Relire son cours ne suffit pas pour fixer durablement les connaissances : il faut aussi vous tester et exercer ainsi votre cerveau à récupérer les informations qu'il a stockées (d'abord le lendemain de l'apprentissage, puis au bout d'une semaine, d'un mois...).



2 Prévoyez des séances de révision courtes et espacées

Plutôt que de réviser une matière pendant 2 heures d'affilée, prévoyez 4 séances de 30 min, de préférence étalées sur plusieurs jours. Vous mémoriserez mieux (et vous éviterez l'overdose!).



3 Apprenez de vos erreurs

Il est tout à fait normal de se tromper quand on apprend : prenez le temps de comprendre d'où viennent vos erreurs et comment éviter de les reproduire. C'est grâce aux erreurs que l'on progresse !



4 Prenez soin de votre sommeil

Votre cerveau travaille pendant que vous dormez : les neurones rejouent toutes les connexions établies pendant la journée, ce qui les renforce. Vous apprenez sans vous en rendre compte !



5 Faites-vous confiance !

Personne n'est « nul ». Votre cerveau évolue en permanence : chaque nouvel apprentissage, chaque nouvelle expérience modifient sa structure. Tout le monde peut donc progresser !

FICHES BAC

fiches + dépliant + site =
un concentré d'efficacité !

SES 1^{re} générale
SPÉCIALITÉ

NOUVEAU
BAC



L'essentiel du NOUVEAU programme en fiches détachables, claires et visuelles

- des résumés de **cours** pour réviser
- des **quiz** pour s'évaluer
- des **flashcards** pour réactiver ses connaissances



Dans le dépliant

de grandes **cartes mentales** pour mieux mémoriser



Et sur **annabac.com**

En accès **GRATUIT***, grâce à l'achat de ce livre : vidéos, fiches, quiz, exercices et sujets corrigés.

*selon conditions précisées sur le site

FICHES BAC EN 1^{re}

20. Français 1^{re} générale
21. Français 1^{re} technol.
22. Histoire-Géo 1^{re}
23. Enseign. scientifique 1^{re}
24. Maths 1^{re}
25. Physique - Chimie 1^{re}
26. Anglais 1^{re}
27. SVT 1^{re}
28. SES 1^{re}
29. HGGSP 1^{re}
50. Le mémento de la littérature française 1^{re}
33. L'intégrale du tronc commun 1^{re}